

# LA TERRE DE CHEZ NOUS

Vol. VI, No 14. BULLETIN OFFICIEL DE L'UNION CATHOLIQUE DES CULTIVATEURS INC. 5505 Blvd S.-Laurent Montréal S.-Jérôme, 10 janvier 1934

## U.F.O., C.C.F., U.C.C.

**Les cultivateurs organisés de l'Ontario adhèrent au mouvement socialiste. — L'U.C.C. et les réformes agraires, sociales et politiques.**

Les Fermiers-Unis de l'Ontario (U.F.O.) ont toujours constitué un groupement mi-politique, mi-professionnel.

Ils commencèrent à s'organiser en 1914 et connurent, dès les premières années, un succès extraordinaire. Ils comptaient 13.000 membres en 1918 : déjà, ils avaient remporté la victoire dans plusieurs élections partielles.

Cette année là, survint un incident qui devait donner à leur mouvement une impulsion décisive. Dans cette province conscriptionniste, les cultivateurs, pour remplir le programme de surproduction agricole du gouvernement fédéral, obtinrent que leurs fils ne soient pas appelés sous les armes. L'exemption fut rappelée, malgré la promesse formelle du Cabinet ; cette mesure souleva chez les agriculteurs une légitime indignation que les chefs des Fermiers-Unis surent exploiter.

Les U.F.O. doublèrent du coup le nombre de leurs membres. Ils présentèrent des candidats dans presque tous les comtés aux élections générales du 20 octobre 1919 ; ils remportèrent la moitié des sièges à l'Assemblée législative et formèrent un cabinet avec l'aide de quelques travaillistes élus.

En 1920, l'association atteignit son sommet, avec 60.000 membres. Mais la politique ne servit pas le groupement professionnel. Ministres et députés avaient pris les rênes du gouvernement sans aucune expérience. Ils réussirent à se rendre extrêmement impopulaires par une administration coûteuse et malhabile.

Aux élections générales de 1923, le Ministère Drury fut défait par une grosse majorité. Le premier ministre et cinq membres de son cabinet restèrent sur le carreau. C'eût été la mort d'un groupement purement politique et des enquêtes subséquentes qui firent condamner deux ministres de l'administration défaite ajoutèrent encore à la démoralisation des U.F.O.

Mais, c'était aussi une association professionnelle qui avait organisé un journal assez répandu, une coopérative prospère et des cercles à travers toute la province. Elle réussit, malgré ses avatars politiques, à conserver une dizaine de mille membres.

Depuis un an, les U.F.O. ont flirté avec les C.C.F. A leur dernier congrès général de décembre ils ont adhéré officiellement au mouvement socialiste et formulé un programme politique en huit points beaucoup plus cohérent que le programme en treize points adopté par le parti de M. Woodsworth à Régina.

Dans leur manifeste, les U.F.O. évitent avec soin le mot "socialisation" mis à toutes les sauces dans le programme de Régina. Ainsi, ils constatent que notre régime financier a permis la centralisation des richesses entre les mains d'un nombre de plus en plus restreint d'individus qui ne songent qu'à réaliser des profits. Ils réclament donc un contrôle public de la finance. Les méthodes de contrôle préconisées sont discutables : établissement d'une banque centrale d'Etat, création d'un bureau national de placement, transformation graduelle du régime bancaire, des institutions de crédit et d'assurances en des services d'utilité publique. Sentent-elles plus le socialisme que la nationalisation des chemins de fer et l'étatisation du commerce des liqueurs?

Au chapitre des monopoles, les U.F.O. s'accordent avec la doctrine sociale de l'Eglise. "Quand la centralisation d'une industrie ou d'un service empêche toute compétition et devient une menace pour l'intérêt public, le peuple doit être protégé. Quand les monopoles veulent imposer des conditions trop onéreuses les pouvoirs publics doivent les contrôler, et si nécessaire, recourir à la nationalisation ; ils doivent légiférer pour empêcher le mouillage du capital et des profits excessifs."

Le programme recommande certaines mesures d'urgence pour atténuer la crise : pas d'évictions sans un ordre spécial de la cour ; abaissement du taux d'intérêt sur les hypothèques au niveau général des prix ; moratoire sur le capital si le débiteur démontre qu'il peut arriver à acquitter sa dette.

Pour remédier au chômage les U.F.O. préconisent l'expansion du commerce international, de plus larges facilités de crédit pour les industries productives et un vaste programme de travaux comprenant particulièrement l'extension des services électriques aux districts ruraux.

Notre régime de taxation devrait être révisé. On devrait alléger les taxes qui frappent les nécessités de la vie et qui pèsent surtout sur les cultivateurs, les ouvriers, les gagne-petit. Il faudrait taxer plus lourdement les fortunes amassées grâce à l'exploitation des ressources naturelles : forêts, mines ou pouvoirs hydrauliques. L'impôt doit être exigé surtout de ceux qui sont capables de le payer et qui ont reçu le plus de services de la collectivité. Sur ce point, l'U.C.C. a exprimé les mêmes vues que les U.F.O.

Ceux-ci s'opposent aux barrières tarifaires qui affectent surtout les agriculteurs et les consommateurs au profit d'un petit groupe d'industriels. Ils préconisent la création d'un bureau d'importations et d'exportations pour organiser et réglementer le commerce extérieur.

Comme les C.C.F., les U.F.O. demandent la création d'un Conseil National économique chargé d'élaborer un vaste programme économique et de présider à la réalisation de ce plan. N'est-ce pas "l'économie dirigée" préconisée par Pie XI ?

Enfin les Fermiers-Unis proposent un programme de désarmement et de paix mondiale !

\* \* \*

Dans leur manifeste les Fermiers-Unis semblent s'être inspirés de l'Encyclique "Quadragesimo Anno" : multitude de prolétaires, d'une part, petit nombre de riches pourvus d'énormes richesses, d'autre part... Dictature économique, emprise des puissances d'argent sur le pouvoir politique. Ils font une critique très juste de notre système économique, ils présentent un programme qui ne répugne pas à la doctrine sociale catholique et concluent... en s'affiliant au socialisme incohérent de M. Woodsworth. Le chef socialiste prétend rester dans les limites de la constitution tout en abolissant le sénat et les gouvernements provinciaux, en bouleversant de fond en comble notre régime social et juridique. Il veut socialiser toutes les activités et les industries ; il ne sait s'il devra employer la violence pour établir son régime ; il ne dit pas jusqu'à quel point il respectera la propriété privée ; il s'adresse à des hommes sans âme n'ayant que des besoins matériels à satisfaire.

D'ailleurs, la doctrine socialiste n'est pas une. Il y a dix socialismes français. Le socialisme russe a changé ses méthodes au besoin ; Lévine, son théoricien, s'est souvent contredit et il était lui-même capitaliste. La Russie est le seul pays qui ait vu le triomphe du socialis-

(Suite à la page 210)

## L'OUVERTURE DE LA SESSION

A l'heure où paraîtront ces lignes la session de 1934 sera ouverte, le discours du trône sera prononcé.

Que nous réserve ce discours, que nous réserve la session ; c'est ce que tous, nous avons hâte de savoir.

Nous ne ferons pas l'injure à nos gouvernants de douter de leur bonne volonté ni de leur dévouement, nous n'ignorons pas que la question financière peut avoir sa répercussion sur notre législation mais nous savons aussi que si on continue à courir après le mal, en l'occurrence, la crise, on s'expose à courir longtemps.

Ce qu'il faut, c'est barrer la route à la désorganisation économique dont nous souffrons, dut-il en coûter quelques millions à la Province, il n'y a pas à hésiter.

Depuis 1930, on consulte tous les médecins autorisés, ils répondent que la maladie est grave ; quand il s'agit d'ordonner un traitement efficace, ces mêmes médecins hésitent ils craignent que ça coûte trop cher, quelle anomalie !

Nous osons espérer que la session de 1934 ne s'achèvera pas sans que nos législateurs aient assuré le retour à la prospérité de notre agriculture et de notre colonisation ; à l'heure présente, on s'intéresse à la colonisation sur le système du plan Gordon, c'est-à-dire qu'on enlève les chômeurs des villes pour les installer sur des lots, mais on n'a pas l'air de se rendre compte que les sacrifiés des campagnes, viennent s'installer dans les villes et remplissent les vides causés par le départ des nouveaux colons.

L'Exécutif de l'U.C.C. a présenté les résolutions du dernier Congrès au Cabinet Provincial, le crédit agricole, l'établissement des fils de cultivateurs, un plan de colonisation sont au premier rang, parce que ce sont les points les plus importants, c'est là que se trouve la source du mal, et c'est là où nos médecins doivent appliquer le remède.

Après avoir constaté les progrès de la maladie, puis-sons-nous assister à sa disparition ; c'est notre plus grand désir, nous ne doutons pas que c'est celui de toute notre population.

R. M. P.

## U.F.O., C.C.F., U.C.C....

(Suite de la première page)

me intégral. Résultats : pays ruiné, populations affaiblies, prolétariat asservi, abus cent fois plus criants que ceux du capitalisme. Le fascisme, au moins, peut se réclamer de certains succès !

\* \* \*

Pour corriger les abus du capitalisme un groupe d'hommes d'étude a préparé un programme de restauration sociale dont l'édition expliquée paraîtra ces jours-ci. — Tract No 4, M. Asselin ! — Plusieurs associations ont adhéré à ce programme.

L'U.C.C. pour sa part endosse les réformes agraires, sociales et politiques qu'il préconise pour restaurer la société. Elle ne présente pas de candidats, ne prend pas part aux luttes électorales, laisse ses membres libres de voter selon leur conscience. Elle veut être une oeuvre d'éducation. Avec les autres associations adhérentes, elle veut former une opinion publique saine qui réussira, nous l'espérons, à réformer les deux partis actuels.

Albert RIOUX.

## Les conditions de travail en Russie

M. Allan Monkhouse, ingénieur de la grande firme d'électricité Metro-Vickers vient de publier à Londres, en un volume de 350 pages, les observations qu'il a faites en Russie où il était employé de 1911 à 1933. Voici un résumé de ses dernières pages.

Les succès obtenus par les Soviétiques dans l'exécution de leur Plan ont été acquis à un prix tel qu'il reste à voir si la nation peut ou non y faire face. Les peuples de l'URSS dans leur ensemble ont commencé la grande tâche du Plan avec un enthousiasme considérable, malgré qu'ils sussent qu'il nécessiterait de grands sacrifices de leur part.

Le nombre total des Russes qui travaillent actuellement sous la surveillance de la GPU, atteint probablement plusieurs millions dont au moins les trois quarts sont "employés" dans les camps de travaux forcés tels que ceux de Kuznetzstroi et du Canal de la Mer Blanche à l'exécution desquels près d'un quart de million de citoyens soviétiques détenus ont été forcés de travailler. Paysans et koulaks forment la main d'oeuvre. Quant aux ingénieurs, techniciens et autres personnes instruites tombées au pouvoir de la GPU, ils sont dans certains cas soumis pendant des semaines et des mois au régime de l'isolement, au cours desquels ils ont à subir des interrogatoires prolongés et sont l'objet de menaces, quoiqu'ignorant pour quel "crime" ils ont été arrêtés. La GPU déclare ouvertement que cette période préliminaire a pour but de "briser" leurs victimes. Finalement, la G.P.U. les place dans des bureaux techniques où ils doivent travailler sous bonne garde et constante surveillance.

Lorsque M. Litvinoff a parlé de l'absence de chômage en U.R.S.S. à la Conférence économique de Londres, il était ignorant sans doute du chômage qui résultait des considérables réductions de personnel faites à cette époque dans les usines et il n'a pas tenu compte des citoyens, chômeurs totaux ou partiels, dans les prisons et les camps de détention de la G.P.U., qui, à eux seuls, comprennent probablement autant de monde que le total des chômeurs enregistrés en Grande-Bretagne.

Le jour de l'ouverture du Canal de la Mer Blanche, des dizaines de milliers de victimes de la GPU, qui y avaient été employées, ont été amnistiées; en d'autres termes la GPU tira de force hors de leurs villages près

de 200,000 citoyens plus ou moins innocents, les força à travailler dans des conditions épouvantables, puis en les amnistiant, se déchargea de la responsabilité d'assurer des moyens d'existence à ceux qui avaient survécu. Pareilles conditions ne sont pas limitées au Canal de la Mer Blanche à la Baltique. "Le nombre actuel de ceux qui travaillent dans les camps forcés de la GPU est sans aucun doute plus grand que la population esclave des Etats du Sud pour la libération desquels Abraham Lincoln combattit."

La GPU ne se rend pas compte qu'en déportant par millions des paysans les meilleurs et les plus expérimentés pour les faire mourir dans ces camps, qu'en arrêtant en masse des ingénieurs et des techniciens expérimentés dans toutes les branches de l'industrie, elle fait plus pour saboter les plans du gouvernement soviétique que ce qui pourrait être fait par n'importe quelle organisation contre-révolutionnaire secrète. Les rapports les plus simples entre les ingénieurs et techniciens étrangers et leurs collègues russes les exposent les uns et les autres aux soupçons de la GPU et des autorités.

M. Monkhouse déclare que l'impression qu'il désire communiquer à ses lecteurs est celle de conditions paradoxales. "Il est possible, écrit-il, de trouver aujourd'hui en URSS beaucoup de résultats bons et dignes d'admiration, mais, d'autre part, il se passe beaucoup de choses dans ce pays, qui sont si éloignées de nos idées de morale chrétienne et des sentiments décents qu'aucun mot n'est assez fort pour condamner les actes de ceux qui sont responsables de cet état de choses."

## "Le blé qui lève"

L'Ouest est une partie du pays qui ne cesse de nous éblouir de ses richesses. Autrefois, et il n'y a pas de cela bien longtemps, elle a présenté au monde étonné une terre d'une productivité presque inépuisable! aujourd'hui elle nous présente une moisson riche de coeurs sains et ardents, d'âmes neuves, enthousiastes et réfléchies. Des évêques y vont faire un apprentissage qui les conduit au sommet de l'Eglise canadienne.

La vie catholique est dans l'ouest aussi vieille que la vie agricole et cela ne peut surprendre ceux qui reconnaissent l'agilité de l'Eglise à se porter vers les centres de vie humaine, quelque neufs, quelque petits qu'ils soient. Toutefois l'action catholique organisée, plus récente, se montre déjà active et réfléchie.



## Programme des Causeries agricoles de l'U.C.C.

Sous les auspices du Poste C. K. A. C.

chaque jour, à 1 heure p.m.

- 15 janvier : M. R.-M. Pucet : La session Provinciale.  
 16 janvier : M. Ch.-Henri Lalonde, C.R. : Questions d'actualité.  
 17 janvier : M. R.-M. Pucet : 9ème leçon du Cours à Domicile.  
 18 janvier : M. Albert Rioux.  
 19 janvier : M. Hermas Bastien, professeur : L'importance de l'Enseignement Primaire.  
 20 janvier : M. J.-E. Laforce : Agriculture et Colonisation.

## HEURE CATHOLIQUE

Dimanche, 14 janvier, à 6 heures. — R. Père Lévi Côté, o.m.i. : Exposé du Sermon sur la montagne, 2e partie.

## CAUSERIE MISSIONNAIRE

Dimanche, 14 janvier, à 6 h. 45. — R. Père Euchariste, curé de la paroisse Saint-François d'Assise, Ottawa : Les missions des RR. Pères Capucins.

## SOCIÉTÉ SAINT-JEAN-BAPTISTE DE MONTREAL

Samedi, 13 janvier, 7.30 à 8 heures p.m. — M. Paul Gouin, avocat, Président du Comité de Colonisation de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal. Sujet : La Colonisation.

Aussi, comprenant par ailleurs l'influence du journal, les acéjistes et les scouts du diocèse de Gravelbourg viennent-ils de publier un feuillet de huit pages qui sera selon les éditeurs : — "l'organe officiel des avant-gardes acéjistes et des scouts catholiques du diocèse de Gravelbourg." Offert très respectueusement à Son Eminence le Cardinal J.-M.-R. Villeneuve, O.M.I. par les Scouts catholiques de sa première ville épiscopale, toujours attachés à leur premier Pasteur et décidés de "Tenir" et de "grandir", ce petit journal présente en première page une lettre élogieuse et reconfortante de S. E. Mgr L.-J.-Arthur Melanson, évêque de Gravelbourg. Il va sans dire que ce témoignage de favorable appréciation de la part d'un pasteur si compréhensif, si dévoué aux jeunes et d'une largeur d'esprit si accommodante, servira de puissant stimulant au journal naissant, organe de liaison entre les différents groupes de jeunes.

Il est intéressant de constater que "Le blé qui lève" sera entièrement composé, même en ce qui concerne l'impression, par les scouts et les acéjistes. Soulignons aussi que le Collège Mathieu de Gravelbourg, auquel s'intéresse toute la jeunesse québécoise avec une généreuse ardeur, y remplira régulièrement une page qui ne manquera pas d'être intéressante.

Offrons donc à Monsieur l'abbé James Branch, directeur des avant-gardes et des scouts catholiques du diocèse de Gravelbourg, notre humble témoignage d'admiration, aux acéjistes et aux scouts, nos vœux fraternels et au journal, nos souhaits de fertile et longue vie.

Roger LAROSE.

## Pour former notre jeunesse agricole

Vous voulez en faire des agriculteurs qui sauront vous faire honneur qui pourront traiter d'égal à égal avec les autres classes de la société, il est pour cela nécessaire de lui donner une bonne éducation, mais une éducation foncièrement rurale, de cette manière on arrivera à créer une élite dont on a tant besoin; ne craignez pas de vous imposer les sacrifices nécessaires, vous en serez bien récompensés. Si vous le pouvez, envoyez vos enfants aux collèges classiques, si par bonheur Dieu a déposé dans l'âme de vos enfants le germe d'une vocation religieuse ou sacerdotale, ils seront prêts à répondre aux desseins de la Providence et vous en serez bénis. Les études classiques donnent une formation que l'on ne peut acquérir autrement, elles développent le sens de l'observation et d'analyse, enfin préparent un homme à remplir les grands rôles, ensuite faire compléter les études aux écoles d'agriculture. Si pour une raison ou pour une autre, vous ne pouvez envisager les études classiques et un cours complet d'agriculture, au moins prévoyez vous des avantages que vous avez d'avoir à votre portée dans l'école agricole de S.-Martine, une maison où vos enfants recevront à peu de frais une formation qui les préparera admirablement pour le rôle qu'ils auront à remplir dans la société.

Messieurs, en terminant, je désire de nouveau vous faire appel en faveur de l'Union des Cultivateurs Catholiques, enrôlez vous nombreux dans ses rangs et faites vous propagandistes, prenez une part active à ses délibérations.

## Petit calendrier

Jeu. 11 janvier : Saint Théodore;  
 Vend. 12 janvier : Saint Ferréol;  
 Sam. 13 janvier : Sainte Véronique;  
 DIMANCHE 14 janvier  
 21ème après l'Épiphanie  
 14ème jour de l'année  
 Sol. Saint Nom de Jésus.  
 Lundi 15 janvier : Saint Paul;  
 Mardi 16 janvier : Saint Marcel;  
 Mercredi 17 janvier : Saint Antoine;  
 DIMANCHE : Lever du soleil : 7 H. 22  
 Coucher du soleil : 4 H. 23  
 Nouvelle Lune le 15 à 8 H. 37 du matin.

Il y a dans la province de Québec au-delà de 130,000 cultivateurs, représentez-vous quelle force vous représenteriez si chaque cultivateur faisait partie de l'Union. Alors, les gouvernements quels qu'ils soient seraient forcés de prêter une oreille attentive aux réclamations que votre association pourrait leur adresser ou aux suggestions soumises en votre nom, secouez le joug politique, ce n'est plus une question de rouge ou bleu quand il s'agit de protéger les intérêts de votre classe. Encouragez dans toute la mesure possible les écoles d'agriculture de S.-Martine et Oka, faites confiance aux agronomes que le gouvernement met à votre disposition, ils sont toujours là pour vous aider dans la solution des problèmes que vous avez à résoudre, faites-vous un devoir de demander tant à Québec qu'à Ottawa toutes les publications françaises que les gouvernements mettent gratuitement à votre disposition. Ces publications devraient être étudiées dans tous les foyers, elles ont été préparées par des hommes de l'art et sont le résultat de longues années de recherches et d'études. Vous devez aussi vous faire un devoir de les demander à un autre point de vue; vous savez n'est-ce pas combien l'élément français a de difficultés à vaincre à Ottawa quand il s'agit de publications dans notre langue, si par inertie la classe agricole néglige d'en prendre avantage des publications qui lui sont offertes sans qu'il lui en coûte, ça sera donner une raison à la bureaucratie d'en restreindre davantage tous les jours le nombre et c'est comme cela que nous perdons toujours du terrain et de l'influence.

Et pour mon dernier mot, avec l'économiste je vous déclare que par le travail et l'économie on arrive facilement à vaincre toutes les difficultés.

Euclide THEORET.

## Certificats d'exportation de pommes

Un grand nombre de certificats d'origine accompagnant les expéditions de pommes arrivent aux ports britanniques non signés et mal remplis. Cette négligence cause de grandes incommodités car la douane exige que l'on paie des droits lorsque les certificats ne sont pas en règle, et il est à craindre que notre commerce n'en souffre à l'avenir et que les recettes des expéditeurs ne soient réduites. Les exportateurs qui ne savent pas au juste les renseignements qu'il faut donner sur les certificats d'origine sont priés de s'adresser à la Division fédérale des fruits, Ottawa, pour avoir des renseignements.

## Note

Le topinambour que les Anglais appellent artichaut de Jérusalem n'est pas un artichaut et ne vient pas de Jérusalem. C'est un tournesol vivace américain.

# LA TERRE DE CHEZ NOUS

UN JOURNAL DE L'UNION CATHOLIQUE DES CULTIVATEURS

Publié par "La Terre de Chez Nous Inc." et imprimé par l'Imprimerie - Photogravure J.-H.-A. Labelle, 303, Avenue Parent, Saint-Jérôme, Qué.



1 an ..... 1.00  
3 ans ..... 2.50  
A l'étranger 1 an 1.50  
Gratuit aux membres en règle de l'U. C. C.

Administration, Rédaction, Publicité :  
5505, boulevard Saint-Laurent, Montréal.

Téléphone  
CRéscant 3188

Nos collaborateurs gardent l'entière responsabilité de leurs écrits.

Lisez non pour contredire et confondre, ni non plus pour croire aveuglément et répandre, mais bien plutôt pour peser et approfondir. — Roger Bacon. Sachons remonter de la parole d'autrui souvent trop étroite à la pensée souvent encore partielle mais bien plus large encore que la parole; de la pensée à l'intention souvent meilleure que la pensée; de l'une et de l'autre enfin au rayon d'éternelle vérité que notre frère qui pense et parle pour nous le dire a entrevu ou représenté... — R. P. Gratry.

## Pour notre jeunesse agricole

Causerie par M. Adrien Desautels, b.s.a.  
INSPECTEUR DES CERCLES DES JEUNES AGRICULTEURS

Mesdames, Messieurs,

Je remercie tout d'abord mon ami M. Albert Rioux de l'honneur qu'il me fait de m'inviter à parler à la radio sous les auspices de l'Union Catholique des Cultivateurs. Cet honneur est d'autant plus appréciable qu'il me fournit l'occasion de vous entretenir des jeunes agriculteurs.

L'U.C.C. met la question des jeunes en évidence à tous les programmes de ses assises diocésaines, je l'en félicite. C'est toujours avec un vif intérêt que nous lisons "La Terre de Chez Nous", et c'est pour y constater avec plaisir la vie agricole et coopérative au sein de l'U.C.C. Les membres de nos cercles de jeunes agriculteurs lisent avec profit les cours agricoles si clairs, si pratiques publiés dans ce Journal. Mieux que cela, nos jeunes les suivent passent leurs examens, obtiennent leurs diplômes. Nous les conseillons fortement à nos cercles et le mouvement va s'accroître. Pour le prouver, voici l'extrait d'une lettre de notre dévoué secrétaire de Saint-Raymond: M. Rosaire Delphis Plamondon: "Vous serez peut-être tenté de croire que notre cercle est engourdi ou bien gelé par la température froide de ces derniers jours. Je dois vous dire que non. La vie y règne plus que jamais, les cours-à-domicile étant la principale branche à étudier, ces temps-ci. Tous sont encouragés, et l'on fait tout ce que l'on peut pour les encourager davantage et leur rendre la préparation plus facile."

Je ne pourrais passer sous silence le zèle et le succès des aumôniers diocésains à embrigader la jeunesse rurale en cercles paroissiaux. Quelque dénomination que portent ces groupements, il faut les encourager, en féliciter les organisateurs. Car tenter à grouper, instruire, récréer la jeunesse de nos campagnes, lui faire arborer un drapeau, la faire marcher au pas vers un but déterminé, c'est une oeuvre, c'est l'oeuvre d'aujourd'hui, oserais-je dire, l'oeuvre qui assurera celle de demain. Elle est opportune, indispensable et doit être entreprise sans retard de toutes les forces de tous ceux qui ont foi en notre avenir agricole par les jeunes. Ici comme ailleurs, du reste, s'impose l'union systématique. En effet, les

moyens, les travaux, les influences et les initiatives des leaders et amis de la jeunesse rurale doivent se concerter, si l'on ne veut doubler les efforts, leur faire perdre leur intensité et leur but, et retarder par un manque de tactique regrettable la rénovation de notre agriculture par la jeunesse. La besogne ne manque pas. Il s'agit tout simplement de la répartir avec soin. Si le maréchal Joffre n'avait obtenu la coopération décisive de l'armée anglaise à la veille de la bataille de la Marne durant la grande guerre, l'histoire nous rapporterait une déroute, non une victoire.

Cette oeuvre, nous voulons la poursuivre par nos cercles de jeunes agriculteurs au service de l'horticulture du ministère de l'Agriculture à Québec.

Que sont ces cercles de jeunes agriculteurs? Des groupements de jeunes fils de cultivateurs hors d'âge scolaire, ou pas encore adultes, désireux de s'établir sur une ferme plus tard, et décidés de s'y préparer résolument tout de suite. De quoi se compose ce groupement? De toute une petite famille organisée pour travailler en commun et diriger chacun en particulier. Cette famille comprend un aumônier en premier lieu. Le prêtre chez nous s'est toujours institué le conseiller des jeunes. Il doit le rester. Si le clergé a soutenu notre foi dans les heures difficiles, à plus forte raison devons-nous, ne serait-ce que par reconnaissance, nous fier encore à lui pour nous aider à conserver intégralement dans toutes nos associations l'esprit de foi, de bon sens et de droiture morale que cherchent à saper partout les socialistes et les communistes. Le clergé possède les conseils de vie, de vérité et de morale capables de maintenir nos organisations dans le droit sentier.

Le cercle se compose ensuite d'un aviseur technique. Celui-ci, c'est l'agronome, ou un spécialiste dans la culture choisie pour les membres. Il peut être remplacé ou aidé par un officier de l'U.C.C. d'un cercle agricole, par un régisseur de ferme de démonstration, par un cultivateur d'expérience. Cet aviseur prépare le programme de l'année, dirige le bureau de direction, visite les membres, enfin met de la vie, de la lumière dans les réunions techniques et autres, enfin dans

toutes les activités du cercle. Il a soin de laisser de l'initiative, confier des responsabilités aux officiers et aux membres.

Le bureau de direction comporte les officiers qu'on retrouve dans les associations d'adultes, car le cercle de jeunes agriculteurs est une école préparatoire à ces associations.

Occuper une charge avec soin, c'est un des meilleurs entraînements à la vie coopérative agricole, civique et sociale que l'on puisse fournir à nos jeunes. Ceci forme et développe l'initiative, le sens de la coopération, des responsabilités, de l'action civique et sociale, la vertu de dévouement, l'influence sur ses semblables, toutes ces qualités enfin qui sont l'apanage de l'homme social. Car, écrivait l'honorable Mackenzie King dans son livre: Industry and Humanity: "Chaque individu est responsable à un degré plus ou moins considérable des conditions existantes, et sa responsabilité est en proportion directe de son influence individuelle."

Le mouvement, c'est la vie. Les adultes ont besoin des jeunes, et vice-versa. Dans certaines associations, changer de secrétaire est aussi grave qu'une élection papale; contredire en assemblée ne s'est jamais vu. Et l'on n'a cure d'entretenir et remettre en bon ordre une machine agricole prêtée à tour de rôle pas plus qu'on ne se préoccupe de rafistoler l'épouvantail de l'an dernier. Déjà, en certains endroits de la province, d'anciens officiers de nos cercles ont mis à profit dans des organisations d'adultes leur activité et leur débrouillardise. Même la classification des produits, la vente en coopération furent plus soignées, parfois lancées de toutes pièces par l'influence de nos cercles de jeunes.

Théorie, pratique, coopération, voilà les trois mots qui résument le programme des membres de nos cercles. Ce programme comprend pour chaque cercle une entreprise agricole spéciale choisie d'après les possibilités immédiates et futures de l'agriculture d'une localité, et en fonction directe de l'établissement des jeunes auprès de leurs parents. Ainsi, nous établissons des cercles producteurs de fruits dans les centres fruitiers, des cercles de jeunes maraichers près des villes où les marchés sont avantageux et faciles d'accès. Dans la distribution de ces cercles, nous tenons compte aussi des développements futurs, d'un danger de surproduction possible, d'une meilleure orientation agricole d'une région donnée. Ce dernier point est très important. L'influence des jeunes est conquérante. Elle nous sert éminemment pour tenter un changement dans une mauvaise spécialisation culturale d'un district, ou l'absence complète de celle-ci. Ce sont les jeunes qui introduisent une mentalité nouvelle, des méthodes de progrès. Voici des faits pour le prouver. C'est par leur intermédiaire que l'agronome de Châteauguay a introduit la culture de la luzerne dans ce comté. A Waterville, dans le comté de Compton, un groupe de jeunes agriculteurs décide les cultivateurs de l'endroit à acheter un char d'engrais chimique. A la Baie Saint-Paul, 7 jeunes pomiculteurs du cercle de l'endroit ont préféré parce qu'ils le trouvaient plus payant, se préparer en hiver à l'exploitation de leur verger plutôt que d'aller aux chantiers. Un jeune homme de Saint-Michel de Bellechasse, après un cours abrégé d'agriculture à Sainte-Anne de

la Pocatière, s'inscrit dans le cercle de jeunes de sa paroisse, et retient sur la ferme par son exemple son aide et son encouragement, un jeune voisin sur le point de venir travailler et vivre en ville. En 1930, nos 24 cercles de jeunes producteurs de pommes de terre augmentèrent l'étendue en culture de la province de 121 acres, et de 35,328 minots la récolte de pommes de terre de semence. En 1932, 15 cercles de jeunes producteurs de pommes de terre obtinrent 291 minots, comme production moyenne à l'acre, et là-dessus: 249 de choix. Leurs parents récoltèrent eux 183 minots en moyenne. Mais l'influence de certains cercles plus longtemps établis a haussé considérablement la moyenne de production chez les producteurs adultes.

Voici l'oeuvre de nos cercles de jeunes agriculteurs dans le domaine agricole. A part l'agriculture, beaucoup d'autres activités rayonnantes aussi dans toute une paroisse, se greffent aux programmes de nos cercles. Certains aumôniers et secrétaires s'instituent maîtres d'écoles du soir, reprennent et complètent d'arrache-pied les notions élémentaires trop vite oubliées par nos jeunes qui ont fini, ou qui ne finissent pas, leurs études en sortant de la petite école du rang. Qu'ils doivent estimer chanceux leurs frères ou cousins jeunes ouvriers, qui dans les centres urbains assez peuplés jouissent de cours du soir gratuits!

Plusieurs de nos cercles s'intéressent en plus à la vie civique et sociale de leurs paroisses. Il y en a qui jouent des pièces dramatiques pour se créer des fonds et pouvoir d'eux-mêmes, sans le secours de personne s'organiser des voyages instructifs ou distrayants: visiter des cultivateurs progressifs, des expositions, des stations expérimentales, etc.

Une toute petite parcelle d'arpent de semence certifiée, ou de toute première classe, de bonnes instructions données à point par un spécialiste sous l'oeil bienveillant, parfois surpris des parents, des démonstrations en temps opportun sur un champ d'illustration situé bien au centre des jeunes militants de nos cercles, de bonnes discussions sur une pratique culturale de la dernière saison, plusieurs mises au point par l'aviseur, le tout amené carrément et sans gêne aux réunions du cercle, des voyages et excursions instructifs ou récréatifs. Voici en résumé et en conclusion, cette merveilleuse petite école rurale post-scolaire paroissiale, à base de formation professionnelle spéciale, et de formation personnelle générale que sont et doivent être de plus en plus nos cercles de jeunes agriculteurs au nombre de 67, groupant 1860 jeunes fils de cultivateurs. Ces jeunes s'intéressent à l'apiculture, à la grande culture, la culture potagère, fruitière et des pommes de terre.

Le cercle de jeunes agriculteurs ainsi compris, quel intermédiaire et point de raccorde-ment pratique, indispensable, dirais-je, dans le cycle de formation de nos jeunes ruraux, à partir de la petite école jusqu'à leur établissement sur la ferme en passant par nos écoles d'agriculture.

Je profite de cette occasion que m'offre l'U.C.C. pour offrir mes voeux de bonne et heureuse année aux membres de l'U.C.C., aux Jeunes agriculteurs de nos cercles et à tous les jeunes agriculteurs de la province.

## Réglementation de l'emploi des déchets alimentaires pour l'alimentation

Il est interdit de nourrir des porcs aux eaux de vaisselle ou avec des déchets alimentaires, crus ou cuits, provenant d'ailleurs que de la ferme où les porcs sont élevés, à moins d'avoir une permission spéciale à cet effet, accordée par le Directeur Général du Service Vétérinaire. Ces règlements ont pour but de prévenir des épidémies du choléra des porcs, car on exige que tout déchet alimentaire employé sous permis pour l'alimentation des porcs soit parfaitement cuit et que tous les établissements soient maintenus dans un bon état sanitaire.

Le nombre de nourrisseurs porteurs de permis et le nombre de porcs nourris aux déchets alimentaires dans les différentes provinces pendant l'année finissant le 31 mars 1933 ont été les suivants: — Ile du Prince-Edouard et Nouvelle-Ecosse, nourrisseurs 41, porcs 2,120; Nouveau-Brunswick, 38 nourrisseurs et 2,463 porcs; Québec, 84 nourrisseurs et 8,123 porcs; Ontario, 215 nourrisseurs, 17,867 porcs; Manitoba, 16 nourrisseurs, 2,376 porcs; Saskatchewan, 32 nourrisseurs, 2,770 porcs; Alberta 36 nourrisseurs, 3,787 porcs; Colombie-Britannique, 123 nourrisseurs et 6,304 porcs; nombre total de nourrisseurs ayant un permis 585; porcs 45,810. On inspecte de temps en temps les établissements non autorisés pour s'assurer que les règlements sont suivis. — Rapport Annuel du Directeur Général Vétérinaire.

## Exportation de bovins sur le Royaume-Uni

Le nombre total de bovins exportés sur le Royaume-Uni en 1933 jusqu'au 14 décembre a été de 51,220. Il avait été de 16,736 pendant la période correspondante de 1932. Jusqu'au 12 janvier 1933, les expéditions de boeufs maigres canadiens étaient accompagnées d'un inspecteur vétérinaire pour se conformer aux règlements anglais. Ce jour-là, le Manchester Commerce, le dernier steamer transportant un inspecteur, fit voile à Saint John, N.-B.

Toutes les expéditions qui ont suivi, dit le rapport annuel de l'Inspecteur Vétérinaire Général, ont été faites conformément à la nouvelle ordonnance Numéro 5061 du Ministre de l'Agriculture et des Pêcheries de la Grande-Bretagne, datée du 16 janvier 1933. Sous ce décret de 1933 relatif aux importations de bestiaux canadiens, qui est un des fruits de la Conférence d'Ottawa les boeufs ne sont plus distingués comme boeufs maigres. Tous les boeufs sont maintenant inspectés, marqués à l'oreille, et tenus isolés pendant vingt-quatre heures et certifiés lorsqu'ils sont chargés sur le navire, mais aucun inspecteur vétérinaire n'accompagne aujourd'hui les boeufs canadiens exportés en Grande-Bretagne.

## Le commerce d'exportation des pommes va bien

Au 23 novembre de cette année, la quantité de pommes canadiennes exportées dépassait le total pour toute l'année précédente. Voici les chiffres: 1,837,903 barils contre 1,818,801 pour l'année dernière.

(A) AUMONIER, (D) DIRECTEURS  
(S) SECRETAIRES

- Diocèse de Chicoutimi :**  
Chicoutimi-Nord :  
(A) Abbé J.-Alb. TREMBLAY, Chicoutimi  
(D) M. Antoine RIVERIN, Chicoutimi  
(S) M. J.-A. Gobeil, Chicoutimi  
Chicoutimi-Sud :  
(A) Ab. J.-C. TREMBLAY, Les Eboulements  
(D) M. G. TREMBLAY, Les Eboulements
- Diocèse de Gaspé :**  
(D) Abbé C.-E. PLOURDE, S.-Elzéar, Bon.
- Diocèse de Haileybury :**  
Abitibi :  
(A) Abbé Chs MINETTE, Amos  
(D) M. L.-N. BOISCLAIR, Macamic  
(S) M. J.-B.-L. ALARIE, Amos
- Témiscamingue :**  
(A) Abbé L.-Z. MOREAU, S.-Bruno de G.  
(D) M. Jos COTNOIR, S.-Bruno de Guigues  
(S) M. Georges LEFORT, Ville-Marie
- Diocèse de Joliette :**  
(A) Chan. M. CLERMONT, S.-Barthélemi  
(D) M. Jos. MARION, S.-Jacques l'Achigan  
(S) Abbé D. HENAU, vic., S.-Barthélemi
- Diocèse de Mont-Laurier :**  
(A) Abbé J.-L.-A. GENIER, Ferme-Neuve  
(D) M. F. DESJARDINS, l'Annonciation
- Diocèse de Montréal Nord**  
**Diocèse de Montréal Sud**  
(A) Abbé W.-J. FERNET, S.-Blaise, S.-Jean  
(D) M. Hercule RIENDEAU, S.-Rémi, (Nap.)  
(S) M. Denis TETRAULT, S.-Jacques le M.
- Diocèse de Nicolet :**  
(A) Abbé Edgar LAFOREST, Evêché  
(D) M. A. ROUSSEAU, La Baie du Febvre  
(S) Abbé Alphéi TAILLON, Evêché



Président-général : ALBERT RIOUX, L.Sc.A., Sayabec  
Aumônier général : R. P. LEON LEBEL, s.j., Montréal

1er Vice-Président : ABEL MARION, Sainte-Hedwige  
2e Vice-Président : ALFRED HARDY, Saint-Basile

Secrétaire général et Rédacteur : RAYMOND-M. PUCET, Montréal

Vérificateur : J.-F. DIONNE L.D.C., Montréal  
Propagandiste : ALDERIC LALONDE, Rigaud

Conseillers juridiques : Me WILFRID GUERIN, N. P. Me CHS-HENRI LALONDE, C. R.

Cruce et Aratro

**Diocèse d'Ottawa et de Pembroke**  
Section de Québec :  
(D) M. W. BENOIT, Luskville, (Wright)  
Section de l'Union des Agriculteurs F.-O. :  
(A) Abbé R. GLAUDE, curé, Gatineau  
(D) M. R. Beaudet, R.R. No 2, Cyrville, O.

**Diocèse de Québec :**  
Québec-Nord :  
(A) Abbé J.-P. CHALIFOUR, Curé N.-D. des Anges  
(D) M. Eugène S.-GERMAIN, S.-Casmir  
(S) M. Edouard VERREAULT, S.-Léonard  
Québec-Sud :  
(A) Abbé P. GRONDIN, Collège de Lévis  
(D) Hon. E. OUELLET, c.l. S.-Germaine, D.  
(S) M. A. CHAMPAGNE, S.-Honoré, Beauce  
Québec-Est :  
(A) Abbé Ant. LALIBERTE, Québec  
(D) M. J.-M. NICOLE, Montmagny  
(S) Eug.-G. FOURNIER, Montmagny

**Diocèse de Rimouski :**  
(A) Abbé Alp. BELZILE, B.S.A., Rimouski  
(D) M. Mathias D'AMOURS, Trois-Pistoles  
(S) Abbé Alf. BERUBE, Trois-Pistoles  
**Diocèse de Sherbrooke :**  
(A) Abbé A. MALOUIN, S.-Elie d'Orf., Sh.  
(D) M. Ph. LAROCHE, S.-Camille de Wolfe  
(S) A.-C. VANDANDAIGUE, Sherbrooke

**Diocèse de Saint-Hyacinthe :**  
(A) Abbé D. COURNOYER, S.-Thomas d'A.  
(D) M. Alexis BEAUREGARD, S.-Hélène  
(S) M. P.-A. LESSARD, S.-Hélène (Bagot)

**Diocèse de Trois-Rivières :**  
(A) Abbé Ernest JACOB, S.-Gérard des L.  
(D) M. Omer-E. MILOT, Yamachiche

**Diocèse de Valleyfield :**  
(A) Ch. O. BISSONNETTE, S.-Martine  
(D) M. Aldéric LALONDE, Rigaud  
(S) M. Lucien GENDRON, Beauharnois

REUNIONS DE CERCLES

- 14 janvier : CONTRECOEUR (Verchères)  
14 " : LA REINE (Abitibi)  
14 " : SAINT-EPHREM (Beauce)  
15 " : SAINT-HUBERT (Témiscouata)  
16 " : LUSKVILLE (Wright)  
17 " : ANCIENNE LORETTE (Québec)  
17 " : DANVILLE (Richmond)

ECHOS DE CERCLES

Nécrologie

Le cercle de Chicoutimi adresse ses plus sincères sympathies à Madame Joseph Beaulieu pour la perte cruelle qu'elle vient de subir en la personne de M. Joseph Beaulieu, décédé le 13 décembre.

L'U.C.C. et La Terre de Chez Nous se joignent au cercle de Chicoutimi et présentent leurs condoléances à Madame Joseph Beaulieu.

Saint-Adrien de Ham (Wolfe)

L'assemblée régulière de notre cercle de l'U.C.C. a eu lieu dimanche le 24 décembre à la salle municipale sous la présidence de M. Jos. Picard.

Etaient présents : 25 à 30 cultivateurs.

L'assemblée commença par la prière habituelle ensuite il y eut lecture du procès-verbal de la dernière assemblée.

Il a été proposé par M. Louis Larrivée, secondé par M. Ludger Bourget que la prochaine assemblée ait lieu sur semaine vers le 25 janvier afin de discuter plus longuement avec tous les membres pour l'achat des grains et graines de semence et les engrais chimiques.

Proposé par M. Louis Larrivée, secondé par M. Ludger Bourget que le secrétaire paie l'abonnement au "Guide" avec les fonds du cercle. Quelques membres ont renouvelé leurs contributions.

Rosaire LARRIVEE, sec.

Ancienne Lorette (Québec)

Le huit décembre, le cercle s'est réuni. Il y avait une nombreuse assistance.

Tous les directeurs sont présents. M. l'Aumônier l'abbé E. Cloutier, curé, nous honore de sa présence.

Etaient aussi présents : M. J.-H. Lavoie, chef du département d'horticulture, M. E. Gauthier, agronome régional, M. Jules Hamel, Ingénieur de la Voirie et M. Octave Bédard, président du Cercle Agricole Ancienne Lorette, M. le Maire et Président du Cercle de l'U.C.C.

M. Alphonse Drolet ouvre l'assemblée, félicite et remercie tous les membres et les autres cultivateurs présents d'avoir si généreusement répondu à l'appel en se rendant en aussi grand nombre. Il invite les cultivateurs à faire partie de l'U.C.C. C'est une cause qui nous est chère dit-il. Agriculteurs par l'U.C.C. c'est l'organe par lequel vous pouvez vous faire entendre. Il cite quelques exemples et propose M. J.-H. Lavoie comme premier orateur.

M. J.-H. Lavoie avec son éloquence habituelle et ses paroles chaleureuses toujours appréciées par les cultivateurs de l'Ancienne Lorette, remercie M. le Président de l'avoir invité. Que vous dirais-je dit-il qui vous soit le plus utile. De quoi manque-t-on le plus. La formation de l'esprit catholique. L'Action Sociale Catholique cite comme exemple l'abeille et la fourmi. Dieu donne la raison à l'homme, à l'animal l'instinct. Ce dont on manque le plus : Ce sont des hommes de bonne volonté et ce dont on a le plus besoin : Ce sont des hommes de cœur. La justice est un lien sacré de la vie humaine. L'esprit d'observation est la base de tout enseignement. Il ne faut pas avoir peur du travail. Nous avons peur du sacrifice et peur de l'effort. Faisons comme nos

ancêtres, nos vaillants pionniers du Canada. L'instruction des jeunes, formation malheureusement trop négligée. Habittons nos enfants à lire, à s'instruire à la sortie des classes. Faisons de nos jeunes des gens d'élite pour l'avenir. Il faut faire le bien, aimer Dieu de tout son cœur, s'aider les uns les autres et compter l'un sur l'autre. Il nous faut de l'union des hommes de bonne volonté, de cœur pour sauver notre peuple canadien. Nous avons eu aussi le plaisir d'entendre M. l'Aumônier et M. E. Gauthier.

M. le Président remercie les orateurs.

P. CLOUTIER, sec.

Princeville (Arthabaska)

Une assemblée du cercle de l'U.C.C. a été tenue le 11 décembre sous la présidence de M. Gédéon Plante, du Vice-président et de MM. les directeurs.

Après la lecture faite des minutes de la dernière assemblée par le secrétaire, il est proposé par M. J.-A. Provencher, secondé par M. Louis Rivard que ces minutes soient acceptées tel que lues.

Adoptée.  
M. le Président ouvre l'assemblée par la lecture du Guide et M. l'Aumônier nous en donna l'explication.

M. J.-A. Provencher, vice-président, a su intéresser l'assemblée par une causerie sur la manière d'emballer nos produits et de l'avantage qu'il y aurait de s'organiser ensemble pour vendre ces produits et proposa que les directeurs s'assembliant afin d'étudier les sujets qui seront discutés à la prochaine assemblée.

Adoptée.  
M. le Président remercia notre Aumônier de son encouragement et aussi M. le conférencier qui mérita des louanges.

Puisse cette assemblée donner un élan au cercle de l'U.C.C. de S.-Eusèbe.

Venant RHEAULT, sec.

Saint-Malo (Compton)

A une assemblée tenue le 24 décembre à la résidence de M. Michel Pelletier, secrétaire sous la présidence de M. Wilfrid Robidas, président.

Etaient présents : M. le Curé D.-S. Houle, aumônier, MM. les

directeurs, une vingtaine de membres et quelques non membres.

Après la prière ordinaire le secrétaire a donné lecture de la dernière assemblée qui fut adoptée.

Proposé par M. Joseph Fautoux, secondé par M. Alfred Drouin que le secrétaire est autorisé de faire venir les prix des engrais chimiques, des grains et graines de semence ainsi que de la broche à clôture afin d'être au courant des prix lorsque les cultivateurs en auront besoin.

Proposé par M. Joseph Fautoux, secondé par M. Donat Robidas qu'il soit demandé au bureau chef de l'U.C.C. de Montréal, entendu que l'argent se fait bien rare et que notre cercle de l'U.C.C. n'est pas bien fort et que les cultivateurs de S.-Malo prétendent que c'est trop cher, il est résolu de baisser la prime d'entrée de moitié prix si possible.

Les directeurs prétendent qu'il y aurait beaucoup plus de membres.

Proposé par M. Joseph Fautoux, secondé par M. Eddy Boire que demande soit faite pour faire venir un conférencier pour nous donner des renseignements au sujet de l'U.C.C., car bien des gens ne comprennent pas bien ce que c'est que l'U.C.C. et ils aimeraient être plus renseignés.

La séance fut levée.

Michel PELLETIER, sec.

Sainte-Véronique (Labelle)

A une assemblée tenue le 12 décembre dans la salle du conseil à 7 heures et demie du soir. La séance s'ouvre sous la présidence de M. Adonai Richard. La prière fut faite par M. le curé Thibault, aumônier.

Etaient présents : MM. Philippe Bergogne, vice-président, Roméo Riopel, Octave Cyr, et Elie Lavoie directeurs. Aussi plusieurs membres du cercle y étaient.

Après l'adoption des minutes de l'assemblée précédente, M. A. Richard président fit une courte allocution. Il remercia les membres et les non membres d'être venus en si grand nombre. Il remercia particulièrement M. Emile Legault un nouveau membre, de s'être rendu. Ce Monsieur possède une manufacture de bois de plancher et s'occupe de la préparation de bois de tout genre.

Il est proposé par M. Roméo

Riopel, secondé par M. A. Richard que la proposition appuyée par le Conseil soit appuyée par le Cercle de l'U.C.C. de S.-Véronique.

M. le curé Thibault, aumônier nous a fait une très intéressante causerie sur le capitaliste surtout le capitaliste malhonnête nous mettant bien en garde contre ces gens qui sont les auteurs de la crise actuelle, nous donnant aussi des explications sur le capital honnête et le capital humain. C'est une causerie qui a fort bien intéressé les gens qui étaient présents. M. le curé nous a aussi donné des explications sur l'élevage du porc à bacon pour qu'il nous coûte le moins cher possible, en faisant la culture de la navette comme font les éleveurs de la Province d'Ontario.

Albert MAILLOUX, sec.

Sainte-Hénédine (Dorchester)

Lundi le 18 décembre, le cercle de l'U.C.C. de S.-Hénédine a tenu une assemblée générale de ses membres sous la présidence de M. Alphonse Dallaire vice-président du cercle.

Après la prière habituelle l'on procéda à l'élection des officiers pour le prochain terme.

Le secrétaire sera nommé à la prochaine séance.

Le cercle de S.-Hénédine peut se compter parmi les plus nombreux et les plus actifs du diocèse de Québec-Sud. En effet presque tous ont payé leur contribution comme membres de l'U.C.C.

Le recrutement pour cette année étant presque terminé, le cercle va étudier à sa prochaine assemblée qui aura lieu à la fin de janvier les meilleurs moyens à prendre pour se procurer les grains et graines de semence au meilleur compte possible. M. Joseph Ferland inspecteur des grains sera ici probablement pour nous donner une conférence sur ce sujet.

M. Paul Brunel agronome sera aussi présent. Il traitera des meilleurs moyens à prendre pour avoir un meilleur revenu.

A la demande du cercle, M. l'abbé Turmel est venu nous parler du fonctionnement des Caisses Populaires. Au cours de l'hiver nous étudierons plus en détail ces dites caisses. Comme il y a du pour et du contre, la discussion s'annonce intéressante.

Nérée MORISSETTE, sec.

## Angé-Gardien (Montmorency)

Une assemblée ayant été convoquée, à laquelle était invité M. l'abbé Chalifour, notre Aumônier Diocésain, une dizaine de cultivateurs seulement s'y étaient rendus, sous la Présidence de M. Edouard Gariépy. Étaient aussi présents, M. le Curé, aumônier local, et M. l'Agronome Pelletier, ainsi qu'un bon nombre d'autres paroissiens qui s'intéressent à l'agriculture.

Après présentation par M. le Président et quelques mots de M. le Curé, M. l'abbé Chalifour nous donna une conférence.

Après avoir salué l'assemblée, le Conférencier dit aux cultivateurs qu'ils ont bien de la chance que leur clergé s'occupe d'eux comme cela. Il n'en est pas ainsi en Ontario et dans l'Ouest, pour les autres associations agricoles. — Et, malgré cela, comment se fait-il que l'on reste si indifférent. C'est qu'on est trop individualiste, mentalité qui doit disparaître au plus tôt. Il faut s'unir plus que jamais, parce que nos ennemis s'unissent dans le Socialisme et le Communisme. Nous, nous devons nous unir dans nos associations catholiques professionnelles pour être capables de nous mettre à l'abri de ces mouvements subversifs. Prenons garde de l'oublier, parce que nous nous en apercevrons quand il sera trop tard.

L'avenir de la Province de Québec, dit-il, dépendra des cultivateurs dans une large mesure. Ils doivent comprendre qu'ils ont à protéger, en même temps que leur religion, leurs intérêts matériels qui sont, en définitive, les intérêts de la Province entière. Les autres professions ont leurs associations, et si les cultivateurs continuent à rester indifférents envers la leur, bientôt ils seront à la merci des autres. — Ils n'avaient pas de représentants au gouvernement, autrefois. Ils en ont obtenu un, grâce à leur Union. Ils devraient avoir aussi plusieurs représentants dévoués à leur cause à la Législature s'ils ne veulent pas rester en arrière. C'est par l'association qu'ils réussiront à obtenir encore cela pour le bien de leur profession.

Il dit ensuite quelques mots des Caisses Populaires. — Il dit le bien qu'elles ont fait ailleurs et ce qu'elles auraient fait ici si nous les avions adoptées plus tôt, puis il se dit heureux de savoir que la notre sera établie sous peu.

Il parle de l'équilibre qui doit exister entre les villes et les campagnes, rompu par les désertions de plus de cinquante ans, et dit que cet équilibre doit se rétablir non seulement par la colonisation par des colons de la ville retournant à la terre, mais d'abord par le maintien de nos fils de cultivateurs à leur profession. Pour que cela se fasse, il faut que tous les cultivateurs, surtout les jeunes, s'instruisent des moyens de rendre l'agriculture payante. Ils doivent s'instruire en assistant aux conférences agricoles et par des études personnelles, en particulier en suivant les cours agricoles de "La Terre de Chez Nous". "Nous désirons vous faire mieux connaître et apprécier votre profession, dit-il, mais, comment voulez-vous que nous puissions vous aider si vous ne venez pas aux assemblées; il nous est impossible d'aller vous rencontrer chacun chez vous.

"C'est l'homme qui manque à la terre, et non la terre qui manque à l'homme, dit-il, soyez donc plus fidèles à la terre.

Il encourage les cultivateurs à payer leur contribution et leur dit ce qu'on fait de leurs \$2.00 à l'U.C.C. — Puis il ajoute "C'est bien peu à côté de ce l'on vou-

drait faire. Si plus de cultivateurs payaient leur contribution, on ferait beaucoup plus parce que l'administration ne coûterait guère plus, et il resterait une bonne somme pour vous aider davantage. — A la tête de votre Union, vous avez des hommes de valeur. Suivez-les; mais, aussi, aidez-les en répondant à leur appel si vous voulez qu'ils fassent pour vous tout ce qu'ils désirent. — Soutenez aussi vos autres organisations agricoles, mais n'oubliez pas que la plus importante est votre Union qui s'occupe de l'intérêt général des cultivateurs en même temps que de leurs intérêts particuliers."

M. le Président remercie M. l'abbé Chalifour, et dit ce que l'on a pu faire par notre Cercle de l'U.C.C. au point de vue économique. Il conclut que c'est, en diminuant plutôt les chiffres, au moins \$500, qui ont été épargnées depuis trois ans par une vingtaine de membres.

M. l'agronome veut bien ajouter quelques mots pour appuyer M. le Conférencier, surtout sur la nécessité de s'instruire et de coopérer. Il dit ce que le clergé fait pour eux, en particulier dans la paroisse, et les encourage à payer leur contribution à l'U.C.C. qui n'exclut pas le Cercle agricole. "Ces deux associations se complètent plutôt, dit-il". — Puis il fait remarquer que le chiffre de \$500, donné par M. le Président peut être doublé sans crainte, et ce n'est peut-être pas encore assez.

M. le Vicaire dit ensuite ce que nous avons fait pour aider les cultivateurs à mieux comprendre leur profession et la rendre payante, malgré la grande indifférence qu'on rencontre. Il appuie sur le bien qu'a déjà fait l'instruction agricole ici par l'U.C.C., malgré les lacunes qui ont pu s'y glisser. — Puis, il demande aux cultivateurs de dire leurs besoins à la direction du Cercle. "Notre marchand est prêt à vous faire des conditions spéciales. Ceux qui s'en sont servi cette année ont fait de grosses épargnes. Nous désirons vous aider davantage: c'est à vous à nous dire vos besoins. Pour cela, venez aux réunions où vous pourrez les exposer, car vous comprenez qu'il nous est impossible d'aller vous rencontrer, chaque mois chacun chez vous pour connaître vos besoins."

Quelques membres payent leur contribution, et la séance est levée.

J.-Nap. DUMONT, ptre, sec.

## Saint-Charles Bor. (Chicoutimi)

Dernière séance de l'année tenue le 31 décembre sous la présidence de M. D. Gauthier, prés.

Tous les membres du bureau de direction étaient présents ainsi qu'une vingtaine de membres et beaucoup de spectateurs.

Après lecture du procès-verbal accepté unanimement, il est proposé par M. Jos. Laberge, secondé par M. Arthur Coulombe directeurs que M. Gérard Fortin soit élu membre de l'U.C.C.

M. le Président fait son allocution puis M. l'Aumônier la complète, avant d'entrer dans sa matière il explique les cours à domicile sur la coopération. Deux cours sont donnés par mois.

Adrien GAUTHIER, sec.

## Saint-Hilaire (Rouville)

Le cercle a tenu son assemblée le 11 décembre sous la présidence de M. Joseph-A. Désautels.

M. l'Aumônier parla de la colonisation, du socialisme et du communisme.

La question des Caisses Populaires fut ensuite discutée.

Léonide ROBERT, sec.

Il est très important d'employer sur les vergers de pompiers un engrais complet contenant suffisamment de potasse pour être sûr d'obtenir des pommes qui se transportent et se conservent bien.

## Saint-Michel

(Bellechasse)

Assemblée du Cercle de l'U.C.C. de S.-Michel tenue dans la salle du Conseil Municipal le 14 décembre 1933.

Sont présents: M. l'Aumônier, les membres du bureau de direction et une douzaine de membres.

Comme d'habitude l'assemblée commence par la prière.

Il est ensuite proposé par M. Albert Sylvain, secondé par M. Robert Morisset que M. Evariste Breton soit réélu directeur du cercle pour l'année courante.

Adoptée.

A la demande du président qui donna des explications sur le sujet le cercle a adopté la résolution suivante:

Attendu que les cultivateurs ont appris à connaître la sévérité de la loi au sujet du poids de leurs produits, beurre, patates, etc.

Attendu que ces mêmes cultivateurs achètent du commerce pour l'alimentation de leurs troupeaux dans des sacs contenant ordinairement 100 lbs mais que dans bien des cas ces sacs ne contiennent que 96-94 et même 90.

Il est proposé par M. Evariste Breton, secondé par M. Albert Sylvain et résolu à l'unanimité que notre cercle demande au ministère du commerce de légiférer de manière à protéger les cultivateurs dans ce domaine et à leur donner le droit de réclamer les dommages encourus sans frais et avec autant de droit et de sévérité qu'on en use contre eux-mêmes chaque fois qu'ils sont pris en défaut contre la loi des poids et mesures.

Les membres de notre cercle ayant également appris les difficultés auxquelles ont à faire face les bûcherons qui travaillent dans les différents chantiers de la province ont adopté la résolution suivante:

Proposé par M. Wilfrid Martineau, secondé par M. Robert Morisset que le cercle de l'U.C.C. de S.-Michel recommande à l'exécutif de l'U.C.C. d'exercer une pression auprès du gouvernement pour que les bûcherons reçoivent des compagnies ou des contracteurs qui les emploient un salaire raisonnable pour un travail.

Adoptée.

L'assemblée est ensuite ajournée.

Antonio BRETON, sec.

## Saint-Ubalde

(Portneuf)

A une assemblée tenue à la salle paroissiale le 18ième jour de décembre, à laquelle étaient présents: M. l'abbé J. Verret, aumônier, M. Albert Cauchon, V.P. MM. Patrick Auger, André Denis, Honoré Gingras, directeurs formant quorum, sous la présidence de M. Rosaire Denis.

L'assemblée a commencé par la prière, ensuite M. l'Aumônier résume les cours à domicile parus depuis la dernière assemblée, ce qui donna bien à une assez longue causerie.

Au moment où l'aumônier finissait sa conférence, il nous est arrivé trois distingués personnages: MM. Antoine Roy, Agronome du district, Napoléon Morin du service de l'horticulture et Adrien Touzin du même service,

de passage dans la paroisse pour faire une statistique sur la production et la consommation de la pomme de terre.

M. Roy nous donna une belle conférence. Il a su intéresser l'assemblée en parlant d'Union et de statistique, il a invité tous les cultivateurs à en faire partie et aussi de lire son journal. Voici deux suggestions que tous et chacun devraient s'efforcer de mettre en pratique.

M. Roy laisse la parole à M. Morin qui s'occupe de l'industrie fruitière. Quatre points sont importants nous a-t-il dit pour réussir dans cette culture: Le sol, le climat, le capital et les connaissances techniques. Chaque cultivateur devrait avoir de 6 à 12 pommiers afin qu'il ait les fruits nécessaires pour sa consommation.

Vint ensuite M. Touzin qui nous a parlé de la pomme de terre et de la loi de classification mise en vigueur depuis le mois de mai dernier.

Nos trois conférenciers ont été longuement applaudis et sont invités à revenir nous intéresser par leurs belles conférences.

Rodolphe PERRON, sec.

## Ham Sud

(Wolfe)

La réunion de notre cercle eut lieu le 18 décembre au lieu ordinaire des séances sous la présidence de M. Alcide Labrecque.

M. l'Aumônier a commencé l'assemblée par la prière habituelle.

L'allocution du Président a intéressé vivement l'auditoire, elle nous a mis au courant des résultats moyens des différentes cultures de la province d'Ontario et de Québec comparativement aux octrois accordés par chacune des deux provinces. On conclut que dans l'Ontario, le rendement moyen est supérieur à celui de notre province bien que les autorités de cette province accordent des octrois inférieurs aux nôtres. Ne nous servons pas de ces rapports pour blâmer les cultivateurs de notre Province parce que beaucoup de facteurs peuvent rendre la production de cette province voisine meilleure que la nôtre, entre autre le climat.

M. l'Aumônier donna les causes de la désorganisation du gouvernement français; en sage dirigeant il nous conseille de nous grouper autour de notre clocher, de notre clergé.

"La seule chose qui intéresse l'Eglise, dit M. l'abbé L. Adam c'est le bien-être du peuple".

Il nous en dit long au sujet des "Trusts". Ce sont les "Trusts" qui conduisent les gouvernements. Ce sont eux qui sont les seuls responsables des maux dont nous souffrons.

Il en vient à parler de l'importance de l'Union. On nous rappelle souvent que les Danois ont dû souffrir durant vingt ans avant de décider de s'unir. Ils se sont groupés et aujourd'hui ils sont les modèles du monde entier.

Georges-Henri CARRIER, sec.

L'emploi des engrais chimiques s'impose, non seulement pour augmenter les rendements, mais aussi pour assurer la qualité des produits récoltés. La potasse est très importante à ce point de vue.

## Saint-Méthode

(Frontenac)

Le cercle de l'U.C.C. a tenu son assemblée le 19 décembre, sous la présidence de M. Napoléon Rhéaume.

M. l'Aumônier a parlé de l'oeuvre du curé Labelle et il conseilla aux membres de bien s'instruire en étudiant tout ce qui a rapport à leur profession.

M. Archelas Bolduc sut démontrer la réussite de l'Union pour la défense de la langue, de sa religion et aussi de ses intérêts.

M. Patrick Tardif parlera de l'enrôlement dans l'U.C.C. avec le mot d'ordre: Réfléchissons et marchons.

M. Roméo Dubreuil sut intéresser l'assemblée par une déclaration bien choisie.

La résolution suivante fut ensuite passée:

### RESOLUTION

Proposé par M. Archelas Bolduc et résolu à l'unanimité que:

Considérant qu'un Comité juif disposant de forts capitaux s'est formé à Bruxelles dans le but de faire immigrer en Amérique et particulièrement au Canada et en Argentine les centaines de milliers de juifs que l'Allemagne juge indésirable.

Considérant que parmi ces immigrants se trouve une forte proportion de Communistes et d'anti-chrétiens.

Considérant que notre Pays doit rester chrétien et tout faire pour détruire le ferment communiste.

Considérant que ces chômeurs étrangers seraient une nouvelle charge mise sur les épaules des contribuables Canadiens.

Considérant que pour toutes ces raisons, l'Argentine a refusé d'ouvrir à cette immigration.

Le Cercle de l'U.C.C. de S.-Méthode, (Frontenac) prie le Bureau Central de l'U.C.C. de bien vouloir protester auprès du Gouvernement Fédéral de tenir les frontières de notre Pays strictement fermées à toute immigration non chrétienne et à toute immigration qui apporte le lieu d'où elle vient.

François NADEAU, sec.

Le principal effet de la potasse sur les pâturages est d'augmenter considérablement la proportion de trèfle par rapport à l'herbe.

## LA MARNE

La marne, dont la qualité varie suivant les gisements, est essentiellement du carbonate de chaux. On peut toujours l'identifier par l'effervescence rigoureuse qu'elle produit lorsqu'on y ajoute un peu de vinaigre fort ou d'un autre acide. Le seul traitement nécessaire pour la marne qui vient d'être extraite de la terre est de la faire sécher à l'air et de la broyer, ce qui permet de l'appliquer et de la distribuer uniformément sur la terre. Aucune machine spéciale n'est nécessaire pour le broyage, un rouleau agricole ou une masse improvisée font très bien l'affaire.

Les cultivateurs canadiens, dit le Chimiste du Dominion, n'ont pas encore parfaitement compris la valeur agricole de la marne. Assez souvent, les cultivateurs peuvent la trouver sur leur propriété ou dans leur voisinage, et dans ce cas, elle ne coûte que les frais de l'extraction et du charroyage. Il n'est pas nécessaire dans ces circonstances d'acheter de la chaux ou de la pierre à chaux broyée. Ces cultivateurs ont chez eux même une substance qui peut grandement améliorer leurs sols et augmenter leurs rendements. La marne ne fait jamais de mal au sol pourvu qu'elle soit appliquée en quantités raisonnables.



### Dans la famille

On vient de faire campagne en faveur de la ruralisation — c'est le terme à la mode —, de la femme terrienne.

Comme on a raison !!!

L'homme s'agitiera en vain pour demeurer sur sa terre, il lui faudra partir et s'en aller en ville, ou au village si sa femme n'aime pas l'agriculture.

Au cours de cette campagne, on a fait certains reproches à nos couvents de campagne, ou situés en campagne. Ces reproches sont peut-être mérités en partie, mais nous nous demandons s'ils ne sont pas exagérés à l'adresse de certaines institutions.

De même que certains ont exagéré en demandant à l'école primaire de tout apprendre à l'enfant, de même d'autres exagèrent-ils en demandant à nos couvents, même à nos couvents de campagne, de se transformer en écoles techniques ou industrielles.

La meilleure école technique est celle de la famille. Le couvent le mieux outillé, le mieux disposé ne la remplacera jamais. Et c'est très simple, le pourquoi de cette impossibilité.

C'est la mère de famille qui, seule, sait ce qu'elle a à sa disposition. Toutes les recettes apprises au couvent ne vaudraient rien, absolument rien si, dans la maison on ne possédait pas ce qu'il faut pour les remplir.

Au couvent on doit d'abord apprendre à lire, à écrire, à compter. On doit apprendre son catéchisme, — chose bien essentielle pour la future mère de famille, — son histoire, sa géographie, etc., la discipline, ou formation du caractère.

On doit aussi envisager, — dans la plupart des institutions, on le fait, — un certain nombre d'arts domestiques. On comprendra facilement que l'on ne peut toutefois transformer nos couvents en ateliers de tissage, de tricotage, de couture, de cuisine etc.

\* \* \*

Si on me le permet j'oserai dire certaines vérités.

La fille du cultivateur est d'ordinaire détachée de l'amour de la terre à la maison même, où elle est détournée de cette affection si nécessaire.

La femme que l'on oblige sans nécessité à écurer les animaux, — on sait quel travail dur c'est — n'encouragera pas ses filles à marier des habitants.

La femme qui est obligée de gratter les chemins, on sait encore quel dur travail cela est, encouragera-t-elle ses filles à s'exposer à faire comme elle ?

La femme, et les filles qui sont obligées d'arracher des roches, c'est encore du travail extrêmement dur, rêvent facilement à la vie des images que leur apportent les journaux ou les catalogues.

Les filles que l'on étrenne à l'écorçage du bois de papier prient Dieu de leur donner un avenir plus doux.

Les filles que les parents ne veulent pas habiller, et qui doivent aller se mettre en service pour se procurer ce que réclame leur sexe, ne prennent pas de temps à se promettre un avenir en dehors de la terre.

Toutes ces filles ne se marient pas en ville. Un grand nombre d'entre elles s'allient à des fils de cultivateurs ; mais elles souhaitent tout bas et tout haut un état de vie qui ne les obligerait pas à charroyer l'eau, à écurer, à érocher, à écorcer, à ramasser de l'abatis, etc.

Ces filles n'ont pas été déruralisées au couvent, mais à la maison.

Chez nous, on croit trop généralement qu'une femme est un chemin de fer, et voilà une des principales raisons pourquoi la femme se détourne de la terre.

Je tiens à dire ces choses pour défendre nos couvents de campagne. Nous connaissons de ces couvents et de leurs nombreuses anciennes élèves, braves et excellentes femmes de cultivateurs.

Quant aux filles de cultivateurs qui vont dans nos grands couvents de ville, elles doivent être très rares. Ces filles ne sont pas enlevées à l'agriculture par les couvents, mais par leur famille, parce que c'est elle qui décide de leur faire donner une instruction de bachelière.

Et encore là, le mal est dans la famille, non ailleurs. L'Action Catholique. Pierre DUPONT.

A RECITER

### LA VIEILLE EGLISE

Au sommet le plus haut elle est dans la clarté,  
Son clocher monte droit vers le ciel qui l'attire.  
Symbole de l'Amour et de la Foi martyre,  
La Croix se tient debout devant l'éternité.

La campagne voulut élever sa prière  
Avec l'ascension des neumes du plain-chant,  
Elle dressa sur les murs l'humble pierre des champs,  
Pour témoigner à Dieu la croyance ouvrière.

La nef est embrumée, et l'odeur se répand  
Des vœux que tout le jour laissent monter les cierges  
Pieusement brûlés par les sereines vierges,  
Dont le cantique pur ennoblit le serpent.

Dans les banes noirs, rangés en scrupuleuse ligne,  
L'usure du prie-dieu parle de piété  
Plus que les paroissiens aux feuilletés tachetés,  
Où sont les oraisons que l'image souligne.

La Table-Sainte creuse, aux endroits où les vieux  
Sont venus en pleurant prendre le viatique,  
Pour tromper leur faiblesse en un repas mystique  
Et gravir sans terreur la route des adieux.

Et les surplis francés cachant la soutanelle  
Portent le souvenir des générations  
Qui font la force et la grandeur des nations,  
En conservant la foi des choses éternelles.

Le vieux curé n'est plus, qui pour les miséreux  
Saintement dépouillait les jeûnes de sa table,  
En songeant qu'un Enfant naquit dans une étable  
Pour que les dénûments fussent moins rigoureux.

Le Temple survivra dans sa vieillesse auguste  
A tous ceux que la mort atteindra de sa main,  
Car, dans l'âme, la foi n'a pas de lendemain  
Et marque de son sceau l'éternité du Juste.

Jules TREMBLAY.

(1) Aromes du Terroir

**Nous posons à tous nos lecteurs et lectrices la question suivante: "COMMENT ATTACHER A LA TERRE NOS FEMMES ET NOS FILLES?"**

**Pour les dix meilleures réponses, nous donnerons comme prime un abonnement à "La Terre de Chez Nous" ou un volume très intéressant: "La médecine végétale illustrée" (1000 pages, \$1.25).**

**Les réponses ne devront pas dépasser trois colonnes du journal et devront nous parvenir avant le 1er février prochain.**

### Notes importantes sur les viandes

On doit toujours essuyer la viande avec un linge humide, et non la passer à l'eau avant de la mettre au feu.

Les viandes blanches demandent une cuisson longue et douce; les viandes rouges une cuisson vive et rapide.

Les viandes rôties ne doivent être salées qu'au dernier moment de la cuisson, le sel ayant la propriété de faire rejeter à la viande son jus, ce qui est au détriment de la saveur.

Au sortir du fourneau, le rôti doit reposer quelques minutes avant d'être découpé, sans quoi il perd tout le jus qu'il renferme.

Il est nécessaire de toujours faire saisir les viandes cuites au fourneau avant d'y mettre de l'eau, et cela afin d'empêcher les substances nutritives de s'écouler.

Lorsqu'on a affaire à une très grosse pièce de viande, le fourneau doit être moins chaud que pour une petite, sans quoi la pièce serait complètement carbonisée à l'extérieur avant d'être

cuite convenablement à l'intérieur.

Il faut éviter de battre à l'excès la viande de bifteck, car elle perd son jus; quelques coups de maillet suffisent pour l'attendrir. De même, on mettra très peu de beurre pour cette viande. Une trop grande quantité nuit à sa qualité.

### RECETTES

#### ROSBIF

5 livres de boeuf dans le filet,  
3 c. à table de beurre ou de suif,  
1 c. à table de farine de moutarde,  
Eau bouillante,  
Sel.

#### MODE DE PREPARATION

Essuyer la viande avec un linge humide, la saupoudrer de farine de moutarde, la mettre dans une lèche-frite et la faire saisir dans un fourneau chaud. Retirer, mettre de l'eau bouillante dans la rôtissoire et laisser cuire pendant environ 10 à 15 minutes pour chaque livre de viande. Arroser souvent et saler vers la fin de la cuisson.

### Association féminine et littéraire

Page rédigée en collaboration

**BIFTECK A LA POELE**  
1 tranche de boeuf (filet ou ronde)  
1 c. à table de beurre fondu,  
Sel.

#### MODE DE PREPARATION

Battre la tranche de boeuf et la laisser reposer quelques minutes sur une assiette après l'avoir passée dans le beurre fondu. D'autre part, chauffer très fort la poêle et faire saisir le boeuf sur les deux côtés. Diminuer la chaleur du feu et faire cuire pendant 3 à 5 minutes, selon le goût des personnes. Assaisonner. Le dresser dans un plat chaud, servir avec une sauce au beurre.

#### TOT — FAIT AU FROMAGE

Le tot fait au fromage est un plat qui se compose d'une tasse de miettes de pain rassis; 1 tasse de lait; 1 cuillerée à soupe de beurre; 1 demi-tasse de fromage doux râpé; 1 oeuf, 1/2 cuillerée à soupe de moutarde et la même quantité de sel et de quelques grains de poivre de cayenne. Ajoutez le lait aux miettes de pain dans une casserole et laissez reposer environ quinze minutes. Ajoutez le beurre et les assaisonnements. Chauffez lentement et ajoutez en brassant l'oeuf légèrement battu. Faites cuire une minute puis ajoutez le fromage râpé. Dès que le fromage est fondu, versez sur une tranche de pain grillé ou sur des biscuits croquants, sur un plat chaud. — Division fédérale de l'Industrie laitière et de la Réfrigération.

**Vous ne devez pas craindre de savoir la vérité sur votre vie**

Le célèbre professeur Sirma vous guidera la vie et vous dira comment faire pour obtenir ce que vous désirez. Nombreuses sont les personnes qu'il a déjà conduites au succès et au bonheur. Son pouvoir de lire le passé et l'avenir est merveilleux. Il donne des conseils utiles et précis concernant la santé, les affaires, les ennuis. Il vous aidera à vous faire aimer par la personne qui vous est chère. Vous connaîtrez vos vrais amis, les spéculations, les héritages que vous réaliserez et vous triompherez de vos ennemis. Laissez-le faire votre bonheur maintenant, car il ne sera qu'une fois dans votre vie. Pour profiter de cette occasion unique, envoyez-nous tout de suite vos nom, prénoms et date de naissance, écrits de votre propre main. N'attendez pas plus tard, ce sera peut-être trop tard. Adressez votre lettre au Professeur V. SIRMA (Service 2, rue Guillaumot, No 3, Paris (12e) France, Joindre 10 cents pour les frais d'écriture.)



### POUR VOUS MESDAMES!!!

#### FIL DE LIN

Pour aider au développement des arts domestiques, la Société du Fil de Lin, de Grand'Mère Qué., vous fournira du fil de lin prêt au tissage, à prix modique, couleur naturelle, avec lequel vous produirez une toile, pour les besoins de la famille et du commerce.

#### RIX:

Par 5 livres, \$0.85 la livre.  
Par 10 livres, \$0.80 la livre.  
Par 15 liv. et plus, \$0.75 la liv.  
Nous fournissons aussi le même fil blanchi sur demande. Echantillon fourni sur réception de \$0.10.

**LE FIL DE LIN B. P. 162 GRAND'MERE, QUE.**

### GRATIS

Bagues, montres, caméras, etc., plusieurs autres cadeaux. Demandez 120 paquets de graines pour vendre à 5c. Catalogue de primes gratis.



**ALLEN NOUVEAUTES Saint-Zacharie P. Qué.**

## Echos de cercles

### Conseil Municipal du Canton Turgeon

(Labelle)

A une session générale du conseil municipal du Canton Turgeon, tenue au lieu ordinaire des sessions le mardi 5 décembre, 1933, à deux heures de l'après-midi, conformément aux prescriptions du code municipal de la Province de Québec, à laquelle sont présents sous la présidence de Son Honneur le Maire Norbert Girard, messieurs les conseillers, Hector Beaudoin, Ovilla Fillion, Roméo Riopel, Octave Cyr, Adonai Richard et Albert Mailloux, il est ordonné et statué par résolution du conseil comme suit : —

Attendu que :

10. Dans le but d'aider les grosses compagnies de bois à payer de plus gros salaires et de mieux traiter le bûcheron, le gouvernement a enlevé la taxe de coupe sur le bois coupé sur les limites des mêmes compagnies ;

20. La situation n'a pas changé depuis et le bûcheron a un salaire de famine ;

30. Le même gouvernement a augmenté cette taxe pour le bois coupé par le colon ou le cultivateur sur des terres à lui concédées mais non patentées ;

40. Sans cette taxe le colon ou cultivateur pourrait gagner un peu plus et pourvoir plus convenablement sa famille ;

50. Cette taxe est enlevée au colon qu'à la seule condition que la terre où ce bois a été fait, soit ensémençée le printemps suivant, ce que le colon ou cultivateur ne peut pas toujours faire ;

60. Le bois est la seule planche de salut pour les colons et la grande majorité des cultivateurs dans ces années de crise, pour notre région ;

70. Si cette taxe n'avait pas été imposée ces dernières, le colon serait dans une meilleure situation ;

80. Si on continue à imposer cette taxe la situation du colon et de la majorité des cultivateurs de notre région, va devenir intenable.

C'est pourquoi le conseil municipal du Canton Turgeon demande au gouvernement,

10. D'abolir cette taxe pour cinq ans ;

20. De ne pas percevoir les taxes dues depuis deux ans ;

30. De concéder aux colons et aux cultivateurs des lots "dits à bois" parmi les lots déclarés incultes et qui appartiennent au Ministère de la Colonisation.

Ces demandes, quoique peu importantes en apparence aideraient beaucoup notre population et nous prions humblement le gouvernement de bien vouloir les accorder.

Il est donc proposé par le conseiller Adonai Richard, secondé par le conseiller Hector Beaudoin que, la requête ci-dessus soit adoptée.

Norbert GIRARD, maire.  
Edm. GRAMMOND, sec.-trés.

Vraie Copie des Minutes.  
Donné à S.-Véronique de Turgeon, ce douzième jour du mois de décembre, mil neuf cent trente-trois.

Secrétaire-trésorier,  
CONSEIL MUNICIPAL  
CANTON TURGEON

### Sainte-Rite

(Rivière-du-Loup)

Procès-verbal de la réunion du cercle de l'U.C.C. de Sainte-Rite, en date du 10 décembre 1933.

Le cercle de l'U.C.C. a tenu son assemblée mensuelle à l'école du village, sous la présidence de M. Pierre Deschênes. La prière en

l'honneur de Saint Isidore ouvre la séance. Puis le Secrétaire donne lecture du procès-verbal de la dernière séance qui est adopté à l'unanimité.

M. le Président présente M. l'Aumônier qui expose avec conviction les avantages de l'U.C.C. au point de vue instruction. Il faut, dit-il, que chaque membre se mette de la partie, c'est-à-dire cherche à s'instruire pour ensuite faire part aux autres de ses recherches. Pour vous aider dans ce travail, les Ministères de l'Agriculture d'Ottawa et de Québec ont à votre disposition quantité de bulletins où vous pouvez puiser une foule de conseils qui vous aideront à perfectionner vos méthodes. Vous n'avez qu'à en faire la demande, ils vous seront envoyés gratuitement. Ou encore, vous pourrez trouver au presbytère, sans qu'il vous en coûte un sou, une bibliothèque agricole, sinon complète du moins capable pour le moment de combler tous vos désirs d'étude. Que chacun de vous se spécialise dans une branche et fasse part aux autres de ses recherches et dans un an vous serez surpris de toutes les connaissances acquises à si bon marché. Alors, vous comprendrez mieux l'importance de votre Union au point de vue instruction, et vous l'aimerez davantage.

A la prochaine assemblée, nous répartirons le travail de vos réunions et tout membre devra se faire un point d'honneur et en même temps de charité de faire ce travail demandé.

Le conférencier du jour fut le Secrétaire du cercle qui parla de l'alimentation des volailles et surtout comment s'y prendre pour faire pondre les poules en hiver. Une courte discussion l'ensuivit et la séance est levée après s'être donné rendez-vous un deuxième dimanche de janvier.

Victor APRIL, sec.

### Chicoutimi

Le cercle de Chicoutimi s'est réuni le 13 décembre au lieu ordinaire sous la présidence de M. Gustave Prince.

Etaient présents : MM. Xavier Brossard, William Bouchard, Dorila Gobeil et Simon Fortin. On remarquait aussi sur l'estrade MM. les abbés François-Joseph Fortin, aumônier local et Albert Tremblay, aumônier diocésain.

L'assemblée a commencé par la prière.

Il y eut lecture du rapport de la dernière assemblée.

M. le Président remercie M. William Bouchard de son dévouement pour avoir organisé la partie récréative et remercie aussi les messieurs et demoiselles pour leur gracieux concours.

M. le secrétaire souhaila la bienvenue aux dames et dit qu'il espère qu'à la prochaine assemblée elles seront plus nombreuses.

Comme l'assemblée de la Caisse Populaire se tenait conjointement avec l'union, le secrétaire gérant a donné le rapport du fonctionnement de la Caisse de l'année et depuis sa fondation, elle a donné un profit net à ses membres de \$2,200, en cinq ans.

M. Albert Tremblay, aumônier, a donné une conférence sur la Caisse Populaire, de son fonctionnement, des avantages d'en faire partie. Aussi il a cité des exemples de certaines Caissees qui avaient été fondées en même temps. M. l'Aumônier a été fort applaudi.

On a traité ensuite la question des licences pour les cultivateurs.

Il est décidé de demander à la ville d'avoir trois jours de marché par semaine et que ceux qui ont des licences soient obligés d'aller sur le marché ces jours-là.

M. le Président donna ensuite des explications sur les Cours à domicile montrant ce que la coopération avait fait dans les pays étrangers et dans la Province de Québec. M. le Président fut bien applaudi.

Il y eut aussi de la musique et l'assemblée s'est terminée par le chant National.

Edgar CLAVEAU, sec.

### Saint-Léonard

(Nicolet)

Le cercle de l'U.C.C. a tenu son assemblée mensuelle le 18 décembre dernier à 7 heures du soir dans le soubassement de l'église, sous la présidence de notre aumônier, M. le curé. Elle a commencé par la prière.

Après lecture des minutes, il a bien voulu se charger de nous intéresser sur divers sujets d'étude sur différentes industries domestiques et locales que nous continuerons d'étudier nous l'espérons aux prochaines séances. Il nous parla aussi des économies à pratiquer qui seraient de nature à nous aider à mieux passer la crise, de la bonne classification des produits de la ferme pour le marché.

A la demande de M. le Curé, M. J.-Eddy Gauthier adressa la parole au public pour la première fois. Il nous a exposé ses idées et nous a fait connaître ses sentiments. Il se propose de faire tout son possible pour le recrutement et faire comprendre à ses confrères agriculteurs l'importance qu'il y a de s'enrôler en 1934 au moins 80% sous le beau drapeau de l'U.C.C. et qu'il y va beaucoup de notre intérêt de s'unir. Il nous a offert ses meilleurs vœux de Noël et pour l'année 1934. En terminant il a félicité M. l'Aumônier, au nom de tous, pour son dévouement car il contribue d'une large part à aider et encourager ses paroissiens. Aussi il remercia les dames et les messieurs de s'être rendus en aussi grand nombre et les invita de revenir plus nombreux si possible aux prochaines séances ce qui témoignerait beaucoup de reconnaissance et d'encouragement à notre aumônier et à la direction.

M. Azellus Hébert adressa aussi la parole.

La soirée amicale fut très intéressante et elle se termina par la prière comme d'habitude.

J.-Eddy GAUTHIER, sec.

### Préparation des peaux de mouton

Les instructions suivantes sur la façon de préparer les peaux d'agneaux et de moutons sont données par le Ministère fédéral de l'Agriculture dans le bulletin sur "La coupe de l'agneau : Étalez la peau à plat et de façon égale, la laine en dessous. Prenez une livre ou une livre et demie de gros sel et appliquez-le en une couche égale sur la peau en ayant bien soin de voir à ce que la tête et les pattes aient leur bonne part. Laissez la peau dans cet état pendant vingt-quatre heures. Vous pouvez ensuite la rouler en repliant les pattes sur l'intérieur et les côtés en longueur. Ramenez la tête vers la pointe de l'épaule, la queue et la croupe au milieu du dos, et roulez les deux extrémités pour faire une peau compacte et serrée. Liez fortement avec une grosse corde et déposez dans un endroit sec et frais.

## Importante initiative colonisatrice

La société de colonisation du diocèse de Rimouski, qui a pour président son Excellence Mgr Courchesnes, songe à entreprendre de la colonisation par groupes et contrôlée.

Afin de pouvoir obtenir les fonds nécessaires, elle a cru que la loi des sociétés de colonisation, telle qu'elle existe, devrait être amendée à la prochaine session.

Nous sommes heureux de pouvoir communiquer à nos lecteurs le texte d'un mémoire qui vient d'être soumis au Ministre de la Colonisation et le sera au Premier-Ministre de la Province dans quelques jours.

Nous espérons que ce projet recevra l'appui de tous les députés de la région. On nous assure qu'il a déjà celui du Dr Moreault, député du comté de Rimouski, qui se serait chargé de se faire le porte-parole de la Société auprès du Premier-Ministre et de lui soumettre lui-même cet important mémoire dont voici le texte :

### A L'HONORABLE PREMIER MINISTRE DE LA PROVINCE DE QUÉBEC ET A L'HONORABLE MINISTRE DE LA COLONISATION.

La Société de colonisation du diocèse de Rimouski expose respectueusement :

Qu'elle veut établir des colons sur des lots, conformément aux dispositions de l'article 12 de la Loi des sociétés de colonisation ;

Qu'elle est d'avis que le défrichement des lots, la construction de bâtisses, l'achat et l'emploi initial des instruments de culture devrait se faire sur une **BASE COOPERATIVE** ;

Qu'on pourrait ainsi établir des colons, avec un maximum d'efficacité et un minimum de frais sous l'impulsion et l'administration de la Société, qui ne recommanderait l'établissement définitif d'un colon, à son apport propre, qu'après s'être assurée d'une part de la possibilité de tirer du lot sa subsistance et celle de sa famille, et d'autre part de la compétence du colon comme cultivateur ;

Qu'un défrichement coopératif ainsi surveillé et contrôlé pourrait donner à la colonisation un essor considérable et un développement qui entraînerait des dépenses moindres que sous tout autre système ;

Qu'il est impossible à notre société de réaliser ses projets vu que la loi telle que faite ne lui accorde pas d'autres ressources que les contributions volontaires de ses membres, des particuliers et des municipalités, et que la part de l'état ne peut dépasser un montant égal au tiers de ce qui a été ainsi fourni volontairement ;

Que le dessein que nous nous proposons, vu son caractère et son ampleur ne saurait être réalisé sans un appel au trésor public et sans la coopération du Ministre de la Colonisation, dont notre société n'entend pas méconnaître l'autorité ;

Nous demandons en conséquence respectueusement que la loi soit élargie et amendée de manière à permettre au Ministre de la Colonisation de nous fournir l'appui et les fonds nécessaires pour atteindre un but qui, nous n'en doutons pas, obtiendra l'adhésion et l'approbation du Gouvernement ;

Nous avons pensé que l'addition d'un paragraphe à l'article 9 de la loi des sociétés de colonisation suffirait et nous vous prions de soumettre à vos officiers en loi la rédaction ci-dessous qui, tout en permettant l'octroi de fonds à être dépensés par la société de la colonisation, nous paraît sauvegarder le contrôle du Gouvernement sur les dépenses des fonds qui nous seraient alloués :

"Il est loisible au Ministre de payer à une société de colonisation toutes ou parties des dépenses encourues et à encourir pour le défrichement, la mise en culture, la construction de maisons d'habitation et bâtiments de ferme, l'achat de cheptel et instruments de culture, aux fins de l'établissement de colons sur des lots réservés en vertu de l'article 12 de la présente loi, pourvu que les projets et les montants nécessaires à leur réalisation aient au préalable été approuvés par le Ministre, et que les deniers publics soient dépensés sous sa surveillance et son contrôle".

La Société de Colonisation du Diocèse de Rimouski,

Par : † GEORGES COURCHESNES,  
Evêque de Rimouski,  
Président.

J.-E. SIROIS, ptre,  
Secrétaire.

L'article 12 de la Loi des Sociétés de Colonisation dont il est fait mention au début du mémoire se lit comme suit :

"Toute société peut en tout temps adresser au ministre de la colonisation, et des pêcheries une demande de terres pour les colons qu'elle veut établir, et le ministre, s'il juge la demande opportune, peut, avec l'approbation du lieutenant-gouverneur en conseil, indiquer à la société un ou des cantons ou une partie ou des parties de canton pour ses opérations.

"Les lots de ce ou de ces cantons ou de cette partie ou de ces parties de canton sont réservés pour les colons envoyés par cette société, lesquels ont la préférence sur tous autres, aux prix et conditions voulus par la loi et les règlements pour la vente des terres de la couronne.

"La société doit établir sur ces terres dans les délais voulus par arrêté en conseil, le nombre de colons indiqué par cet arrêté ; dans le cas contraire, il est loisible au ministre de la colonisation, et des pêcheries de vendre les terres à d'autres personnes.

"Dans tous les cas, aucun canton ou partie de canton ne peut être ainsi réservé pendant plus de trois ans."

Les pouvoirs additionnels qu'on veut ainsi faire conférer aux sociétés de colonisation leur permettraient de faire un travail efficace. Actuellement elles n'ont que peu ou point de ressources financières à leur disposition et quelles que soient les bonnes intentions qu'on ait eues en adoptant la loi qui les a créées, comme cette loi ne leur fournit pas le nerf de la guerre, l'argent, en quantité suffisante, elles ne peuvent prendre aucune initiative qui ait un peu d'ampleur.

L'Echo du Bas Saint-Laurent.

## Bonne entente et parfaite union

Le titre est vague, le sujet est vaste ; aussi, nous ne songeons pas à le traiter dans son ensemble, au cours d'une simple causerie.

Bonne entente ! que signifie ce terme : l'accord entre personnes intéressées dans un même projet ; c'est vrai, mais ne faut-il pas que chacune de ces personnes accepte et reconnaisse l'accord, au point de vue intérêt général et n'est-il pas vrai que pour certains, la bonne entente a sa raison d'être et dure en autant que ça fait leur affaire, disons le mot, que ça leur profite.

Et c'est justement là, la première erreur, celle qui entraîne une foule d'autres à sa suite ; en autant que tous ceux qui sont intéressés dans une affaire sont loyaux et consciencieux, tout marche bien, mais si un membre, un seul, vise son intérêt personnel, au détriment de la collectivité, on peut dire : adieu, la bonne entente.

Nous dirons plus, il arrive souvent que c'est cet intéressé, cet égoïste, qui crée la zizanie dans un groupe ; sous prétexte d'éclairer les autres membres, il travaille à faire planter des doutes sur l'administration et si la confiance n'existe plus, l'accord est appelé à disparaître.

Une des principales causes de mésentente est, dans beaucoup de cas, l'intérêt pécunier, c'est cette question de piastres et de sous qui amène le plus souvent la discorde.

\* \* \*

En signalant ces faits, notre but est de bien établir que pour assurer le succès d'une association, une bonne entente est indispensable et qu'il est nécessaire que les questions d'intérêt personnel disparaissent devant l'intérêt général.

L'Union Catholique des Cultivateurs a un avantage marqué sur beaucoup d'autres organismes, chez elle la question économique est secondaire, elle suit de loin la question sociale et éducative, et c'est pour cette raison que nous nous permettons de traiter de la bonne entente au point de vue professionnel parce qu'il nous semble que c'est là qu'elle s'impose, dans l'intérêt bien compris de notre classe agricole.

Il existe dans la Province de Québec, un bon millier de paroisses rurales, l'U.C.C. a un cercle dans plus de 600 de ces paroisses et, il nous faut bien en convenir, dans bon nombre de ces dernières, l'U.C.C. ne groupe pas la majorité des cultivateurs, tandis que d'autres paroisses réalisent une quasi unanimité.

Pourquoi ? D'abord, hâtons-nous de le dire, dans les paroisses où l'U.C.C. n'a pas de cercle, la cause est due à ce qu'une propagande quelconque n'a pas été faite ; les quelques membres isolés que notre association y possède n'ont pas le soutien indispensable qui leur permettrait de fonder un cercle ; nul doute que ça viendra avant longtemps. Les pionniers comptent sur la jeunesse qui s'élève, qui grandit et qui bientôt, nous dépassera.

En effet, il existe encore, à travers la Province, bon nombre de braves gens qui ne calculent les bénéfices d'une affaire que par son apport financier : ils nous font penser à un vieil avare qu'un riche voisin allait inviter pour assister à un grand repas et dont le premier mot fut : Vous êtes bien aimable, mais... combien que ça va me payer ?

Eh oui ! il faut bien le dire, nous avons encore chez nous des hommes qui ne rentrent pas dans la seule organisation professionnelle agricole de notre Province parce qu'ils ne savent pas combien ça va les payer.

Ils ignorent ou ils feignent d'ignorer que l'union fait la force, que le fait de travailler au développement économique de notre agriculture est un gage, une assurance de prospérité, sinon pour le présent, du moins pour un avenir assez rapproché.

La classe agricole souffre chez nous de la mévente des produits du sol, certains de ses membres estiment que la production est trop forte par rapport à la population, alors que ce sont les produits eux-mêmes qui ne conviennent pas à la consommation. N'est-il pas permis d'affirmer que si tous les cultivateurs faisaient partie d'un cercle d'études, il leur serait possible de réagir contre la situation. Si la bonne entente existait dans le choix des semences à confier au sol, dans les soins à apporter au cours de la végétation, dans la classification pour la vente, il y aurait certainement possibilité de reconquérir les marchés de notre Province et tout particulièrement celui de Montréal.

Malheureusement, il n'en est pas ainsi, chacun veut travailler à sa guise sans s'inquiéter de ses voisins, **tant qu'il n'y aura pas de cercles d'études dans chaque paroisse et que tous les membres n'assisteront pas à toutes les réunions pour discuter ensemble et surtout se mettre d'accord sur un programme à suivre, il est impossible d'espérer un progrès tangible.**

Nous avons de bons agronomes dans tous les comtés, il y en a même qui ont des connaissances extraordinaires, ne serait-il pas plus avantageux de recourir à eux en groupe, au lieu de leur demander des renseignements individuels et quelquefois des visites coûteuses qui arrivent tardivement, étant donné le grand nombre de demandes.

Nous l'avons dit, nos agronomes sont dévoués et compétents, s'il en existe encore quelques-uns qui sont aveuglés par la politique, l'espèce en est rare ; on peut avoir toute confiance à ceux qui travaillent activement. Ne seraient-ils pas plus satisfaits de rencontrer tous les cultivateurs d'une même paroisse dans une réunion paisible, afin de leur expliquer ce qu'ils doivent faire pour remédier aux maux dont ils souffrent ; les résultats d'une conférence bien élaborée seraient certainement plus avantageux qu'un entretien individuel au cours duquel l'intéressé hésite souvent à se faire expliquer quelque point qui lui paraît obscur.

Ce qu'il faut à l'heure actuelle, c'est une bonne entente entre tous les cultivateurs d'une même paroisse et que cette entente soit surveillée et guidée par une compétence reconnue en la matière, nous avons nommé l'agronome.

Quand chaque paroisse sera bien organisée, quand elle possèdera un cercle d'études florissant, il sera facile d'unir en un faisceau solide toute une région, tout un diocèse et cette union sera d'autant plus avantageuse pour tous que les possibilités d'exploitation rurale sont à peu près identiques ou sinon plus en mesure de se compléter.

Et complément indispensable au succès, un organisme central, groupant à la fois les cercles d'études et les unions diocésaines doit assurer la parfaite union ; ceci est d'autant plus nécessaire que l'étendue de notre Province nécessite la cohésion des efforts et permet le soutien de toutes les bonnes volontés.

\* \* \*

N'est-ce pas ce que l'U.C.C. offre à la classe agricole tout entière, une bonne entente et une parfaite union, que demande-t-elle, sinon le bien-être de notre population rurale, la protection efficace par les autorités gouvernementales en suggérant les réformes nécessaires à l'amélioration de notre agriculture dans un esprit de paix et de justice sans vouloir un seul instant empiéter sur les droits des autres classes de la société.

Pour exprimer toute notre pensée sur le sujet, nous nous permettons d'ajouter qu'il serait avantageux, autant pour la classe agricole que pour les dirigeants responsables que les différentes organisations de paroisses et de comtés soient plus unies, travaillant pour une même oeuvre elles devraient suivre la même voie en ne visant qu'à un même résultat.

Que la bonne entente existe entre tous nos cultivateurs et qu'une parfaite union se fassent entre les différents organismes qui désirent sincèrement la fin de la crise et la prospérité de notre Province. La saison des vœux s'achève, que celui-ci se réalise, 1934 devrait voir renaître le bonheur non seulement dans nos campagnes mais aussi dans nos villes.

\* \* \*

En effet, la bonne entente de la classe agricole ne suffirait pas à elle seule à rétablir la situation, il faut que la population des villes fasse sa part et elle ne peut mieux y réussir qu'en donnant la préférence aux produits agricoles de notre Province.

A l'heure actuelle, trop de citoyens achètent dans les magasins sans s'inquiéter de la provenance des articles qui leur sont offerts ; c'est une grave erreur qui gêne grandement le retour à la prospérité. Encourager les nôtres devrait être le mot d'ordre pour 1934. Peut-on espérer que l'industrie reprendra jamais son essor, si son principal client, le cultivateur ne vend pas ses produits.

Serons-nous plus avancés parce que nous aurons acheté des produits du sol, des produits manufacturés, provenant des autres Provinces et de l'étranger, si nos cultivateurs et nos ouvriers ne reprennent pas le dessus, avons-nous le droit d'oublier que l'argent que nous laissons dans les magasins pour nos achats serait mieux

## Camions passés au lait de chaux pour les bestiaux

Tout le monde sait peut-être que les trains à bestiaux sont blanchis à la chaux mais ce que tout le monde ne sait pas, c'est que ce blanchissage sanitaire est l'oeuvre de la Division de l'hygiène des animaux du Ministère fédéral de l'Agriculture. Aucune des précautions nécessaires pour empêcher les maladies d'entrer au Canada n'est omise. Des inspecteurs de wagons à bestiaux sont maintenus à trente centres de chemins de fer, d'un bout à l'autre du pays. Tous les wagons qui arrivent à ces points ou qui passent par ces points sont nettoyés et désinfectés sous surveillance, à moins qu'ils ne portent la preuve de l'avoir déjà été.

On appose sur ces wagons des cartes indiquant la date de l'inspection et le nom de l'inspecteur qui a surveillé les travaux. On nettoie et on désinfecte également de la même façon, avant de les relâcher, les wagons de chemin de fer qui ont transporté des produits soumis aux restrictions, comme les cuirs et les laines. Tous les parcs à bestiaux sont nettoyés et désinfectés et maintenus dans un bon état sanitaire. Pour désinfecter les wagons et les cours on se sert de lait de chaux contenant un désinfectant approuvé à la force voulue. Au cours de l'année qui s'est terminée le 31 mars 1933, 68,046 wagons avaient été désinfectés sous surveillance.

## La lutte contre la tuberculose bovine

On enregistre de grands progrès au Canada dans la lutte contre la tuberculose bovine et le Ministre fédéral de l'Agriculture a réussi à obtenir l'appui des organisations de la santé publique, des laitiers et des propriétaires de bestiaux qui tous insistent pour l'adoption de systèmes plus énergiques et plus concrets. La demande d'aide a augmenté à tel point que ce problème est devenu en ces dernières années le grand facteur en ce qui concerne le personnel et les dépenses de campagne du Service Sanitaire des Animaux. Ce travail a dépassé même les ressources du Service, qui s'est vu obligé de le limiter, malgré l'importance de l'entreprise.

"Je désire faire remarquer" dit le Directeur Général du Service Vétérinaire, dans son rapport qui vient de paraître, "que ce travail est cumulatif. Les troupeaux qui sont éprouvés séparément devraient l'être au moins une fois par an tandis que dans les zones réservées on peut heureusement, en général, attendre trois ans pour faire de nouvelles épreuves dans les districts où l'infection est peu élevée, mais pas plus longtemps.

"Nous ne pouvons espérer faire des progrès satisfaisants si les contre-épreuves sont négligées. Il y a aujourd'hui près de deux millions de bovins sous les systèmes du Ministère de l'Agriculture, ces contre-épreuves sont donc actuellement très nombreuses et s'opposent naturellement à une augmentation dans le nombre des premières épreuves que nous pouvons entreprendre avec notre personnel actuel. Outre les contre-épreuves générales et les contre-épreuves annuelles des troupeaux sous le régime d'accréditation et le régime de troupeaux sous surveillance, il y a les premières épreuves des bovins inscrits dans ces zones et des troupeaux qui en font partie."

**BONNE ENTENTE ET PARFAITE UNION...**

(Suite de la page 216)

placé en servant à payer des produits achetés dans notre Province qu'en s'en allant ailleurs, là, d'où il ne revient jamais.

Nous savons bien que beaucoup disent que ce n'est pas avec un montant de quelques piastres que l'on changera la situation, c'est vrai, mais si chacun en dit autant ces quelques piastres forment en fin de compte un chiffre imposant; les petits ruisseaux font les grandes rivières.

C'est pourquoi après avoir recommandé la bonne entente et la parfaite union à la masse de nos ruraux, nous nous permettons de demander à nos populations des villes d'agir de même et de ne rechercher le bonheur que dans la justice et dans la charité; n'est-ce pas pour avoir trop oublié ces grands principes humanitaires que nous souffrons les maux du présent. N.S. Père le Pape et les grands chefs de notre Eglise nous indiquent clairement la bonne voie, sachons la suivre, notre avenir en dépend.

**R. M. P.****Entre Voisins**

(Suite)

**JULES.** — Il est certain, que si on était capable de faire ce que les agronomes nous conseillent, on devrait réussir un peu mieux, mais on a pas d'argent.

**PAUL.** — Oui, c'est pour cela, si on avait de l'argent, on serait capable de faire comme les autres.

**HENRI.** — C'est justement, parce qu'on n'a pas d'argent, que l'on devrait se débarrasser des vaches pensionnaires, qui ne donnent pas suffisamment de lait pour payer leur pension. C'est un des moyens de réduire le coût de production du lait.

**PAUL.** — Si on était capable d'acheter de la moulée, les vaches donneraient plus de lait.

**JULES.** — Oui servir de la moulée à une bonne vache, c'est payant, mais ce n'est pas économique, d'en servir à des vaches ayant un faible rendement laitier. Le mieux, c'est d'envoyer les vaches pensionnaires à la boucherie.

**HENRI.** — Tu me rappelles, ce qu'un conférencier disait récemment, en parlant de la sélection des vaches. Il disait, qu'il n'était pas juste de dire, des vaches pensionnaires pour des vaches qui ne donnent pas suffisamment de lait pour payer leur pension. Un pensionnaire, au sens large du mot c'est quelqu'un qui paye pour être logé, nourri, etc., une vache, qui ne donne pas un revenu raisonnable pour payer sa pension, ce n'est pas une vache pensionnaire, mais c'est une vache parasitaire, parce qu'elle vit aux dépens des autres vaches du troupeau.

**PAUL.** — Quoi, des vaches parasitaires?

**HENRI.** — Oui, un parasite, c'est un être qui vit aux dépens des autres. Les vaches, qui donnent moins de 4,000 livres de lait, ce sont des parasites. Les agronomes nous prêchent de faire de la sélection, ils ont raison, parce qu'ils savent qu'on travaille toute l'année pour faire vivre nos vaches, au lieu d'en retirer un revenu raisonnable. C'est pourquoi, il n'est pas surprenant de voir chaque année, la situation déplorable dans laquelle se trouvent un certain nombre de cultivateurs. Ils semblent, apparemment, ne pas prendre les moyens pour améliorer leur situation.

**PAUL.** — On est pas capable, d'avoir seulement des bonnes vaches.

**JULES.** — Il y a bon et meilleur. Il faut commencer la sélection en enlevant les plus mauvaises laitières.

**PAUL.** — Mais il faudrait être un expert, pour juger les vaches à l'oeil.

**HENRI.** — Il ne faut pas juger seulement à l'oeil, il faut se servir de la balance. Ce qu'il faut faire, c'est de peser le lait de chaque vache à chaque traite.

**PAUL.** — On a pas le temps de faire cela. Si on s'amuse à toutes ces affaires-là, on aura pas le temps de faire notre ouvrage.

**HENRI.** — Peser le lait des vaches à chaque traite, c'est loin d'être du temps perdu, c'est une chose indispensable, si on veut faire de la sélection.

**PAUL.** — Quand bien même que je pêcherais le lait de mes vaches, elles ne donneront pas plus de lait. On le sait bien, si nos vaches nous payent, par les chèques de la boucherie.

**HENRI.** — Oui Paul, tu viens à le savoir, mais il est souvent trop tard. Je suis certain, que tu en as dans ton troupeau des vaches parasitaires. Tu travailles toute l'année pour faire vivre ces vaches là, au lieu d'en retirer un revenu raisonnable.

**PAUL.** — Quand on a beaucoup de vaches, on a plus de lait!

**HENRI.** — Je suis aussi bien de te le dire immédiatement; tu es un de ceux, qui gardent trop de vaches. La preuve, c'est que tu ne peux pas les nourrir convenablement. Tu ménages sur le foin, tu n'as pas assez de racines, tu n'as pas de silo et tes vaches n'ont pas assez d'herbes au pâturage. Si tu en vendais quelques-unes, tu pourrais soigner les autres un peu mieux.

**JULES.** — Dans tous les cas, il n'est pas pour les vendre ce soir, ses vaches parasitaires, c'est comme ça que tu les appelles. On va aller à l'étable, voir ton jeune taureau, avant de partir.

**PAUL.** — (En s'en allant à l'étable) J'ai hâte de voir, s'il est plus beau, que le taureau du père Charles.

**JULES.** — (rentrant dans l'étable) Je crois que tes vaches sont plus grasses que l'hiver passé.

**HENRI.** — Oui, elles sont en meilleures conditions. L'année dernière, au vêlage, mes vaches étaient trop maigres. Je m'étais proposé d'en avoir plus soin, cet hiver.

**PAUL.** — Oui, mais ça te coûte plus cher.

**SOUSCRIPTION EN FAVEUR DES SYNDICATS CATHOLIQUES ET DE L'UNION DIOCESAINE DE L'U. C. C. DE SHERBROOKE**

LE TIRAGE DU 50 DOLLARS QUI DEVAIT AVOIR LIEU LE 16 DECEMBRE A ETE REMIS AU MARDI, 13 FEVRIER 1934.

— 0-0-0 —

Les personnes qui ont des livrets en leur possession pourront donc s'occuper d'en faire la vente d'ici au 8 février.

— 0-0-0 —

A cette date elles voudront bien retourner les livrets vendus ou non.

— 0-0-0 —

Pour obtenir des livrets ou pour toute demande de renseignements au sujet de cette souscription-tirage, veuillez vous adresser à l'Organisatrice, Mademoiselle Emerentienne Couture, 38 rue Gillespie, Sherbrooke.

— 0-0-0 —

Cette souscription est sous le haut patronage de Son Excellence Monseigneur A.-O. Gagnon, évêque de Sherbrooke.

**HENRI.** — Oui, c'est vrai, mais j'ai fait une bonne récolte, cette année et je peux soigner à mon goût.

**JULES.** — Je ne croyais pas, que tu avais acheté un si beau taureau. Il est gros pour son âge.

**PAUL.** — Oui, il est gros et il a une meilleure apparence, que celui du père Charles. Il est plus gras.

**HENRI.** — Il n'est pas bien gras, mais il le paraît plus, parce qu'il est bien balancé. Regardez comme il a une belle tête, une ligne de dos bien droite, une croupe longue et large, et remarquez surtout, comme il a une poitrine large et profonde.

**JULES.** — C'est bien toi, qui a le meilleur taureau de la région. Tu peux bien être satisfait de ton achat.

**HENRI.** — Dans tous les cas, je vous dis que je suis bien content d'avoir demandé l'agronome, pour m'aider à acheter mon taureau.

**PAUL.** — Ça ne lui coûtait pas d'aller avec toi?

**HENRI.** — Au contraire, il paraissait bien content. Je vous assure, qu'il s'est montré bien dévoué pour moi. Il y a bien des détails, que je n'aurais pas vus, s'il ne me les avait fait remarquer. De plus, c'est encourageant pour eux, de voir qu'on s'intéresse à suivre leurs conseils.

**PAUL.** — Où as-tu rencontré l'agronome pour lui parler de cela?

**HENRI.** — La semaine dernière. Il est venu à notre assemblée de l'U.C.C. Avant de partir, je lui ai dit, que je voulais m'acheter un taureau pur-sang. Alors il m'a dit: — La semaine prochaine, jeudi probablement, je vais à Sherbrooke. Si vous êtes capable de venir avec moi, il me fera plaisir de me rendre, vous faire visiter quelques bons éleveurs, des environs de Sherbrooke. Il n'est pas nécessaire, d'avoir un taureau importé pour un troupeau croisé. Je suis certain, que nous pourrions trouver, par là, un taureau qui fera votre affaire.

**PAUL.** — Comme ça, l'agronome n'aime pas les taureaux importés?

**HENRI.** — Naturellement, il n'est pas contre l'achat de taureaux importés, mais lorsque c'est possible, il préfère encourager les éleveurs de la région.

**JULES.** — Il a parfaitement raison. Si on pouvait vendre nos animaux à un prix raisonnable, ça serait plus encourageant pour nous; car pour faire des améliorations, il faut de l'argent. On aura de l'argent, en autant qu'il nous sera possible de vendre nos animaux.

**PAUL.** — Oui, on a toutes les misères à vendre nos animaux. Si le beurre se vendait plus cher, on aurait plus d'argent. Plus ça va, plus on tire le diable par la queue. Ça prend tout, pour ne pas faire banqueroute.

**JULES.** — Si on avait fait les améliorations dans les bonnes années, comme Henri l'a fait, on aurait de meilleures récoltes et on pourrait soigner nos animaux beaucoup mieux.

**PAUL.** — On est pas tous capables, d'avoir un système de rotation comme celui d'Henri.

**HENRI.** — Un système de rotation, il ne faut pas se faire de montagnes avec cela. C'est, en un mot, une meilleure organisation de la ferme. C'est un des moyens de ne pas épuiser la terre, en laissant des champs, en prairies, pendant 5 ou 6 ans. C'est le meilleur moyen, d'avoir de bonnes récoltes. Cette année, j'ai fait une grosse récolte d'orge et d'avoine et une bonne récolte de choux de siam. C'est pourquoi, je suis en état de soigner mes animaux, mieux que par les années passées.

**PAUL.** — On n'est pas pour parler de ces affaires là toute la nuit. Il est assez tard. On va aller se coucher. Demain, il faut travailler. On ne fait pas d'argent, sur nos terres, mais il faut travailler quand même.

**JULES.** — C'est vrai, il est assez tard. Bonsoir Henri!

**HENRI.** — Attendez un peu. J'oubliais de vous dire que, mardi soir, on doit avoir une assemblée de l'U.C.C. Si vous êtes capable de venir, ça me ferait bien plaisir. On va avoir une très belle assemblée. Le conférencier parlera du contrôle laitier.

**JULES.** — Si vous avez une assemblée mardi prochain, je te promets de m'y rendre.

**PAUL.** — Bonsoir Henri!

**HENRI.** — Bonsoir les amis!  
E.P.

(à suivre)

**Notes**

Dans la concurrence internationale pour les marchés, jusqu'aux arachides (pistaches de terre) sont classées et triées.

La plantation du kolatier a beaucoup augmenté en ces dernières années, dans l'Afrique occidentale, où l'on mâche la noix de cet arbre comme stimulant.

**A la Rivière Solitaire**

Montréal, 4 janvier 1933

Le Service de la Colonisation du Pacifique Canadien nous fait parvenir la lettre suivante, signée par un Retour à la Terre établi dans la paroisse de S.-Monique de Rollet, où, s'il faut en juger par le teneur de cette lettre, l'activité règne en ce moment, un contraste avec ce qui se passe ailleurs:

Rivière Solitaire,  
26 décembre 1933

Mon cher Jacques:

Tiens, je vas répondre à tes trois ou quatre dernières lettres et je vas te dire la raison pour laquelle je ne l'ai pas fait plus tôt; c'est simple comme deux et deux font quatre. J'ai été trop occupé, mon Vieux.

Depuis ma dernière, je pense que j'ai dû t'écrire quelques jours avant la Toussaint, j'ai été occupé comme un cabaleur, la journée qui précède le jour de la votation: J'ai fini de creuser mon puits et je l'ai boisé; j'ai fait des améliorations à ma cabane; je me suis fait du bois pour les besoins de la cuisine et pour me chauffer. Tu sais, vieux Sirop, qu'un "Canayen" qui a froid, même aux yeux, c'est pas riche!

Et c'est pas tout, j'ai une cinquantaine de mille pieds de bois à faire. Je coupe ça avec Chose de Lachine, un bon gars qui me surprend tous les jours, car après tout, dans le travail du bois je pense qu'il savait juste ses grosses lettres, mais c'est un gars qui est travaillant, adroit et courageux, et je te dis qu'avec l'expérience de cet hiver et un autre comme celui-ci il va savoir où donner son coup de hache. On a à peu près trois quart de mille de charroyage avec nos billots, que nous faisons attelé, en double, s'il vous plaît, le boeuf du voisin et le mien. Je pense bien qu'on fera des sous avec notre besogne de cet hiver.

J'oubliais de te dire que les nouveaux colons sont enfin arrivés et je te dis, vieux Loup, que ceux que j'ai rencontrés semblent du vrai bon monde. Ils ne se gênent pas du tout pour te dire qu'ils sont sacrement contents d'avoir une chance de se dégourdir les bras et de travailler pour leur propre compte. Il y en a tout un groupe d'établi près du Lac Provencher dans le Canton Montbeillard et il paraît que leurs familles viendront les rejoindre bientôt. Elles voyageront par North Bay pour venir débarquer à Provencher, à quelques milles de S.-Augustin de Montbeillard.

Comme c'est le temps des souhaits, en terminant, je te souhaiterai une bonne et heureuse année, et comme Retour à la Terre qui s'est tiré d'affaire, comme d'ailleurs beaucoup d'autres dans la colonie, je souhaiterai que l'on continue d'administrer le remède Plan Gordon en plus larges doses. On pourra ajouter tous les autres bons ingrédients que l'on voudra, pourvu que l'on continue d'administrer un remède aussi efficace contre la maladie du Chômage. En te serrant la patte, des saluts, mon Vieux! PHILEMON.

**Notes**

L'évaluation préliminaire de la récolte de blé des trois provinces des Prairies est de 264 millions de boisseaux contre 408.4 millions de boisseaux en 1932 et 301,181,000 boisseaux en 1931.

Les exportations canadiennes sur le Royaume-Uni pendant les premiers neuf mois de cette année accusent une forte augmentation sur l'année dernière, spécialement pour le blé, la farine, le bétail et le bois.

## L'abeille caucasienne

par M. Léo Traversy, inspecteur-apiculteur

Le Père Baboz, jésuite, savant apiculteur français, nous dit : "Il n'y a rien de comparable à l'affection d'un apiculteur pour ses abeilles, que celle qu'il a naturellement pour tous ses confrères", surtout pour ceux qui sont disparus et notre ancien président Monsieur Charles Péloquin renchérisait en disant que les apiculteurs sont tous parents. Permettez que j'unisse ma voix à celle des autres confrères ici présents pour rappeler à notre souvenir nos chers disparus de l'année : notre bon Dr A.-D. Comiré, directeur organisateur de notre société et M. Levac président "Des Producteurs de Miel de Québec".

Depuis trois ou quatre ans, à chaque fois que j'ai eu l'honneur de m'entretenir avec vous, je vous ai dit un mot de la valeur incontestable de l'abeille caucasienne et des grands avantages qu'il y aurait non seulement de l'adopter mais d'en faire une race de prédilection dans la Province de Québec et de considérer comme non venues toutes autres races qui tenteraient de la faire disparaître.

Si vous consultez les statistiques de 1927 à 1932 inclusivement, vous trouverez une perte d'hiver de 75,728 colonies d'abeilles sans utilité pour personne, sans compter les colonies d'abeilles loqueuses brûlées depuis trois ans et dont le montant d'indemnité s'élève à environ \$60,000.00. Vous conviendrez que ces chiffres sont énormes et je me demande avec vous s'il n'y aurait pas moyen de réduire à son minimum la mortalité de nos abeilles dans la Province. Durant les années de bonne récolte nous importons à chaque année, environ cinq mille paquets d'abeilles et douze mille reines des Etats-Unis, qui sont susceptibles de nous transmettre le microbe de la loque américaine, abeilles qui seront en pleine dégénérescence au bout d'une couple d'années puisqu'elles sont ici dans la Province à l'état d'adaptation au lieu d'être à l'état d'acclimatation et de naturalisation comme pourrait l'être l'abeille caucasienne habituée, naturalisée aux régions froides des Monts Caucases en Russie.

Vous me direz peut-être, qu'il n'est pas nécessaire de faire l'importation d'abeilles noires de Russie, n'avons-nous pas une abeille noire du Pays? — A la bonne heure, notre abeille du Pays comme il convient de l'appeler, cette abeille plus que centenaire, sans aucune tentative de sélection, d'amélioration, on l'a bêtement supplantée par l'introduction de reines Italiennes originaires du littoral de la Méditerranée ou du Sud des Etats-Unis; abeilles qui n'ont rien de commun avec la rigueur de nos hivers et de notre climat.

Pour trouver les vestiges de notre race d'abeilles noires du Pays il faut aller dans la région du Bas de Québec, dans le Comté de Matane et qui sait, peut-être en trouverions-nous dans l'Acadie, dans les environs où Evangéline a tant pleuré sur le sort de sa Patrie désolée.

En vous présentant l'étude de l'abeille caucasienne, j'ai tout lieu de croire que l'adoption sera parfaite puisque sur tout rapport, elle a les qualités d'acclimatation, de naturalisation et de prévoyance de notre abeille noire du Pays.

Nous vivons les jours d'une crise qui semble vouloir s'éterniser et l'apiculteur durant cette période de difficultés économiques, doit penser qu'il a deux choses à faire, je veux dire qu'il doit viser à diminuer le coût de revient d'une livre de miel par le choix et la sélection d'une race d'abeilles qui donnera les meilleures garanties de survivance et de rendement dans le milieu où elle doit développer toutes ses facultés; principes qui m'ont servi de base au développement d'une thèse intitulée : "L'Hérédité chez l'abeille", travail lu à la convention de 1929 et publié dans l'abeille et l'Erable du mois de mars 1930.

La race, chez l'abeille comme chez les animaux, est une variété constante d'individus, qui après avoir reçus par voie d'hérédité les caractères de même variété, les transmettent intégralement, sans fléchissement à leurs descendants.

Très souvent le mécanisme de l'acclimatation implique une sélection de races d'abeilles acclimatables et élimine les autres comme c'est le cas pour la couleur et le caractère de l'abeille noire qui prédomine dans l'hybridation. Le caractère de l'abeille noire étant dominant par acclimatation fait disparaître en peu de temps la couleur jaune issue de l'Italienne et lui implique sa nervosité; c'est ce que tout apiculteur constate chez l'abeille hybride.

D'après ce qui vient de suivre il y a lieu de croire que dans les circonstances identiques de conditions acclimatables, l'abeille caucasienne serait chez elle dans la Province de Québec puisque les mêmes causes dans les mêmes circonstances produisent toujours les mêmes effets, le climat de la Province de Québec étant à peu près le même que celui de la Russie, pays de l'abeille caucasienne.

Avant de vous donner les résultats des études et des expériences faites avec les caucasiennes, dans mon rucher depuis quatre ans, je dois vous dire que les succès sont identiques dans ma région, à ceux obtenus par le professeur C.-F. Corkins de l'Université de Wyoming qui fit pendant sept ans, c'est-à-dire de 1924 à 1932, des expériences dans une région montagneuse de plus de 7200 pieds d'altitude, avec les caucasiennes et les Italiennes dans deux ruchers de 100 à 150 colonies, et je dois vous dire que les caucasiennes l'emportent par plus d'un tiers dans la production totale des deux ruchers.

Dans les expériences qui ont été faites et que j'ai vérifiées moi-même dans mon rucher, les caucasiennes se sont montrées supérieures dans l'accroissement rapide des colonies au printemps, dans l'élevage du couvain pendant le temps de la récolte; elles préparent bien leur nid d'hivernement et hivernent beaucoup mieux que les Italiennes; autant de points sur lesquels je vous dois des explications.

La ponte de la reine se développe beaucoup plus rapidement le printemps c'est-à-dire que l'élevage du couvain double celui de la reine italienne durant les jours qui précèdent la grande miellée et durant les premières semaines de la grande miellée. On dirait qu'elles ont conscience que la saison est courte et qu'il faut aller de l'avant. Elles se mettent activement à l'oeuvre

dès les premiers jours du printemps et l'élevage du couvain va en augmentant jusqu'au 15 de juillet. Du 15 de mai au 15 juillet nous avons constaté que l'abeille caucasienne a une production d'élevage de 22% plus grande que les Italiennes; mais en revanche, à partir du 15 juillet seulement, les Italiennes l'emportent dans la production du couvain par un surplus de 7%.

Les abeilles caucasiennes réduisent l'élevage du couvain dès les premiers déclin de la miellée et elles approvisionnent la chambre à couvain de beaux rayons de milieu pour l'hivernement tandis que l'Italienne est à l'apogée de sa ponte et dépense son énergie à faire l'élevage du couvain au détriment de la récolte. L'abeille caucasienne cesse l'élevage du couvain deux à trois semaines plus tôt que l'Italienne et elle se prépare à l'hivernement. Ainsi, cette année, sur un total de 240 colonies d'abeilles caucasiennes, cinq colonies seulement ont été nourries et je suis certain que si mon rucher était formé de colonies d'abeilles Italiennes comme il l'était les années passées, il aurait fallu acheter 3000 à 3500 lbs de sucre pour compléter les provisions de l'hivernement.

### LE TEMPERAMENT

L'abeille caucasienne est la plus douce de toutes les races d'abeilles connues et cette qualité inestimable peut contribuer à faire aimer l'apiculture dans nos collèges et dans nos couvents. Toutefois, si elles sont manipulées par des imprudents ou par des intrus qui ne connaissent rien de leurs moeurs et de leurs habitudes, elles attaquent avec autant d'impétuosité et sont aussi vindicatives que les Italiennes. Elles ont le sens commun (1) beaucoup plus développé que chez l'Italienne. On dirait qu'elles savent mieux reconnaître l'ennemi et les moyens à prendre pour lui administrer une bonne correction. Quand elles attaquent, c'est toujours sérieux, elles vont droit au but, elles piquent et c'est fini; elle ne perdent pas leur temps à faire le moulinet, à lancer des défis ou encore à fabriquer sous l'influence de la rage des ferments toxiques que l'on rencontre beaucoup plus souvent chez l'Italienne et qui rendent sa piqure plus redoutable.

Jamais elles attaquent l'apiculteur en arrivant au rucher ni le poursuivent après son ouvrage fini. Les animaux de la ferme sont rarement attaqués par les caucasiennes; c'est la race la plus douce, la plus tranquille de toutes les races d'abeilles connues de ceux qui s'appliquent à les connaître et à les aimer.

M. Raufuss nous dit que l'abeille caucasienne se prête à certaines manipulations qui seraient inutiles d'entreprendre avec les Italiennes; ainsi, pour égaliser la force des populations, il suffit de secouer les abeilles d'une colonie forte devant une colonie faible, elles entrent sans combat et y restent.

### L'ESSAIMAGE

L'abeille caucasienne n'est pas plus esmaieuse que celles des autres races. Il y a un point capital qu'il ne faut pas négliger, c'est-à-dire, qu'il faut prévenir l'engorgement du nid à couvain en exerçant une surveillance trois semaines plus tôt que chez l'Italienne, puisque le cercle de la ponte triple celui de l'Italienne dès les premiers jours de la miellée.

### LE PILLAGE

L'abeille caucasienne est beaucoup moins pillarde que l'Italienne, cependant j'ai constaté qu'elles pillent naturellement les ruches trop faibles ou qui sont orphelines. Il y a beau-

coup moins de sabotage et de perturbation que chez l'Italienne durant l'époque critique du pillage.

### RESISTANCE AUX MALADIES

Toutes les races d'abeilles sont susceptibles de prendre la loque américaine, cependant, il y a beaucoup moins de cas de loque chez les caucasiennes parce qu'elles sont moins pillardes et d'après ma propre expérience le microbe de la loque américaine serait plutôt spécifique à l'Italienne à peu près comme peut l'être le microbe de la lépre chez les peuples de l'Asie, chez les Chinois par exemple.

### LA CONSTRUCTION DES RAYONS

J'ai remarqué à plusieurs reprises que les caucasiennes avec la moitié moins de population que les Italiennes, s'empressent de construire les cadres de cire gaufrée qu'on leur ajoute durant la récolte. J'ai constaté que la caucasienne a une tendance à faire des attaches de cire à la barre supérieure des cadres mais il n'y a pas lieu de s'alarmer quand on sait que le prix de la cire vaudrait deux fois le prix du miel. On évitera le surpeuplement et on veillera à ce que les espacements des rayons soient bien proportionnés.

### LA PROPOLISATION

On accuse la caucasienne de faire un usage excessif de propolis surtout à l'entrée de la ruche entre le plateau et la base des rayons. On pourra remédier à cette propolisation en mettant les planchettes d'entrée vers le milieu du mois d'août, autrement les abeilles caucasiennes se mettront elles-mêmes en garde contre le pillage en construisant à l'entrée de la ruche, une muraille transversale de propolis que l'on aura soin de râcler dès la première grande visite du printemps. Je crois que cette propolisation est plutôt une bonne note en leur faveur; ne voyons-nous pas les cultivateurs se mettre en garde contre les gros froids de l'hiver en rechaussant leurs maisons et leurs bâtiments?

La question de la propolisation chez la caucasienne dépend tout d'abord du milieu où elle vit; elle a beaucoup été exagérée par certains écrivains; d'ailleurs la propolis est une matière résineuse à odeur balsamique rappelant l'encens, récoltée sur les exsudations de différentes plantes, en particulier sur les bourgeons des arbres; elle communique au miel une légère odeur agréable et un goût particulier qui tient lieu d'épices, en augmentant son invertine, sorte de ferment qui le rend plus digestible, plus assimilable.

### L'HIVERNEMENT

L'abeille caucasienne comme les autres races, mérite un soin et une surveillance intelligente de la part de l'apiculteur. Comme nous l'avons remarqué plus haut, la chambre à couvain est beaucoup mieux approvisionnée de miel que chez l'Italienne parce que la ponte arrête plus à bonne heure.

Vous me direz peut-être que la population est moins forte que celle de l'Italienne; je dois vous dire que le terme de l'existence de la caucasienne est beaucoup plus long que celui de l'Italienne et par conséquent il y a beaucoup moins de mortalité et moins de consommation que chez l'Italienne.

Il n'y a pas de dysenterie chez la caucasienne parce que les six glandes rectales qui sécrètent une substance appelée "catalase" qui a pour fonction d'empêcher la décomposition des excréments qui s'accumulent dans le gros intestin des abeilles pendant l'hiver, ces glandes rec-

tales sont beaucoup plus développées et en pleine activité chez les caucasiennes parce qu'elles sont habituées à une longue période de réclusion des hivers rigoureux de Russie; quant à l'Italienne naturalisée aux régions chaudes des Etats-Unis, les glandes rectales sont plus ou moins atrophiées parce que tout organe qui remplit peu ou pas sa fonction, s'atrophie et ne remplit pas bien sa fonction? C'est ce qui explique pourquoi il y a tant de dépérissement, de dépeuplement, de paralysie, de dysenterie chez l'Italienne et pas du tout chez la caucasienne.

### LA COULEUR

L'abeille caucasienne est d'un beau gris argent, la reine est d'un brun foncé, elle ressemble à la reine hybride ou croisée. Elle est aussi calme que la reine italienne et n'offre pas de difficulté quand on en fait la recherche.

Je termine mon travail en vous donnant quelques appréciations écrites par des apiculteurs et des professeurs les plus renommés dans le monde de l'apiculture.

Le professeur Ray Hutson de la ferme expérimentale du New Jersey nous dit qu'il a fait des expériences avec les caucasiennes et avec les Italiennes et il a constaté que les caucasiennes récoltent beaucoup plus que les Italiennes, qu'elles sont les dernières à essaimer et qu'elles font leurs opercules d'une couleur blanche très recherchée. Les producteurs de miel en sections auraient tout intérêt à la cultiver.

M. Harry Irwin un des principaux apiculteurs de l'Alberta a publié un article dans une revue d'apiculture et il nous dit qu'il a hiverné ses abeilles caucasiennes avec un résultat d'hivernement de cent pour cent tandis que ses abeilles Italiennes hivernent misérablement, elles étaient passablement dépeuplées.

J'aurai encore l'occasion de vous entretenir sur la valeur incontestable de l'abeille caucasienne, en attendant, on pourra consulter les travaux du Dr Benton du département de l'agriculture des Etats-Unis, de M. Hermann Raufuss ami intime de M. Dadant. Tous deux ne cessent de recommander l'abeille caucasienne pour les pays de montagnes et les régions froides comme le Canada.

S.-Damase, Co. S.-Hyacinthe.

(1) Le sens commun de l'abeille est la faculté qui perçoit, associe et discerne les unes des autres les sensations spéciales des sens externes. Ce discernement chez l'abeille n'est pas l'acte du jugement qui est le propre de l'intelligence humaine.

## Traitement de la carie de l'oignon

L'organisme qui cause la carie de l'oignon se nourrit de matières en décomposition dans le sol, et il arrive souvent que le champ qui porte plusieurs récoltes successives d'oignons s'infecte de plus en plus, si bien qu'il est impossible d'en tirer une récolte avantageuse. C'est pour cela que de grandes étendues de terre qui convenaient autrefois à la culture de l'oignon sont maintenant mises en récoltes moins lucratives. On peut prévenir cette maladie par un traitement spécial de la semence, et ce traitement est traité tout au long dans un bulletin du Ministère fédéral de l'Agriculture sur les maladies charbonneuses des plantes cultivées.



### Lettre hebdomadaire aux cultivateurs

STATION EXPERIMENTALE  
S.-ANNE DE LA POCATIERE

#### LE TAUREAU A BESOIN D'EXERCICE

De tous les animaux de la ferme c'est souvent le taureau qui souffre le plus du manque d'exercice. Chez nombre d'éleveurs, il est de pratique courante en été de garder le taureau en liberté dans un enclos solidement clôturé ayant accès à sa loge intérieure. En hiver, lorsqu'il est à l'étable on le laisse libre dans une stalle et quand la température le permet on l'envoie dehors. Une bonne méthode de lui fournir l'exercice nécessaire consiste à l'attacher à un fil, lequel est tendu entre deux poteaux et à environ huit pieds de terre. Le taureau y est attaché par l'anneau au moyen d'une chaîne, laquelle porte à l'autre extrémité un second anneau qui glisse sur le fil de fer lorsque le taureau veut marcher.

Chez d'autres éleveurs par contre, il est placé dans le fond de l'étable et on ne s'en occupe guère. On semble ignorer que c'est là une condition essentielle pour lui, d'atteindre son plein développement, de rendre son alimentation plus économique par une meilleure assimilation des aliments et le moyen sûr de conserver sa vigueur et sa fécondité.

#### POUR MIEUX CONSERVER LES PATATES

La température idéale pour la bonne conservation des patates varie de 36° à 42° F. Si elles sont conservées à une température légèrement supérieure au point de congélation de l'eau, celles-ci prennent alors un petit goût sucré. On peut faire disparaître ce goût sucré en plaçant les tubercules à une température de 60° à 62° F. C'est une erreur de croire que les patates sucrées sont des patates gelées parce qu'habituellement elles ne gèlent qu'à une température inférieure à 32° F.

La ventilation est aussi nécessaire pour remplacer l'air vicié qui s'évapore par l'air pur et maintenir un bon degré d'humidité lequel est aussi un facteur essentiel à la bonne conservation des pommes de terre.

#### L'HABITATION DES POULES

En plus de garder d'excellents sujets et de leur fournir une bonne alimentation, le succès en aviculture dépend aussi des conditions d'habitation. Cette dernière condition est plus particulièrement valable en ces temps froids de l'hiver. Les poules sont exigeantes pour le logement; l'humidité et les froids excessifs leur sont tout spécialement contraires. Le pire endroit est de les hiverner dans l'étable où existent des degrés d'humidité et souvent de chaleur qui leur répugnent considérablement.

(Suite à la page 220)

## 8e Cours-à-domicile de l'U.C.C.

préparé par M. CHARLES GAGNE, b.s.a., professeur à  
**L'ECOLE SUPERIEURE D'AGRICULTURE  
DE SAINTE-ANNE DE LA POCATIERE**  
(Tous droits réservés par l'U.C.C.)

### LA COOPERATION

#### NOTRE LEGISLATION COOPERATIVE (suite)

9ème LEÇON

#### 1. Les applications de l'idée coopérative

Le principe coopératif est d'une fécondité telle qu'on trouve lieu de l'appliquer dans la plupart des services d'ordre économique.

Dans l'agriculture la coopération sert pour des opérations de crédit, d'achat, de production ou de transformation et de vente. On pourrait, à la rigueur, parler de l'assurance coopérative, mais chez nous on a l'habitude de distinguer entre la mutualité et la coopération.

La coopération de crédit se pratique parmi les classes populaires au moyen d'institutions de dépôts et de prêts que nous appelons, au Canada, caisses populaires. Cette forme de coopération rend de grands services à ceux qui ne sont point de gros commerçants ou de gros industriels et elle comble une lacune redoutable dans notre système actuel de crédit.

La coopération de production, en agriculture, s'entend surtout des organisations coopératives facilitant certains travaux de culture ou d'élevage. Dans notre province on peut considérer comme organisations coopératives de production des couvoirs coopératifs les sociétés de triage des grains. Certains pays ont des coopératives de labour. Ces dernières sociétés permettent à de très petits agriculteurs de faire labourer leurs champs par des tracteurs puissants sans qu'il leur en coûte gros. Les coopératives de battage sont aussi des coopératives de production.

À la coopération de production tient de bien près la coopération de transformation. La transformation des produits agricoles si importante de nos jours donne lieu à la formation de nombreuses coopératives. C'est ainsi que nous avons des beurrieres et des fromageries coopératives, des coopératives de mise en conserve de produits maraîchers, une coopérative de brayage, etc.

La coopération pour l'achat est devenue nécessaire dans beaucoup de pays agricoles. Les cultivateurs danois sont les plus avancés peut-être des agriculteurs dans cette voie. On compte dans les campagnes danoises autour de 1700 magasins coopératifs dont le rôle est de fournir aux familles de leurs membres tout ce qui peut leur être nécessaire. Ces coopératives danoises locales d'achat sont unies d'une coopérative centrale d'achat en gros. Celle-ci est en état de fournir aux agriculteurs danois tout ce qui peut leur manquer à la maison ou à la ferme.

Les achats d'engrais alimentaires et d'engrais chimiques s'imposeront de plus en plus aux cultivateurs progressifs avec la reprise de l'activité économique. Or, dans ce domaine, la coopération pourra rendre de grands services à la classe agricole. Celle-ci fera bien de se tenir au courant. Un cultivateur intelligent se devra de ne pas ignorer ce que le Comptoir de l'U.C.C. et la Coopérative Fédérée pourront faire comme fournisseurs des matières premières indispensables dans l'exploitation rationnelle des fermes.

La vente en coopération se pratique pour l'écoulement de tous les produits agricoles. Dans certains pays elle a pris un essor remarquable. Chez nous, il semble qu'elle pourrait se développer encore beaucoup et faire réaliser de grosses économies à la classe agricole. Généralement dans notre province, les coopératives de vente s'occupent aussi de classification, d'emballage ou de transformation des produits. Dans notre milieu il serait difficile aux coopératives de vente d'agir autrement.

#### II. La spécialisation des Coopératives

La coopération étant une forme d'activité économique, il en résulte qu'elle est affectée sensiblement par les principes économiques, entre autres par celui de la division du travail.

Que faut-il entendre par division du travail en coopération? — Par division du travail dans l'économie coopérative, il faut d'abord comprendre la spécialisation des coopératives.

Cette spécialisation est-elle désirable ou plutôt est-elle indispensable? Si l'on observe les développements suivis par la coopération agricole chez nous et ailleurs, il faut répondre qu'elle est souvent désirable, sans être toujours indispensable.

Pour quelles raisons la spécialisation des coopératives est-elle désirable? Les principales de ces raisons sont les suivantes: 1o. Efficacité plus grande du personnel employé par la coopérative. 2o. Uniformité d'intérêts chez les membres. 3o. Application plus facile du principe de la ristourne ou répartition plus équitable des bénéfices de l'entreprise.

Le fait pour les fonctionnaires d'une coopérative de toujours manutentionner des produits agricoles ou des matières premières des mêmes catégories leur fait acquérir une grande habileté et une compétence hors ligne. Les employés des coopératives qui s'occupent à l'année et exclusivement de la vente d'animaux vivants ou de l'achat de moulées deviennent dans ces opérations des experts capables de tenir tête aux plus roués des intermédiaires.

L'identité des intérêts chez les coopérateurs est un gros facteur de solidité et de force pour leur société. En effet, si les membres ont tous le même besoin, ils demanderont tous le même service et, pour l'obtenir, ils apporteront un appui uniforme et constant. Or l'identité parfaite des intérêts entre les membres d'une même coopérative est à peu près irréalisable lorsque cette société vise à remplir plusieurs fonctions à la fois. La chose se comprend bien dans ce dernier cas: un groupe apprécie les avantages de la vente des oeufs, un autre escompte de meilleurs prix pour les engrais chimiques et l'administration doit se donner bien du mal pour satisfaire des exigences différentes, sinon contradictoires. Georges Harold Powell qui fut, comme théoricien et comme gérant de coopérative, une autorité de réputation mondiale attribuait une grosse part des insuccès de plusieurs grandes coopératives américaines à la multiplicité des intérêts de leurs membres.

Enfin dans la coopérative spécialisée la répartition des bénéfices entre les membres conformément au principe de la ristourne est très simple, tandis qu'elle est très compliquée lorsqu'il s'agit d'une société adonnée à plusieurs opérations. Dans une coopérative faisant à la fois l'achat, la vente, l'entreposage et la transformation de multiples produits, il est impossible que tous les membres utilisent tous également les mêmes services.

La province de Québec peut citer aujourd'hui un cas très intéressant de coopérative spécialisée et très prospère. La Coopérative des producteurs de sucre et de sirop d'érable fait honneur à ceux qui l'ont mise en opération.

Il y a lieu de remarquer ici, en passant, qu'un mouvement général de coopération au moyen de coopératives spécialisées suppose dans la population agricole mise en cause un fort développement intellectuel. Une population agricole peu éveillée intellectuellement comprendra toujours difficilement les bienfaits de la coopérative spécialisée. Au Danemark ces bienfaits sont compris depuis longtemps et les mêmes cultivateurs appartiennent souvent, à la fois à plusieurs coopératives différentes, mais tout le monde admet que les agriculteurs danois sont en avant de cinquante sur leurs concurrents au point de vue du développement intellectuel.

Les circonstances ne permettent pas toujours d'atteindre l'idéal de la coopérative spécialisée. Il faut alors viser moins haut. Nous avons quelques coopé-

(Suite à la page 220)

Aux anciens —  
un grand passé

**AUX JEUNES AGRICULTEURS**

Aux jeunes  
un bel avenir

"La charrue est et restera le plus bel outil que l'on puisse mettre dans la main d'un jeune homme".

### Lettre hebdomadaire

(Suite de la page 219)

Le logis des poules doit être étanche pour éviter les courants d'air et prévenir les maladies, exempt d'humidité qui les rend généralement paresseuses et munies de bons ventilateurs afin de contrôler la température soit en fermant ou en ouvrant au besoin l'entrée de l'air. Si après avoir fermé toutes les ouvertures l'on ne parvenait pas à éviter une température glaciale dans la bâtisse, il faudrait chauffer avec un petit poêle à charbon si possible ou au bois si c'était le seul moyen de sauvegarder ainsi les volailles. Il est bien entendu qu'un tel procédé ne peut être utilisé que quand il est à craindre que la crête des volailles soit gelée, ne jamais chauffer plus qu'à une température de 45° F. et toujours employer beaucoup de précaution afin de prévenir le feu.

Un coq qui se gèle la crête perd de sa vivacité de reproduction et une poule de sa capacité de ponte.

### LA CLASSIFICATION DES PATATES

Saviez-vous que la loi de classification des patates est OBLIGATOIRE. On peut se procurer des exemplaires "Loi des Plantes-Racines Potagères" en s'adressant au Commissaire de la Division des Fruits à Ottawa, ou encore en demandant le Bulletin No 119 au Service des Publications à Québec. Le lecteur qui n'est pas au courant de cette loi, fera bien de se procurer une copie de ces deux publications et d'en prendre connaissance avant d'expédier ses pommes de terre sur le marché.

### NOUS DEVRIONS SUIVRE LE MOUVEMENT AGRICOLE

Un peu partout par la province, il se donnera au cours de l'hiver, des cours abrégés ou des conférences agricoles. Comme il est bien établi que ce ne sont pas les meilleurs cultivateurs qui ont le plus de misère financière; pourquoi chaque cultivateur n'ambitionnerait-il pas d'être l'égal sinon le meilleur cultivateur du rang ou de la paroisse? Il n'y a rien d'impossible à celui qui veut. Cela demande de l'étude, de l'observation, de la discussion et beaucoup d'application. C'est le temps des résolutions; ne manquons pas les oc-

casions d'améliorer son sort en suivant ces conférences ou cours. S'il est bien pour le père d'assister à ces réunions, c'est encore mieux quand le père et le fils y vont.

### LE CRIBLAGE DES GRAINS DE SEMENCE

Durant les mois de janvier, février et mars, c'est le meilleur temps de faire le criblage des grains de semence. Si vous remettez ce travail à plus tard, vous risquez d'être pris à court de temps et de semer vos grains tels que vous les avez récoltés, sûrement remplis d'une foule d'impuretés et impropres à la semence.

Le criblage des grains pour fin de semence est peut-être plus important que vous ne le pensez. Si vous voulez vous en convaincre, faites l'examen d'un petit échantillon de chaque catégorie de grains que vous devez mettre en terre et vous serez surpris, malgré tous les soins apportés dans la culture, de voir la proportion de graines de mauvaises herbes, de poussières, de petits grains et de grains légers qui s'y trouveront. Or le criblage bien exécuté enlève toutes ces impuretés pour ne laisser que les grains lourds et vigoureux qui seuls doivent être semés.

La sélection des semences par le crible permettra donc d'utiliser les grains faibles et les déchets dans l'alimentation du bétail, d'obtenir de plus fortes récoltes et de réduire la dissémination des mauvaises herbes sur la ferme. En face des avantages incontestables qu'apporte le nettoyage des semences, il est certain qu'on ne retardera pas à se mettre à l'oeuvre pour faire un bon criblage.

### ALIMENTATION DES POULAINS EN HIVER

A cette Station, les poulains de l'année et ceux d'un an reçoivent environ une livre de grain par cent livres de poids par jour; tandis que ceux de deux ans en reçoivent environ deux-tiers de livre par cent livres de poids. Le mélange de grain régulièrement employé se compose de quatre cents livres d'avoine concassée, cent livres de son, deux livres de pierre à chaux finement moulue, deux livres d'os carbonisés, deux livres de charbon de bois, une livre de sel et une demi-livre de soufre. Quelque soit l'âge des poulains, à partir de quelques mois après le sevrage, on donne environ une livre de foin de trèfle par cent livres de poids par jour. Si les poulains sont hiver-

nés dans des cabanes ouvertes, la neige remplace l'eau. On tient constamment dans leur mangeoire un bloc de sel en pierre. La ration est distribuée en deux ou trois repas par jour.

L'exercice est considéré comme essentiel et est proportionné à la quantité de grain donné afin d'éviter le gonflement des membres postérieurs. Si les poulains sont hivernés dans des cabanes ouvertes, ils prennent eux-mêmes l'exercice nécessaire. S'ils sont hivernés à l'écurie, ils sont envoyés dehors tous les jours durant environ trois heures si la température le permet.

### 1,000,000 livres de volailles pour le Royaume-Uni

Trente-six wagons de volailles venant de l'Ouest du Canada — sont arrivés en Grande-Bretagne pour le marché de Noël. Le chargement a été complété à Halifax avant le 8 décembre. Tous les wagons avaient une charge complète et l'expédition se montait à un total d'environ un million de livres. Elle se composait presque entièrement de dindons mais il y avait de petits lots de poulets, de poules, de canards et d'oies. Toute l'expédition a été classée d'après les types modèles canadiens et inspectée par des inspecteurs du Ministère.

### Expédition de bestiaux de l'Ouest

Le nombre de bestiaux expédiés de l'Ouest à l'Est du Canada pendant la semaine finissant le 17 novembre accusait une grosse augmentation par comparaison à la période correspondante de l'année dernière, à l'exception des porcs. Voici les chiffres (les chiffres de l'année dernière sont entre parenthèses): boeufs — 2,111 (1,037); veaux 289 (53); moutons 2,349 (517) porcs 3,623 (6,433). Voici quelles ont été les expéditions cette année jusqu'au 17 novembre: — boeufs 78,813 (73,716); veaux 2,808 (3,391); moutons 51,180 (36,300) porcs 253,224 (290,185).

### Collèges d'Agriculture du Canada

Les collèges d'agriculture maintenus par les différentes provinces canadiennes sont le collège de la Nouvelle-Ecosse à Truro; le collège de l'Ontario et la Ferme expérimentale à Guelph; le collège du Manitoba à Winnipeg; le collège de la Saskatchewan à l'université à Saskatoon; le collège de l'Alberta à l'université à Edmonton et la faculté d'agriculture de la Colombie-Britannique à l'université à Vancouver. Les trois collèges d'agriculture du Québec — le collège Macdonald, l'école d'agriculture de S.-Anne de la Pocatière et l'institut agricole d'Oka, Lac des Deux-Montagnes, reçoivent des subsides du gouvernement de Québec.

### Comment prévenir le goitre

Les fourrages que l'on emploie pour l'alimentation des animaux dans bien des parties du continent canadien, ainsi que dans tous les pays du nord en général, ne contiennent pas autant d'iode qu'il en faudrait pour maintenir la santé. Ce manque d'iode est la cause du goitre dont tant de jeunes animaux sont affectés; le goitre est une dilatation des glandes thyroïdes, causée par les efforts que la nature s'impose pour fournir l'iode nécessaire à l'animal, qui se développe. La glande thyroïde est l'organe qui emmagasine l'iode tiré de la nourriture et qui le distribue au corps au fur et à mesure des besoins de l'organisme. C'est aussi au manque d'iode que l'on attribue l'absence de poils chez les petits cochons qui viennent de naître.

Il y a un moyen de prévenir cette maladie, dit le Directeur général du Service vétérinaire, c'est d'administrer à la mère en gestation de petites quantités d'iodure de potassium. L'iode est un peu plus abondant pendant l'été; il est rare par exemple que l'on trouve des petits cochons sans poils dans les portées nées en été et en automne, tandis que cet accident est fréquent dans les portées de printemps et d'hiver. Un bon moyen d'administrer le remède est le suivant:

Faites dissoudre une once d'iodure de potassium dans deux pintes d'eau. Donnez une cuillerée à soupe (ou une demi-once fluide) de cette solution une fois par jour, mélangée dans le grain ou l'eau, pour six femelles des petites races, brebis et truies. Il faut une plus grosse dose pour les vaches, de 1 à 2 cuillerées à soupe de la solution qui précède pour chaque bête, suivant leur taille.

### Oeufs canadiens triés

L'article 3, alinéa (a) des règlements des oeufs dit ce qui suit: — "Il est interdit à tout marchand de gros d'expédier des oeufs ou de faire expédier, transporter ou livrer des oeufs, ou d'avoir des oeufs sur le plancher de son entrepôt, prêts à être livrés, à moins que les caisses ou contenants ne portent, marqués sur les deux extrémités ou sur des étiquettes ou plaques fixées aux deux extrémités, le nom exact de la catégorie des oeufs y contenus, conformément aux types modèles canadiens, ainsi que le nom du pays d'origine lorsque ces oeufs ne sont pas un produit domestique." Un marchand de gros de Montréal a été condamné à l'amende l'autre jour pour avoir enfreint cet article.

### Porcs classés au Canada

Le nombre de porcs classés au Canada pendant les 46 premières semaines de cette année (jusqu'au 16 novembre) a été de 2,726,037 contre 2,693,047 pour la période correspondante de l'année dernière, soit une augmentation de 32,990.

### On veut un porc à bacon qui pèse 200 livres

En passant en revue la situation des marchés à viande canadiens, le bulletin commercial de l'industrie animale dit ce qui suit:

Il y a beaucoup de porcs assez bien finis ou engraisés et d'un bon type "Select" ou "A" bacon mais qui ne pèsent pas tout à fait le poids nécessaire pour la catégorie "Select". Il y a une chose qu'il convient de ne pas oublier: — c'est que le bon bacon qui nous est servi sur notre table et qui est fourni par des porcs du type Bacon ou Select, dont les limites de poids sont de 180 à 230 livres, n'est pas le bacon préféré par le consommateur anglais, qui veut avoir des animaux pesant de 200 à 220 livres sur la ferme. En ces dernières semaines la plupart des porcs placés dans les catégories select et à bacon ne pesaient que de 180 à 200 livres. Il n'est pas facile de bien finir les animaux de ce genre à 180 livres et même quand ils le sont, les flanes sont encore trop légers, et l'on peut dire que la plupart des animaux de ce poids manquent de fini.

On s'imagine facilement l'effet que cette situation exerce sur notre commerce d'exportation de bacon. La sélection est très difficile à faire; si les exportateurs veulent maintenir un chiffre tant soit peu important d'exportation, ils ne peuvent le faire qu'au détriment de la qualité, ce qui peut avoir des résultats désastreux sur l'avenir de notre commerce de bacon avec l'Angleterre. La situation présente exige l'union des efforts et il faut espérer que l'on comprendra mieux, d'un bout à l'autre du pays, la nécessité de conserver les porcs sur la ferme jusqu'à ce qu'ils pèsent de 200 à 220 livres et qu'ils soient bien finis à ces poids.

### La valeur des recherches modernes

Nous sommes mieux renseignés de nos jours sur la Chaldée et l'Egypte que n'étaient les Grecs eux-mêmes. Les recherches botaniques modernes les investigations physiologiques et les découvertes archéologiques nous permettent de corriger les erreurs des grands écrivains d'autrefois, Hérodote et Xénophon, et les horticulteurs modernes par leur connaissance de la flore de la Grèce, de l'Italie, de la Palestine, de l'Arabie et de l'Egypte peuvent nous montrer où les grandes autorités des temps anciens, comme Dioscoride, Théophraste, Plin et Galien se sont trompés.

### L'année du Sabbat

Les anciens Israélites, très versés dans la culture du sol, connaissaient parfaitement les emplois de la jachère et du fumier. Tous les sept ans, ils devaient laisser leurs champs et leurs vignobles se reposer sans culture. Cette jachère pendant une année tout entière prévenait l'épuisement du sol, qui était en outre enrichi par le brûlage des mauvaises herbes et la végétation spontanée de l'année.

### Cours-à-domicile

(Suite de la page 219)

tives prospères qui ne s'en tiennent pas au principe de la spécialisation exclusive.

Mais lorsqu'une coopérative n'est pas spécialisée, il lui faut pratiquer le principe de la division du travail dans sa régie interne. Elle doit avoir autant de sections spéciales qu'elle exerce de fonctions distinctes d'une certaine importance, sans cela il lui est impossible de rendre justice à tous ses adhérents ou à toutes ses filiales et elle s'expose à perdre la confiance du public agricole.

### QUESTIONS

1. — Qu'est-ce qu'une coopérative d'achat, de production, de vente?
2. — Pourquoi la coopérative spécialisée est-elle avantageuse?
3. — Le développement intellectuel d'une population rend-il plus facile la spécialisation des coopératives?

## CONSULTATIONS LEGALES

Données par l'aviseur légal de l'U. C. C.

Notre administration s'est assuré les services d'un expert en matières légales. Seuls nos abonnés peuvent bénéficier de ce service. Les questions doivent être d'intérêt général et signées du nom de l'abonné et d'un pseudonyme. Les signatures seront confidentielles. Adressez comme suit : "La Terre de Chez Nous - Consultations Légales", 5505 Boul. Saint-Laurent, Montréal. On devra s'expliquer aussi brièvement que possible. Ces conditions remplies, nous nous ferons un plaisir de rendre service à nos amis.

Taxes - Routes améliorées  
Chemins - Fossés

QUESTION. - J'aimerais savoir si un colon qui a des lots du gouvernement et qui ne veut pas payer de taxes municipale et scolaire, peut-on faire vendre ses lots au Conseil de comté ?

REPOSE. - L'article 652 du Code Municipal dit : "Les terres de la couronne occupées, avec ou sans permis d'occupation ou billets de location, sont des biens-fonds imposables; mais les taxes municipales qui leur affectent ne peuvent, en aucun cas, être recouvrées contre la couronne."

QUESTION. - Les routes améliorées sont entretenues par le gouvernement. Qui doit entretenir les fossés de chaque côté ?

REPOSE. - C'est le procès-verbal qui régle ce cas.

QUESTION. - Les chemins de front non améliorés appartiennent à la municipalité. Qui doit faire et entretenir les fossés, est-ce à la municipalité ?

REPOSE. - Oui.

QUESTION. - Est-ce que l'eau d'un chemin se conduit ? ABONNE QUI VEUT SAVOIR.

REPOSE. - Oui, s'il y a lieu.

## Cercle agricole

QUESTION. - Par qui est nommé le président d'un cercle agricole et pour combien de temps ? Par qui sont nommés les directeurs ? Combien de jours avant l'élection un avis doit-il être donné, de quelle manière et par qui ? Qui a le droit de voter à cette élection, etc ? H. F.

REPOSE. - L'assemblée générale annuelle est convoquée par affiches ou criées aux portes des églises, au moins huit jours d'avance. A cette assemblée, les membres qui ont payé leurs cotisations pour l'année courante, au moins une heure avant l'ouverture de l'assemblée, doivent élire sept directeurs choisis parmi eux et nommer un vérificateur. Pour pouvoir exercer un droit de vote à cette élection, un membre doit être âgé d'au moins 16 ans.

A sa première assemblée qui suit l'assemblée générale annuelle, ou le jour même de l'assemblée annuelle, si tous les directeurs sont présents, le bureau de direction élit un président et un vice-président choisis parmi les directeurs, et un secrétaire-trésorier qui doit être pris en dehors du bureau de direction et qui, après son élection, ne fait pas partie de ce bureau.

Les officiers et directeurs de chaque cercle exercent, pendant l'année qui suit immédiatement l'assemblée annuelle, et jusqu'à l'élection de leurs successeurs, tous les pouvoirs conférés au cercle par la présente loi.

Les institutrices doivent payer comme les autres.

## Loi des cités et villes

QUESTION. - Est-ce que la ville a le droit de taxer des dépendances d'une ferme qui est située dans la ville ? Les granges, étables, peuvent-ils être taxés ? UN ABONNE.

REPOSE. - Oui, ces choses peuvent être taxées tout comme à la campagne. L'article 655 du Code municipal dit :

"En établissant la valeur qui doit être donnée aux terrains employés pour des fins agricoles, situés dans les limites des municipalités de ville ou de village, il est tenu compte de la valeur de ces terrains pour les fins agricoles seulement, sauf de la partie aboutissant aux rues et aux chemins, jusqu'à la profondeur ordinaire des lots à bâtir dans la localité, laquelle peut être taxée suivant la valeur réelle."

Le même principe s'applique aux bâtisses.

## Taxation des non-proprétaires

QUESTION. - Notre village est incorporé pour le conseil municipal et le scolaire. Nous ne sommes que deux cultivateurs dont les terres sont situées en entier dans le village. Toutes les dépenses municipales et scolaires sont payées suivant l'évaluation des propriétés. Il y a des gens qui ont des salaires élevés et des gens riches qui ne payent que le quart de ce que j'ai à payer. Y a-t-il une loi qui pourrait nous protéger ? UN PAYEUR.

REPOSE. - Les articles 698, 699, 700 et suivant du Code municipal autorisent le conseil à imposer des charges très onéreuses pour les non-proprétaires.

## Cours d'eau

QUESTION. - Je possède une terre à bois de 60 arpents, dont 7 arpents égouttent dans un certain cours d'eau et le reste, dont 5 arpents en terre faite, égoutte dans un cours d'eau verbal de comté. Peut-on m'obliger de conduire l'eau de tout ce terrain ? SERIEUX.

REPOSE. - Vous ne devez être porté au cours d'eau qui égoutte vos 7 arpents seulement que comme intéressé pour 7 arpents et au cours d'eau de comté que pour 5 arpents. Si la balance de votre terrain est en bois debout et non pas seulement en branches et que vous n'avez pas de fossé ou rigoles, vous ne devez pas être intéressé dans aucun cours d'eau pour cette balance de terrain. Votre voisin de forêt n'a droit qu'au fossé de voisin.

Vente pour taxes  
Terre sous billet de location

QUESTION. - Le conseil municipal peut-il faire vendre pour taxes un lot de la couronne qui est occupé avec billet de location ? QUI VEUT SAVOIR.

REPOSE. - Le gouvernement vend ses terres à la condition que l'acheteur remplisse ce qu'on appelle les conditions d'établissement. Si ces conditions ne sont pas remplies dans le délai, le ministre des Terres de la Couronne a le droit d'annuler la vente. S'il le fait, il est bien évident que les hypothèques constituées par le colon vont tomber.

J'appellerai ici l'attention sur une idée très répandue; elle consiste à croire que le colon auquel un agent des Terres concède un immeuble n'en devient pas propriétaire tant qu'il n'a pas obtenu ses lettres patentes. C'est une erreur complète; vous n'avez qu'à lire l'écrit qui est donné à l'acheteur par l'agent des Terres, et vous verrez que c'est une véritable vente, mais une vente sous condition résolutoire. Cette idée erronée vient de ce que, autrefois, le Gouvernement ne vendait pas au colon tant qu'il n'avait pas rempli les conditions d'établissement; il ne lui donnait qu'une permission d'occuper l'immeuble et d'y remplir les conditions d'établissement; lorsqu'il avait rempli ces conditions, le gouvernement lui donnait des lettres patentes, qui, elles, constituaient une véritable vente, et ce n'était qu'alors que le colon devenait propriétaire.

Ce qui contribue à maintenir cette idée erronée, c'est le nom impropre qu'on donne aux écrits par lesquels les agents des Terres vendent des terres de la Couronne. Ces écrits sont appelés en anglais, location tickets ou permis d'occupation. Mais, je le répète, ce ne sont plus aujourd'hui des permis d'occuper l'immeuble, mais de véritables ventes de celui-ci.

En référant à l'article 6 du chapitre 74 S.R.Q., 1925, où il fait mention que les terres accordées en vertu de permis d'occupation

ou billets de location sont sujettes aux taxes imposées dans les cantons où elles sont respectivement situées, à compter de la date du permis ou du billet de location. Cet article ajoute que dans le cas d'annulation des permis ou des billets de location, elles cessent d'être sujettes aux taxes jusqu'à ce qu'elles soient revendues ou concédées de nouveau.

Il y a aussi l'article 652 du code municipal qui décrète que les terres de la Couronne occupées avec ou sans permis d'occupation ou billet de location sont des biens-fonds imposables; mais les taxes qui les affectent ne peuvent en aucun cas être recouvrées contre la Couronne.

Tant qu'un lot est sous billet de location, c'est-à-dire tant que la vente par la Couronne n'a pas été révoquée, ce lot peut être vendu pour taxes, mais cette vente ne peut affecter les droits de la couronne d'exiger de l'adjudicataire l'accomplissement des conditions du billet de location. Je réfère à l'article 745 du code où il est fait mention que dans le cas d'un immeuble vendu et adjugé avant l'émission des lettres patentes de la Couronne, la vente ne confère à l'acquéreur que le droit du porteur du billet de location.

Il s'ensuit que quand le conseil de comté vend une terre sous billet de location, il doit prendre les précautions nécessaires afin d'empêcher l'acquéreur d'être évincé; cela peut se faire en vendant cette terre pour les taxes, sujet aux droits du gouvernement soit pour percevoir le prix de vente ou les autres conditions imposées dans les titres d'acquisition soit en se réservant relativement au rachat dans les deux ans.

## TABAC

QUESTION. - Un cultivateur a-t-il le droit de vendre son tabac sur le marché par main d'une livre ou d'une demi-livre, en l'enveloppant à demi avec une feuille de même variété et pilant le bout de la main ? QUI VEUT SAVOIR.

REPOSE. - Je viens d'être informé que le ministre de l'agriculture a l'intention de mettre en force la loi concernant la préparation et la vente du tabac en feuille, telle que sanctionnée au Parlement de Québec le 13 avril 1933.

Je corrige donc la consultation parue dans le dernier numéro relativement à cette question en donnant quelques extraits de cette loi :

"Les mots "manipulateur de tabac" désignent quiconque arrange, assortit, prépare ou vend du tabac pour fins de commerce, exception faite du planteur qui vend sa production au manufacturier ou au commerçant faisant le commerce de gros du tabac".

"Les mots "planteurs de tabac" signifient tout producteur de tabac".

"Tout manipulateur de tabac est tenu d'apposer sur chaque colis de tabac en feuille qu'il vend une étiquette soigneusement attachée ou collée sur laquelle apparaissent lisiblement le nom authentique de la variété, ou celui d'un mélange reconnu et accepté comme tel par l'inspecteur, le degré (standard) de qualité du tabac et le nom et l'adresse de ce manipulateur.

Tout planteur, manipulateur, "jobber", entremetteur ou commerçant de tabac est tenu de donner au ministre de l'agriculture ou à son représentant officiel les renseignements requis concernant les dispositions de la présente loi, et notamment sur la provenance et sur la destination du tabac en feuille en sa possession.

"Les inspecteurs peuvent en tout temps pénétrer dans tout endroit où l'on manipule du tabac en feuille afin de s'assurer de la salubrité des lieux, comme ils peuvent aussi pénétrer dans tout endroit où l'on conserve ou vend du tabac en feuille afin de s'assurer que l'on y remplit toutes les conditions imposées par la présente loi et notamment celles ayant trait à la classification et à l'étiquetage".

Quiconque enfreint une des dispositions de cette loi ou de ces règlements est passible d'une amende de pas moins de vingt dollars et de pas plus de cent dollars pour chaque infraction.

2e Pèlerinage  
OFFICIEL CANADIEN DE L'ANNEE SAINTE

sous le haut patronage de  
S. Em. le Cardinal J.-M.-R. Villeneuve, o.m.i.  
et sous les auspices de l'Action Catholique  
EN

## Terre Sainte

ET A

## Rome

AVEC CROISIERE EN MEDITERRANEE

\$589. de Montréal

\$594. de Québec

Tous frais principaux  
compris pour 65 jours

ILES MADERES  
AFRIQUE NORD  
GRECE - TURQUIE  
RHODES - PALESTINE  
EGYPTE - SICILE  
ITALIE - FRANCE

Départ de New-York, le 10 février  
à bord du "Roma", Cie Italienne

Pour renseignements et inscriptions, s'adresser à  
L'ACTION CATHOLIQUE, Québec

ou aux organisateurs :

VOYAGES HONE

MM. Hone

F. Denis Baril

Laurant Turcotte

660 Sainte-Catherine Ouest

MONTREAL

Le beurre canadien  
au Japon

Les exportations canadiennes de beurre sur le Japon dépassent celles de tout autre pays au point de vue de la valeur, mais la Nouvelle-Zélande dont le change est plus favorable, a expédié une plus grande quantité de beurre que nous, à prix plus bas. Le commissaire canadien du commerce au Japon dit que si les exportateurs de beurre canadien peuvent coter un prix inférieur à celui de la Nouvelle-Zélande et de l'Australie, il n'y a aucune raison pour que les importations de beurre canadien au Japon n'atteignent le double ou même le triple du volume actuel.

Ventes de boeufs aux  
enchères

Le Commissaire canadien du commerce dit ce qui suit au sujet du mode de vente des boeufs sur pied en Ecosse : "Il y a en Ecosse quelque 64 maisons d'encanteurs qui se chargent de conduire des ventes de bêtes à cornes et dont beaucoup opèrent sur un grand territoire. Les cultivateurs sont intéressés dans cette entreprise car ils ont une bonne part du capital sous forme d'actions. L'encanteur joue un rôle important dans le classement des animaux par qualités. Les expéditions sont présentées avec un grand soin. Aux ventes d'animaux maigres on présente d'abord dans l'arène les veaux sevrés, puis les antenais, puis les boeufs d'un an et demi et enfin les boeufs de deux ans. Un pauvre animal n'est pas mis dans la même loge que les animaux de bonne qualité; il en est enlevé et vendu séparément. Les animaux sans cornes sont tenus séparés des animaux cornés et on tient compte de la race et de la couleur."

Greffons des pom-  
miers taillés en hiver

Un mot d'avertissement au sujet de la sélection des greffons de pommiers est donné dans le bulletin 55 publié par le Ministère fédéral de l'Agriculture. Il ne faut pas couper les greffons lorsqu'il fait froid en hiver parce qu'il y a moins de sève et ils courent beaucoup plus de risques de se dessécher que lorsqu'ils sont coupés en automne. On ne peut pas dire en hiver si le bois a été endommagé ou non. On coupe les greffons sur des arbres sains, en rapport, en fait sur les

Les spores d'hiver  
de la tavelure  
du pommier

L'arboriculteur qui veut être en mesure de combattre la tavelure du pommier doit savoir que cette tavelure est causée par un champignon qui passe l'hiver dans les fruits tombés sous les arbres des vergers. On n'a pas encore trouvé le moyen pratique de traiter les vieilles feuilles pour empêcher la formation des spores, mais les renseignements que l'on donne aux arboriculteurs sur les pulvérisations à effectuer et les dates de ces pulvérisations sont basées sur l'étendue du développement de ce champignon et de l'époque où il émet ses spores. Le cycle évolutif du champignon est expliqué dans le feuillet 82 sur la tavelure du pommier, publié par le Ministère fédéral de l'Agriculture.

Comment on hiverne  
les dindons

On hiverne les dindes à l'endroit même où l'on désire qu'elles pondent au printemps. Si on les loge dans une grange à paille pendant l'hiver, elles y trouveront un très bon endroit pour faire leur nid quand elles se mettront à pondre. Les dindes sont assez portées à établir leurs nids dans des endroits cachés, à cause de leur instinct sauvage, et si l'on ne prend pas de précautions pour prévenir cette habitude, beaucoup des oeufs se perdront ou seront détruits par les bêtes de proie. On fera donc un bon nid vers l'époque où l'on commence à donner de la pâtée molle pour le repas du midi. La construction de ces nids est très facile; on se sert pour cela de planches d'un pouce, de huit à dix pouces de large et de trois pieds de long, faisant une boîte carrée. - L'éleveur du dindon, bulletin 149, Ministère fédéral de l'Agriculture.

arbres les plus productifs. Le bois des vieux arbres est souvent malade et les greffons qui en proviennent produisent eux-mêmes des arbres malades. L'automne est le meilleur moment pour couper les greffons, mais il faut se rappeler également que les greffons qui ne sont pas conservés en bon état tout l'hiver ne sont pas aussi bons que ceux qui sont taillés au commencement du printemps et greffés immédiatement.



# Le marché de la dernière heure



Prix obtenus sur les marchés de Montréal, lundi 8 janvier 1934

## VOS VENTES

Prix du gros, livré à Montréal

### Animaux vivants

Prix obtenus par la "Coopérative Canadienne du Bétail de Québec Limitée".

Porcs de choix, 180 à 220 lbs	7.50	Prime de 1.00 par tête
Porcs à bacon, 160 à 230 lbs	7.50	
Porcs de boucherie, 160 à 240 lbs	7.50	
Porcs légers, 160 et moins	7.50	Coupe de 25c par 100 lbs
240 à 270 lbs	7.50	Coupe de 1/2c la lb
Porcs extra lourds, 270 et plus	7.50	Coupe de 1c la lb
Truies	5.00 à 5.90	
<b>BOUVILLONS</b>	la livre	
Choix	.05 à .05 1/2	
Bon	.04 à .04 1/4	
Moyen	.03 1/4 à .03 1/2	
Commun	.02 à .02 1/2	
Commun (léger)	.01 1/2 à .02	
<b>VACHES</b>	la livre	
Choix	.02 3/4 à .03 1/4	
Bon	.02 1/2 à .02 3/4	
Moyen	.02 à .02 1/2	
Commun	.01 1/2 à .02	
Très commun	.01 à .01 1/2	
<b>TAURES</b>	la livre	
Choix	.03 à .03 1/2	
Bon	.02 1/2 à .03	
Moyen	.02 à .02 1/4	
Commun	.01 1/4 à .01 3/4	
<b>TAUREAUX</b>	la livre	
Choix	.02 1/2 à .03	
Bon	.02 à .02 1/2	
Moyen	.01 1/2 à .02	
Commun	.01 1/4 à .01 1/2	
<b>VEAUX DE LAIT</b>	la livre	
Bon	.07 1/2 à .08	
Moyen	.06 1/2 à .07	
Commun	.05 à .06	
<b>VEAUX DE CHAMPS</b>		
Bon	.02 1/2 à .03	
Commun	.02 à .02 1/4	
<b>AGNEAUX</b>		
Bon	.06 à .06 1/4	
Moyen	.05 1/4 à .05 1/2	
Commun	.04 1/2 à .05	
<b>MOUTONS</b>	la livre	
Bon	.02 à .03	
Commun	.01 à .02	

### Animaux abattus

<b>PORCS</b>	la livre
Porc frais No 1, 90 à 140 lbs	10 1/2
Porc frais No 2, 140 à 175 lbs	10
Porc frais No 3, 175 à 225 lbs	9
<b>VEAUX</b>	la livre
Bons	.11
Moyens	.08
Communs	.06

### VOLAILLES ABATTUES

Semaine du 4 au 9 décembre

#### POULETS

Select A 6 lbs et plus	.21c.
A 5 à 6 lbs	20c.
B 6 lbs et plus	19c.
B 5 à 6 lbs	18c.
C 5 lbs et plus	15c.
C 4 à 5 lbs	14c.

#### POULES

Select A 5 lbs et plus	15c.
B 5 lbs et plus	13c.

#### DINDES

Select A	19c.
B	17c.
C	14c.

### VOS VENTES

#### OEUFS

Semaine du 2 au 6 janvier

A frais large	.32
A frais medium	.30
A frais poulette	.28
<b>MIEL BLANC</b>	la livre
Chaudière de 5 lbs	0.10
Chaudière de 30 lbs	0.09 1/2
<b>POIS</b>	le minot
Canadiens	1.50
<b>FEVES</b>	le minot
Canadiennes	1.20
<b>FOIN</b>	au char, la tonne
(f.a.b.) Montréal	
De Tréfle	8.50
De Mil	9.00
<b>PAILLE</b>	au char, la tonne
De blé, d'avoine	5.00

### VOS ACHATS

Prix du gros, pris à Montréal

<b>FARINE DE PAIN</b>	au char, en sacs
Première patente	2.15
Deuxième patente	1.85
Forte à boulanger	1.80
Farine pâtisserie	1.95
<b>SEL</b>	le sac
Fin (sac de 200 lbs)	1.70
Gros (sac de 140 lbs)	.95
En pierre (sac de 100 lbs)	1.25
<b>ALIMENTS A BETAAIL</b>	la tonne
Son	18.25
Gru rouge	19.25
Middling	24.25
Farine de viande cuvée (65 pour cent)	59.00
<b>Ecailles d'huitres</b>	17.00
Gravier	14.00
Farine fourragère	29.00
Gluten	25.00
<b>AGNEAUX — MOUTONS</b>	le minot
Blé à engrais No 5	.71
Avoine alimentation	.37
Orge can. Ouest No 3	.46
Maïs Argentin	.74
Sarrasin, le 100 lbs	1.20
<b>GRAIN MOULU</b>	le sac de 98 lbs
Blé d'Inde moulu	1.55
Blé d'Inde cassé	1.55
<b>TOURTEAUX</b>	la tonne
De lin	33.00
De coton	33.00
Drèches de brasserie	21.00
Drèches de distillerie	21.00

### Concours de ponte

Le quinzième concours de ponte canadien et le quatorzième concours de ponte de l'Ontario, tous deux conduits à la Ferme expérimentale centrale, Ottawa, ont été commencés le 1er novembre et se continueront pendant cinquante-et-une semaines.

### PRIX DU BEURRE

Semaine du 3 janvier

Beurre pasteurisé No 1  
24 - 3/8c. la lb.

N.B. En cas de réclamation, prière de mentionner le numéro d'enregistrement.

## Marché des bestiaux

### ARRIVAGES

à la Pointe Saint-Charles  
Lundi le 8 janvier 1934  
Bétail, 1217; veaux, 872; pores, 2050; moutons, 1105.

### BETAAIL

La température moins froide et les arrivages plus forts ont provoqué un certain ralentissement sur ce marché et les prix accusaient quelques baisses estimées à 25c et 50c par cent livres. Il n'y avait pas beaucoup de bouvillons de bonne qualité; ces derniers se sont vendus de 5.00 à 5.25; les sujets de qualité moyenne rapportaient de 4.00 à 4.50 et les communs de 3.00 à 3.50 avec quelques ventes à 2.50. Les bonnes vaches allaient de 2.00 à 3.25 et les meilleures à 3.50; les moyennes de 2.50 à 2.75 et les communes de 2.00 à 2.25; celles qui étaient destinées à la mise en conserve allaient de 1.00 à 1.75. Les bonnes génisses rapportaient de 3.25 à 3.50, et quelques sujets jusqu'à 4.00. Les boeufs et taureaux allaient de 2.00 à 2.75 pour les communs et jusqu'à 3.75 pour les meilleurs. On croit que ce marché devra se maintenir ferme au cours des quelques jours à suivre.

### VEAUX

Les veaux étaient fermes aux prix de la semaine dernière. La demande est forte et les arrivages à peine suffisants pour répondre aux besoins des acheteurs. Les prix allaient de 7.00 à 7.50 pour les bons sujets, ceux de qualité choix se rendant à 8.00; les moyens et communs rapportaient de 5.00 à 6.00. Les veaux de champs se vendaient facilement à des prix de 2.50 à 3.00. On croit que les conditions favorables du moment ont chance de se maintenir pendant quelque temps.

### AGNEAUX — MOUTONS

La qualité des agneaux offerts en vente laissait beaucoup à désirer. Les lots offerts étaient composés de sujets communs et de bœliers pour lesquels les acheteurs offraient des prix allant de 5.00 à 5.50; quelques lots de meilleure qualité ont pu être vendus à 6.00. La demande est assez bonne pour des bons sujets. Les moutons rapportaient de 1.50 à 3.00.

### PORCS

Ce marché a été très actif ce matin et les prix ont monté à 7.50; il fut difficile de porter les acheteurs à hausser leurs prix, mais les arrivages étaient plutôt faibles. Ce prix fut payé pour les bœliers, les sujets de boucherie et la plupart des légers; il y eut cependant quelques lots de ces derniers sur lesquels il fut nécessaire de subir une coupe d'un quart à un demi-sou la livre. Les lourds subissaient une coupe d'un demi-sou la livre et les extra lourds une coupe d'un sou la livre. On croit que les conditions actuelles ne changeront pas au cours de la présente semaine; nous conseillons à ceux qui auraient des pores à vendre de les envoyer sans plus de retard, mais à la stricte condition qu'ils soient prêts pour le marché. Les truies rapportaient de 5.00 à 5.90; la demande est bonne et les prix fermes.

P.S. — Les prix nous sont fournis gracieusement par la Coopérative Canadienne du Bétail de Québec, Limitée.

## SERVICE DES ENGRAIS CHIMIQUES

LE COMPTOIR COOPERATIF DE L'U.C.C. LTEE offre nombreuse clientèle les engrais chimiques simples et complexes aux prix et conditions ci-dessous énoncés :

### ENGRAIS CHIMIQUES SIMPLES

		En sacs	Prix
SUPERPHOSPHATE 16%	Acide Phosphorique	125 lvs	\$18.00
SUPERPHOSPHATE 20%	Acide Phosphorique	125 lvs	\$18.00
MURIATE DE POTASSE 48%	Potasse (K2O)	200 lvs	\$48.00
SULFATE DE POTASSE 48%	Potasse (K2O)	200 lvs	\$56.00
SULFATE D'AMMONIAQUE 20%	Azote	200 lvs	\$34.00
NITRATE DE SOUDE 15%	Azote	100 lvs	\$46.00
PHOSPHATE THOMAS 16%	Citric	200 lvs	\$20.00

x Nous tenons à attirer tout spécialement votre attention sur la haute qualité du Superphosphate qui contient 20% d'acide phosphorique et nous sollicitons une commande d'essai.

### ENGRAIS CHIMIQUES COMPOSES

Azote Soluble dans l'eau	Acide Phosphorique (K2O)	Potasse	En sacs	Prix au comptant
0%	10%	10%	125 lvs	\$25.50
2%	8%	4%	125 lvs	\$21.00
3%	12%	6%	125 lvs	\$25.00
4%	12%	10%	125 lvs	\$29.00
4%	8%	10%	125 lvs	\$28.00
x 5%	8%	7%	125 lvs	\$29.50
6%	8%	10%	125 lvs	\$31.50
12%	5%	7%	125 lvs	\$35.50

### ENGRAIS CHIMIQUES CONCENTRES

4%	24%	12%	125 lvs	\$46.00
8%	16%	20%	125 lvs	\$52.00

x Spécial pour Tabac avec Sulphate de Potasse.  
Prix F.A.B. Québec, Lévis, Beloeil et Montréal pour charbon de 20 tonnes avec escompte de 5% au comptant.

### CONDITIONS

10. Grouper les commandes afin de profiter des meilleures conditions de transport.
20. Indiquer la date de livraison sur chaque commande. Il est accordé sur les prix ci-dessus, un escompte de 25 cents par tonne pour livraison avant le 28 février 1934.
30. Indiquer le nom de la banque sur laquelle on doit tirer et ainsi que l'adresse postale du consignataire.
40. Le Ministère de l'Agriculture remboursera 3/4 c. pour chaque livre d'azote soluble dans l'eau, 1/2 c. par livre d'acide phosphorique assimilable; 1/2 c. pour chaque livre de potasse soluble dans l'eau, à tout acheteur cultivateur qui se sera procuré des engrais chimiques pour les appliquer sur sa ferme. La quantité de 15 tonnes achetée individuellement ou par groupe est exigée pour profiter de cet octroi.
50. Les prix ci-dessus sont pour vente au comptant et donnent droit à un escompte spécial de 5% par char complet; un crédit de dix jours est consenti aux Syndicats de l'U.C.C. pour permettre la perception.

POUR TOUS AUTRES RENSEIGNEMENTS ECRIRE AU

**SECRETARIAT GENERAL DE L'U.C.C.**

5505 Blvd. Saint-Laurent, MONTREAL

### Domages causés par les insectes en Saskatchewan

D'après les évaluations préparées par la Division fédérale de l'entomologie, en collaboration avec le Service de la statistique du Ministère de l'Agriculture de la Saskatchewan, les sauterelles, les vers gris, les vers fil de fer et la mouche de la tige du blé ont causé en 1932 aux cultivateurs dans la seule province de la Saskatchewan une perte de \$10,164,000.

### Les entomologistes du temps de la Reine Elisabeth

Les entomologistes du temps de Sir Walter Raleigh recommandaient une infusion de feuilles de sureau pour détruire les insectes sur les plantes délicates plus efficace pour cela, disaient-ils, que le jus de tabac. Ils disaient-ils, de broser les insectes, les choux, les arbres fruitiers, etc., avec une branche de sureau pour en éloigner les insectes.

Tél. Harbour\* 2116

**E. W. CARON**

145-149 Des Commissaires Est, Montréal

Moulinier et Négociant en Farine, Grains et Provisions

Grains lousés — chars assortis

**Demandez les produits CARONA**

## A VENDRE

PETITES ANNONCES. — Tarif: .02 sous le mot avec minimum de 25 mots par insertion. Pour quatre impressions consécutives du même texte une réduction de 20% est consentie.

### SERTISSEUSES

Procurez-vous la sertisseuse "Canada", la plus améliorée, coupe et ferme plusieurs fois la même boîte. Elle fonctionne sur coussinets à billes, pas d'usure possible. Prix \$8.50 à \$15.00, fermant de une à trois grandeurs de boîtes. Satisfaction garantie sinon argent remis. Boîtes vendues aux plus bas prix.

O. FOURNIER, Industriel,  
S.-Charles, Co. Bellechasse, P.Q.

### GRATIS

Montre pour dames ou messieurs, ustensiles d'aluminium, chemise kaki et de toilette, robe, soie, coupons de broadcloth et de coton, rideaux, cretonne, et plusieurs beaux cadeaux seront donnés à ceux qui vendront 50, 100 ou 150 paquets de nos graines de jardin à .07 le paquet. Demandez notre catalogue et 50 paquets.



L'UNION DES JARDINIERS ENRG.

No 1 Rue Victoria  
Lévis, Que.

### CAPTUREZ 10 à 15 RENARDS PAR SAISON!

Secret infailible, facilement préparé à la maison. Ne coûte rien. Succès assuré. Envoyé sur réception de un dollar.

LES RECHERCHES  
SCIENTIFIQUES ENRG.  
"DEPT. A"

Lac Mégantic, Qué.

### A VENDRE

à Saint-Thomas, 1 mille de l'église et de la gare — 5 milles de Joliette, 60 arpents de terre faite et 60 arpents de bois — bâtie et en bon ordre. Camille Chartier, 106 de Lanaudière, Joliette.

### Un remède utile.

M. Joseph Bella of Hamilton, Ont., écrit: "Je veux dire à tous que le Novoro du Dr Pierre est un remède très bon et très utile. J'étais troublé par un dérangement d'estomac et de terribles maux de tête. Je pouvais à peine dormir et j'avais très peu d'appétit. Parfois, j'avais même du mal à me tenir debout. Les différents remèdes dont je fis usage semblaient m'aider bien peu. Commencant à prendre du Novoro ma condition s'améliora beaucoup et je suis enchanté des résultats obtenus par son emploi." Cette fameuse médecine faite de plantes affecte salutairement le procédé de digestion et d'élimination, aidant ainsi à restaurer la santé et à édifier un corps fort et bien portant. Ce n'est pas un article ordinaire de commerce. Si vous ne pouvez l'obtenir dans votre voisinage écrivez à Dr Peter Fahrney & Sons Co., 2501 Washington Blvd., Chicago, Ill.

Livré exempt de douane au Canada.

### AIGUISAGE DE TONDEUSES

M. Polydore Demers, Village de l'Ange Gardien de Rouville, affine les lames de tondeuses à 30c. pour membres de l'U.C.C. seulement. Travail garanti.

### GRATIS

Primes. — Musique à bouche, canif et autres cadeaux pour la vente de 20 boîtes — annonce à 5c chacune, de notre merveilleux composé, "Onguent Camprex", contre hémorroïdes, enflures, eczéma.

La Camprex Campagna Fabrique  
S.-Paul de Chester, P. Qué.

### Note

Les dégâts causés par l'hiver sont la première cause du chancre vivace du pommier.

## La classification des produits maraichers

Par M. J.-M. Paquet

Mesdames,

Messieurs,

Au mois de février dernier, se tenait à Ottawa la réunion annuelle du Conseil Canadien d'Horticulture. Toutes les Provinces du Dominion y étaient représentées.

J'avais l'avantage d'accompagner notre gérant-général à cet important congrès. Nous y avons discuté de nos problèmes et de nos intérêts communs, et le dernier soir de notre séjour à Ottawa, dans l'intimité d'une conversation particulière, un des délégués d'une des provinces de l'Ouest nous fit cette confidence peu banale:

"Savez-vous, messieurs, nous dit-il, que les agriculteurs de l'Ouest sont heureux que vos cultivateurs du Québec n'aient pas réalisé jusqu'à ce jour les avantages immenses de la classification de vos produits maraichers. Vous classifiez vos oeufs, vos volailles, votre beurre, votre fromage et ces produits jouissent d'une réputation enviable, mais quand il s'agit de légumes, vos gens semblent hésitants, et pendant ce temps, les autres Provinces inondent votre marché de Montréal du surplus de leur production".

Cet incident me laissa plutôt déconcerté, comme vous pouvez bien le supposer, et voilà que la semaine dernière, M. R.-M. Pucet, directeur de la Terre de Chez Nous, me remettait une copie d'un journal publié à Edmundston, au Nouveau-Brunswick, sous la signature du Rév. Père L. Guertin.

Ce journal acadien, publié en français, donnait un avis solennel aux producteurs de pommes de terre du Nouveau Brunswick, à l'effet qu'un mouvement se dessinait dans la province de Québec pour faire classer les patates et autres légumes.

L'article continuait en avertissant charitablement ses lecteurs que si le mouvement de classification réussissait, le Nouveau-Brunswick devait s'attendre à perdre le marché de la province de Québec, à moins que la classification au Nouveau-Brunswick ne soit faite encore plus parfaite, pour pouvoir offrir une compétition encore plus serrée aux producteurs de Québec.

Ces deux témoignages non équivoques de gens qui ont réussi à prendre notre marché par la classification ne sont-ils pas, mesdames, messieurs, le plus bel argument en faveur du mouvement de classification lancé par la Coopérative des Jardiniers-Maraichers? et par d'autres associations agricoles qui, au contact de la compétition étrangère, se sont rendus compte de la nécessité absolue de vendre un produit classifié?

Il y a quelques années, lorsque nous parlions de classification à la majorité des cultivateurs de la province de Québec, nous étions certains d'avance de leur déplaire ou du moins de ne les intéresser que médiocrement. Toutefois, à force d'en parler, et il faut bien l'avouer, pressés par les difficultés de plus en plus grandes de disposer de leurs produits, et entraînés par l'exemple de ceux qui avaient réussi à venir vendre leurs produits classifiés dans la province de Québec, nos agriculteurs ont commencé à changer leurs idées et au mois de février dernier, au congrès annuel de la Coopérative des Jardiniers-Maraichers, nos mem-

bres ont demandé à l'unanimité au Gouvernement Provincial, à l'instar de quelques deux cents autres associations agricoles de la Province, d'appliquer dans la province de Québec la loi Fédérale de classification des légumes. Je dois dire toutefois que la Coopérative des Jardiniers-Maraichers n'avait pas attendu la loi pour classer ses propres produits et ceux de ses membres. Mais la grande majorité des producteurs s'en tenaient encore à la vieille méthode de vendre leurs légumes tels qu'ils étaient poussés, tout en aidant un peu la nature en mettant quelquefois les plus beaux produits sur le dessus des poches, des boîtes ou des paniers. Ceci dit sans préjudice pour personne.

La loi Fédérale de Classification commença à être appliquée vers le 15 juin dernier. Je vous avoue que ce n'était pas si facile de faire respecter la loi dès le début, et la position d'inspecteur n'était pas une sinécure.

On commença par exiger la classification des patates. La majorité des producteurs étaient absolument de bonne foi tout en ne respectant pas la nouvelle loi dans ses détails. Mais les inspecteurs continuèrent à encourager les uns, menacer les autres, et je suis très heureux de pouvoir affirmer qu'à l'heure actuelle, au Marché Bonsecours à Montréal, la grande majorité des producteurs de patates se conforment aux exigences de la nouvelle loi de classification et les acheteurs sont assurés de pouvoir obtenir des pommes de terre suivant la qualité marquée sur les sacs.

C'est un pas de géant fait dans quelques mois, mesdames et messieurs. Imaginez une habitude de toujours qu'il a fallu changer à coup de loi dans un si court espace de temps. Il faut dire à l'honneur de nos maraichers qu'ils se sont conformés de bon gré, pour la grande majorité, aux exigences de la nouvelle loi, et si la classification de leurs patates n'est pas encore parfaite, elle s'améliore de jour en jour.

Maintenant que nos producteurs ont fait leur part, il me reste, mesdames et messieurs, à faire un appel au public consommateur, et laissez-moi prendre la liberté de remercier d'abord l'Union Catholique des Cultivateurs qui m'en fournit les moyens, en mettant gracieusement à ma disposition son quart d'heure quotidien à la Radio.

J'ai déjà mentionné, dans une causerie antérieure, que 3000 chars de patates étrangères étaient entrés à Montréal en 1932. Avez-vous songé, que 3000 chars de patates représentent 100 millions de livres de patates, soit une valeur d'au-delà, de \$1,000,000.00?

Vous êtes-vous déjà arrêté à penser qu'en ces temps de malaise économique, nous ferions peut-être mieux de garder nos millions chez nous?

Si dans le passé le consommateur avait un semblant de raison de préférer les patates importées, aux nôtres parce qu'elles leur paraissaient mieux classifiées, je prends sur moi d'affirmer que ce semblant de raison n'existe plus, que nos producteurs ont enfin compris leurs vrais intérêts, que leurs produits seront classifiés à l'avenir et qu'il est du devoir des consommateurs québécois d'encourager les nôtres et d'exiger les produits classifiés de chez nous. Et pour vous prouver que nos patates sont aussi bonnes que celles de n'importe quelle Province du Dominion, je suis en mesure d'affirmer que des commerçants du Nouveau-Brunswick parcoururent les paroisses du comté de Matane, Bonaventure, Gaspé, achètent les meilleures patates qu'ils peuvent trouver, leur font subir une classification sévère, les étiquettent comme patates du Nouveau-Brunswick et les expédient à Montréal ou à Québec et le tour est joué.

Vous voyez, mesdames et messieurs, que ce n'est pas tant le produit lui-même qui fait prime sur le marché, mais bien la manière dont il est classifié et l'étiquette dont on le décore.

Je laisse à votre discrétion le soin de tirer les conclusions qui s'imposent et je vous remercie d'avance pour l'encouragement que vous voudrez bien accorder à nos producteurs, à l'avenir.

### Note

L'un des arbustes les plus généralement employés pour les haies dans le Queensland (Australie), est acalypha à petites feuilles qui ne paraît pas avoir de nom précis dans le commerce local des produits de pépinières, mais qui se vend tout simplement sous le nom de "acalypha". C'est une petite variété à feuilles couleur de cuivre.

**J.-F. Dionne, L.D.C.**  
COMPTABLE PUBLIC  
4876, rue Lafontaine,  
Montréal.  
Vérification municipale,  
scolaire, commerciale et  
industrielle.  
Tél.: CLairval 8440 F.

## La peau mince des tubercules

La pomme de terre est toujours, et en tout temps, un organisme vivant, et c'est là un fait dont on fera bien de se souvenir lorsqu'on la met en cave, dit le Botaniste du Dominion, sinon on s'expose à perdre une grande partie de la récolte. Les conditions qui sévissent dans la plupart des caves canadiennes causent, dans bien des cas, un gros pourcentage de perte dans la récolte encavée. Notons avant tout que la peau délicate des tubercules fraîchement récoltés s'égratigne ou se rompt très facilement, que les machines ou les arracheuses mécaniques peuvent causer des meurtrissures ou des entailles qui entraînent des conséquences désastreuses lorsque ces pommes de terre sont mises dans de mauvaises caves. Vient ensuite la pourriture et la décomposition; les tubercules humides sont les premiers à succomber, surtout s'ils sont entaillés ou coupés. Evitez donc les meurtrissures et évitez autant que possible de mettre les pommes de terre dans une cave quelconque tant qu'elles ne sont pas parfaitement sèches.

## La réfrigération et les beurreries

Chaque beurrerie devrait avoir une petite chambre froide dont la température peut être maintenue à 38 degrés ou plus bas, mais même dans ces conditions le beurre devrait être expédié aussi rapidement que possible à un entrepôt où il pourrait être conservé à une température beaucoup plus basse, dit le Dr Ruddick dans le bulletin 61 du Ministère fédéral de l'agriculture, qui traite de la construction des petits réfrigérateurs pour beurreries et qui contient des plans et devis.

## Des horticulteurs généreux

Pour empêcher les enfants de jouer dans les rues de Londres, Angleterre, et leur enseigner quelques unes des merveilles de la nature, un comité d'horticulteurs généreux, se servant pour cela des enfants eux-mêmes, a transformé des tas de déchets dans les bouges en huit jardins superbes. C'est l'oeuvre des jardins des enfants de Londres. Le produit de chaque parcelle est la propriété de l'enfant qui la cultive.

## LES ENGRAIS CHIMIQUES "ALBATROS"



ULTRA SUPERPHOSPHATE "20%"  
SUPERPHOSPHATE 16%  
SULFATE D'AMMONIAQUE 20%  
MURIATE DE POTASSE 48%  
SULFATE DE POTASSE 45%  
NITRATE DE SOUDE 15%  
SCORIES THOMAS 10% assimilable  
ENGRAIS CHIMIQUES COMPOSES  
INSECTICIDES  
FICELLE D'ENGERBAGE

Fournisseurs officiels du Comptoir Coopératif de l'U.C.C. Ltée  
VENEZ NOUS VOIR OU ECRIVEZ-NOUS

## INTERNATIONAL FERTILIZERS LIMITED

71, rue Saint-Pierre - QUEBEC

Manufacture à Saint-John, N. B. — Production annuelle 60,000 tonnes.  
et QUEBEC P. Q.

# La vraie ruralisation

Par M. A.-H. Tremblay, I.E.

## PAR OU IL FAUT COMMENCER

Vous me permettrez de souligner, ici, une parole d'or de l'honorable David.

Il a dit, dernièrement, à Montréal à peu près ceci : "Il ne servira à rien de parler de ruralisation, tant que nos écoles normales et nos couvents ne donneront pas une solide éducation rurale à nos institutrices".

L'honorable secrétaire de la Province a mille fois raison, et en plus le courage de mettre le doigt sur une plaie vive.

Cette fois l'avis vient d'assez haut pour ne pas se perdre dans le brouhaha de la vie actuelle. Espérons que ce mot d'un observateur désintéressé, qui ne se paye pas de mots, sera entendu de ceux qui sont aux postes de commandements et n'aura pas le sort de nos avis : aller mourir dans les tablettes ou dans le panier à papier !

J'ai assez vécu dans nos milieux ruraux pour comprendre toute la vérité de cet énoncé lapidaire ; assez pour constater les multiples symptômes d'un mal déjà grave et qui peut si facilement devenir incurable pour beaucoup de gens.

Nous prêchons ruralisation trop souvent dans le désert ; nous semons sur la pierre ou dans les épines, tant le sol est peu apte ou peu préparé à recevoir ce grain de bon sens pratique ou de bon sens tout court !

Des voix, à première vue, plus autorisées que la mienne, ont déjà chanté les grands succès accomplis dans ce domaine. Mais il en est tant chez nous qui sont prêts à annoncer le printemps à grands cris, à l'apparition de la première hirondelle !

Je ne veux pas être au nombre des enthousiastes un peu intéressés qui passent leur vie à faire des règles générales avec des exceptions !

C'est donc en toute sécurité que je répète ce que je demande depuis plusieurs années : tant que nous n'aurons pas un personnel enseignant solidement préparé, initié aux problèmes de la terre, solidement enraciné au sol par des convictions profondes, les résultats seront superficiels et exceptionnels.

L'institutrice a si peu de moyens à sa disposition, qu'elle n'a ni le temps ni les loisirs de refaire sa propre éducation ou de confectionner ses manuels.

Le contraire serait surprenant, miraculeux même. Quelle éducation, quelle formation spéciale nos filles reçoivent-elles dans nos écoles normales rurales et nos pensionnats de la campagne ? Trop souvent une formation qui les jette à cent lieues de l'humble vie que la majorité d'entre elles auront à mener comme institutrice à cent ou cent vingt dollars par an, comme épouse d'agriculteur ou de médiocre ouvrier.

Je suis le premier à admirer le magnifique dévouement de nos religieuses, je les félicite de tout coeur de leur héroïsme couvent et du rôle indispensable qu'elles jouent chez nous, je lève respectueusement mon chapeau à leur passage et je les salue comme des anges-gardiens. Cependant, de là à ne pas ouvrir la bouche sur les réformes qui s'imposent il y a une marge que tous les esprits sérieux constatent.

Notre fierté et notre reconnaissance ne doivent pas nous empêcher de leur aider à rendre leurs efforts et leurs sacrifices plus fructueux.

Je revois encore, à quelques années de distance, les larmes qui coulaient des yeux d'une brave mère, vaillante épouse de cultivateur, peinant avec lui pour joindre les deux bouts.

Sa fille, après avoir passé trois ans au couvent, y avoir obtenu deux brevets d'enseignement, faisait des instances bien vives pour retourner faire "l'année de luxe" dans ce couvent rural ! Après les demandes pas toujours remplies de respect filial de l'enfant, la mère disait en pleurant : "Si elle savait comme je me suis sacrifiée pour lui donner ce qu'elle a ; si elle savait comme j'ai besoin d'aide, comme nous avons besoin d'elle !"

Il n'est pas rare que nos jeunes graduées parlent des "vêches" en s'essuyant instinctivement les doigts au bord de leur tablier brodé, disent même qu'il faut "sercler les légumes partout, partout" !!! Il est encore moins rare d'en trouver qui n'en parle pas du tout. En cela elles ne font pas plus mal que le manuel de l'élève qui n'en dit mot non plus !

Nos couvents ruraux ont trop copié leurs méthodes et leurs programmes sur leurs aînés des villes, à l'instar des écoles commerciales de village qui essayaient de muer en commerçants ou en industriels tous les fils de nos agriculteurs un peu aisés.

L'école commerciale désorganisée de l'ordre social a presque disparu et personne ne la regrette, surtout quand elle s'est transformée en école moyenne d'agriculture. C'est l'unique mesure pour empêcher le terrien d'aller grossir le nombre des chômeurs à collet blanc ou chômeurs tout court.

On ne fait que s'apercevoir de la nécessité, dans le même ordre d'idée, de ruraliser nos couvents et nos écoles normales rurales, et les timides moyens employés à date nous laissent croire que le passé a des attaches bien solides dans les coeurs.

Il n'en est pas moins grand temps de s'atteler à la besogne !

La culture générale, la distinction, l'étude des arts, comme le chant, la musique, la broderie, la peinture, etc. ne chassent pas

le bon sens de la cervelle, au contraire. Mais, pour beaucoup, le contact prolongé de choses et de sentiments délicats à l'extrême, vers lesquels le coeur et l'esprit de toute jeune fille bien née se sentent irrésistiblement attirés, est fatal, du moins pour celles qui n'ont pas une forte dose du gros bon sens qui caractérise le paysan français et que les nôtres ont laissé se perdre pendant les années de folle prospérité.

Comment, après avoir palpé tant de chiffons soyeux, reprendre les tissus rustiques, "grossiers" ; comment reprendre la houe du jardinier ou replonger dans le sol des mains parfumées, pommadées, aux ongles polis, reluisants comme des perles, des petites mains de princesses, de fées, quoi ? Après le piano, le rouet et le métier à tisser ! C'est trop fort n'est-ce pas ?

Oui ! Il faut revenir à tout cela chez le cultivateur pauvre ou à moyens limités ; et Dieu sait combien ils sont nombreux de ce temps-ci !

La femme doit y revenir, et en continuant de sourire, en semant la gaieté de ses chansons jusqu'à l'étable où elle doit paraître parfois.

Mais, c'est tomber des nues ! de la stratosphère ! selon l'expression chère à certain pédagogue improvisé !!! Sais cela, jeunes filles, nous allons périr, du moins le grand nombre.

Ne soyons plus surpris de trouver sur tant de lèvres parfumées et peintes : "Je marierai n'importe qui, mais pas un habitant" ! Quand, en désespoir de cause elles se résignent à ce sort, c'est souvent avec la pensée bien arrêtée de le jeter dans le tourbillon de la ville au plus tôt.

La ruralisation faite dans le bon sens leur aurait appris que le sort de l'ouvrier des villes et surtout de la femme de l'ouvrier des villes est encore moins enviable pour ceux qui le connaissent.

D'ailleurs, l'économie domestique intelligente leur prouvera qu'un jardinet, quand c'est possible, un rouet, des broches à tricoter et même un métier à tisser ne sont pas de trop dans la maison de l'ouvrier qui aspire à la propriété, ainsi que dans celle du chômeur ou de celui qui travaille à temps et à prix réduits.

Comment autrement chasser la misère ou voir renaître la véritable prospérité ? Au temps de la "reine Blanche" les princesses étaient heureuses et fières de savoir filer et tisser ; nos filles et nos maîtresses d'écoles, seules éducatrices de nos populations rurales, peuvent et doivent le savoir sans déchoir. Elles doivent s'habituer au couvent à cultiver des fleurs et un jardin. Cet exercice salutaire fera une diversion des plus heureuses aux travaux sédentaires de l'étude et de la broderie qui font tant d'anémiques. Ce sera un bon moyen de leur faire quitter les "échasses" pour quelques instants, afin qu'elles puissent constater fréquemment que nous vivons sur la terre et de la terre.

Pour ma part, je saluerai comme de véritables piliers de notre race les institutions rurales où l'élite féminine des campagnes recevront cette formation, la seule capable d'enrayer l'exode vers la ville, cet ogre insatiable qui dévore les générations, étouffe les principes et les traditions.

Les arts domestiques devront remplacer les "arts", mot que l'on prononce en regardant les astres, ou du moins leur céder la meilleure place ; l'aiguille et les humbles broches d'acier devront reléguer à l'arrière plan le crochet à dentelle, le piano sera

surtout utilisé pour accompagner les saines chansons aux rythmes desquelles nos aïeules ont bercé la race forte que fut jadis la nôtre.

La cuisine salubre et économique renaitra et laissera dans l'oubli toutes les recettes insignifiantes aux noms baroques, nécessitant mille ingrédients ignorés hier de nos tables et étrangers au pays. Ce qui faisait dire à un grave cultivateur pratique au sujet de sa fille, retour d'une école ménagère haut cotée : "C'est pas un cour ménager quelle a suivi, c'est un cours de gaspillage !"

Beaucoup savent pour en avoir payé la façon que le bonhomme n'avait pas tout à fait tort.

Visitez les expositions de travaux manuels de nos institutions rurales, vous y trouverez des soieries, des dentelles, des broderies, des peintures, mais si peu de choses utiles quoique un peu rustiques, qui sans exclure les autres, prouveraient des connaissances pratiques chez leurs auteurs ou plutôt leurs fabricantes.

Pour trouver le courage de mettre de coté le culte de colifichets, des bagatelles, de l'accessoire en un mot, il faudra une solide connaissance de nos origines nationales, des vertus des ménagères et des mères d'autrefois, de celles qui ont accompli le "miracle canadien".

Bazin dit avec tant de justesse : "Partout où il y a un foyer heureux, il y a une femme oublieuse de soi" ! Nous pouvons donc dire aussi : Partout où il y a un peuple robuste et conscient de sa force, il y a des institutrices, des épouses et des mères oublieuses d'elles-mêmes !

Il y a assez de mécontentes, de désaxées par une éducation trop souvent peu adéquate aux besoins présents et au budget familial actuel. Les parents se saignent à blanc assez souvent pour que leurs filles instruites leur soient un appui, un rayon de soleil, soient à la nation une force de plus pour enraceriner la race à la terre et des continuatrices de l'oeuvre admirable de nos mères !

Parce que l'élite féminine rurale a joué trop longtemps à la petite bourgeoisie, c'est, hélas, si souvent le contraire !

Que nos écoles normales rurales, que nos couvents ruraux nous donnent des graduées ayant de l'idéal plein l'âme, de la réalité plein les yeux, du bon sens plein la bouche et notre essor national, en partie arrêté, reprendra sa marche en avant !

## LE MARCHÉ DES GRAINES FOURRAGÈRES

Ottawa, le 30 décembre 1933  
Les inspecteurs de district de la Division fédérale des semences nous rapportent que le marché domestique des graines fourragères est dans la situation suivante :

### QUEBEC

Les battages des graines fourragères sont assez avancés dans le Québec. Les prévisions sur les disponibilités en graine de mil restent les mêmes, soit 60,000 livres. Par contre, on évalue les présentes disponibilités en trèfle rouge à quelque 200,000 livres au lieu de 80,000 livres tel que rapporté le mois dernier. Les affaires sont tranquilles. On anticipe guère d'activité avant la mi-janvier. Les marchands ne sont pas encore sur le marché mais les producteurs de graine de mil s'attendent de recevoir entre 6c. et 8c. la livre, suivant la qualité. Les prix de la graine de trèfle rouge domestique ne sont pas encore établis.

### ONTARIO EST

Dans la région comprise entre Oshawa et Napanee, les producteurs de graines fourragères n'ont en main que les pourcentages suivants : trèfle rouge, 35% ; luzerne, 80% ; trèfle d'alsike, 20% ; mil, 70%. Les quantités encore à la ferme sont respectivement évaluées à environ 225,000 livres pour le trèfle rouge, 4,500 livres pour la luzerne ; 180,000 livres pour le trèfle d'alsike et 6,000 livres pour le mil. Les réserves les plus considérables en trèfles rouge et d'alsike sont chez les agriculteurs des districts Peterboro-Lindsay.

Dans les comtés du S.-Laurent, les stocks en graines fourragères encore à la ferme sont estimés de la manière suivante : trèfle rouge, 32,000 liv. ; luzerne, 16,000 liv. ; mil, 53,000 liv. ; trèfle d'odeur, 13,000 liv. Le gros de la production de trèfle d'odeur fut récolté dans le comté de Grenville.

Les comtés de Prescott et Russell de la vallée de l'Outaouais ayant pratiquement manqué leur récolte habituelle de trèfle rouge, il s'en suit que les disponibilités de cette région seront faibles. Par contre, la récolte de graine de mil fut assez bonne. Les agriculteurs de S.-Isidore ont déjà livré au gros 80,000 livres de graine de mil No 1 et les prévisions sont que quelque 100,000 livres pourront être expédiées du même centre de nettoyage au cours du mois de janvier.

Les prix en cours chez les producteurs sont les suivants : trèfle rouge, 10½c. à 12c. la liv. ; luzerne, 9¼c. à 11c. la liv. ; trèfle d'alsike, 9c. à 11c. la liv. ; mil, 7c. à 9½c. la livre.

### ONTARIO SUD-OUEST

Le marché des graines fourragères de cette partie de l'Ontario ayant eu une certaine activité au cours du mois, les disponibilités revisées et estimées encore chez les producteurs ne sont plus que 35% (1,080,000 liv.) pour le trèfle rouge, 5% (300,000 liv.) pour le trèfle d'alsike, 25% (375,000 liv.) pour la luzerne, 50% (720,000 liv.) pour le trèfle d'odeur et 20% (115,200 liv.) pour le mil.

Quelques exportations de trèfle rouge et de trèfle d'alsike ont été faites en Grande-Bretagne, Allemagne, France, Hollande et Lettonie.

Les prix courants offerts aux producteurs, suivant la catégorie sont : trèfle rouge, 10c. à 13c. la liv. ; luzerne, 9c. à 12c. la liv. ; trèfle d'alsike, 7c. à 11½c. la liv. ; trèfle d'odeur, 1½c. à 4c. la liv. ; mil, 6c. à 7¼c. la livre, pâturin bleu du Canada, 7c. à 8c. la livre.

### ONTARIO NORD-OUEST

Les rapports du district de Raily River indiquent des disponibilités évaluées à 50,000 liv. pour le trèfle rouge et 48,000 liv. pour le trèfle d'alsike.

Les cotes aux agriculteurs pour les fourragères pouvant catégoriser No 1 sont : trèfle rouge, 12c. à 12½c. la livre suivant la région ; trèfle d'alsike, 9c. la liv.

## SOMMAIRE

U.F.O., C.C.F., U.C.C.	209
Programme des causeries	210
Pour notre jeunesse agricole	211
Echos de cercles	212-3-5
Page féminine	214
Importante initiative colonisatrice	215
Bonne entente et parfaite union	216
Entre voisins	217
L'abeille caucasienne	218
Cours-à-domicile	219
Aux jeunes agriculteurs	220
Consultations légales	221
Page du marché	222
La classification des produits maraichers	223
La vraie ruralisation	224
Le marché des graines fourragères	224

Pur et savoureux

# THÉ "SALADA"

'Frais des plantations'

652P